

Ville de Cannes

RECUEIL DES
TARIFS 2023
DES SERVICES PUBLICS
DE LA VILLE DE CANNES

MISE A JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2023

DELIBERATION DU 15 DECEMBRE 2022

	PAGES
BUDGET 01 - VILLE	5
CABINET DU MAIRE	6
<i>Direction du Protocole</i>	7
EVENEMENTIEL	11
<i>Evènementiel, fêtes et animations</i>	12
<i>Evènementiel, fêtes et animations (locations gare maritime et esplanade Pantiéro)</i>	13
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	16
<i>Marchés de détails et Foires</i>	17
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	20
FINANCES ET ACHATS	21
<i>Finances et Budget</i>	22
MER ET LITTORAL	23
<i>Littoral et Maritime</i>	24
POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME ET LOGISTIQUE URBAINE	26
<i>Services administratifs de la Police Municipale</i>	27
DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	28
<i>Maîtrise de l'Espace Public</i>	29
SPORTS	36
<i>Services administratifs</i>	37
CULTURE	47
<i>Musées, Médiathèques, Expositions et Spectacles</i>	48
<i>Conservatoire</i>	67
<i>Archives</i>	71
ADMINISTRATION GENERALE	74
<i>Direction services administratifs</i>	75
<i>Mairie Annexe Cannes-la Bocca</i>	76
<i>Associations +</i>	77
<i>Affaires funéraires</i>	86
DGA AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE	88
SYSTÈME D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS	89
<i>Services administratifs</i>	90
URBANISME	93
<i>Urbanisme prévisionnel</i>	94
PATRIMOINE IMMOBILIER	95
<i>Immobilier et Foncier</i>	96

DGA SANTE, SOCIAL, FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	97
HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT	98
<i>Fourrière animale</i>	99
FAMILLE	100
<i>Petite Enfance</i>	101
<i>Education</i>	103
<i>Jeunesse</i>	106
MISSIONS SOCIALES	107
<i>Direction missions sociales</i>	108
ESPACES VERTS ET PROPETE URBAINE	109
<i>Espaces Verts</i>	110
<i>Propreté Urbaine</i>	111
ESPACES PUBLICS	112
<i>Réglementation et coordination des travaux</i>	113
<i>Cannes stationnement</i>	115
BUDGET 03 - FACULTE DES METIERS	117
<i>Faculté des métiers et école hôtelière de Cannes</i>	118
BUDGET 05 - CREMATORIUM	122
<i>Crématorium</i>	123
BUDGET 08 - PARKINGS DE SURFACE	124
<i>Parkings aménagés</i>	125
<i>Parkings en ouvrage</i>	126
BUDGET 06 - PORTS	147
<i>Port Pierre Canto</i>	148
<i>Port Mouré Rouge</i>	155
<i>Port Pointe Croisette</i>	158



Ville de Cannes

Préambule

En toutes circonstances, la Ville de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité pour l'utilisation de son domaine privé et conformément à l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour l'occupation ou l'utilisation de son domaine public dans les cas suivants :

- **Les manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique.**
- **Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations.**
- **Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel.**
- **Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux.**

Dans le cadre de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, la Ville de Cannes se réserve la possibilité de rembourser toute prestation de service qu'elle n'aurait pas été en mesure d'assurer.



Ville de Cannes

BUDGET 01

VILLE



Ville de Cannes

CABINET DU MAIRE

DIRECTION DU PROTOCOLE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)				
(*) sauf en cas de mention particulière										
MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENT DE PRESTIGE ET DE RECEPTION										
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Octroi gratuit des espaces vip aux associations : - Sous réserve de validation de la fiche technique par la Culture, la DAG, la PM, la Directrice du Protocole et de l'Evenementiel, du Chef de Cabinet, le Maire - Hors périodes de congrès majeurs</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	<p>NF</p>	VILLA DOMERGUE							
			<p>Intégralité Villa Domergue (1000 pers)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			20 500,00 €			
				Location	jour		9 600,00 €			
				Location PERIODES HAUTES	jour		20 500,00 €			
				Montage/Démontage	jour		4 800,00 €			
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour		6 500,00 €			
				<p>Villa Domergue extérieur (800 personnes réparties maximum, 400 personnes maximum sur la grande terrasse)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			8 600,00 €		
					Location	jour		5 300,00 €		
					Location PERIODES HAUTES	jour		10 700,00 €		
					Montage/Démontage	jour		2 200,00 €		
					Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour		3 250,00 €		
					<p>Villa Domergue intérieur (80 personnes assises maximum / 200 personnes debout maximum réparties sur l'ensemble des espaces)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			10 700,00 €	
				Location		jour		6 500,00 €		
			Location PERIODES HAUTES	jour			12 900,00 €			
			Montage/Démontage	jour			2 200,00 €			
			Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour			4 300,00 €			
			PÔLE ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE CANNES							
			<p>MALMAISON</p>	<p>Intégralité Malmaison Galerie + 1er Etage + Stockage Sous-sol</p>	<p>NF</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			21 400,00 €	
						Location	jour		10 700,00 €	
						Location PERIODES HAUTES	jour		21 400,00 €	
						Montage/Démontage	jour		5 300,00 €	
						Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour		10 700,00 €	
						<p>MALMAISON Galerie (rdc) 346m²</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			12 800,00 €
							Location	jour		6 500,00 €
Location PERIODES HAUTES	jour						12 900,00 €			
Montage/Démontage	jour						3 250,00 €			
Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour						6 500,00 €			
<p>Option de gel des locations du 1er étage (à destination de clients ayant privatisé la galerie ; garantie de non-événement concomitant)</p>	Périodes basses	jour						3 250,00 €		
	PERIODES HAUTES	jour						6 500,00 €		

DIRECTION DU PROTOCOLE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière									
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Octroi gratuit des espaces vip aux associations : - Sous réserve de validation de la fiche technique par la Culture, la DAG, la PM, la Directrice du Protocole et de l'Evenementiel, du Chef de Cabinet, le Maire - Hors périodes de congrès majeurs</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	<p>NF</p> <p>NF</p> <p>NF</p>	PÔLE ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE CANNES (suite)						
			MALMAISON 1er étage (8 pièces, 253m²)	Location	jour	6 500,00 €			
			Option de gel des locations de la galerie (à destination de clients ayant privatisé le 1er étage ; garantie de non-événement concomitant)	Location	jour	12 900,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	3 250,00 €			
				Montage/Démontage	jour	6 500,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	3 250,00 €			
			Option de gel des locations de la galerie (à destination de clients ayant privatisé le 1er étage ; garantie de non-événement concomitant)	Périodes basses	jour	3 250,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	6 500,00 €			
			SITE DE LA CASTRE						
			<p>Intégralité Castre (Place de la Castre + Cour du musée + Jardins méditerranéens + Salle blanche)</p>	<p>Place de la Castre (700m²)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		20 000,00 €		
					Location	jour	13 500,00 €		
					Location	jour	20 000,00 €		
					PERIODES HAUTES	jour	5 000,00 €		
					Montage/Démontage	jour	7 900,00 €		
					PERIODES HAUTES	jour	13 150,00 €		
					Caution		13 150,00 €		
					Location	jour	4 400,00 €		
					Location	jour	11 000,00 €		
					PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €		
					Montage/Démontage	jour	4 400,00 €		
					PERIODES HAUTES	jour	4 400,00 €		
					Tarif associations	1/2 journée	1 700,00 €		
					Option de gel des locations des espaces du musée (Cour + Salle blanche + Jardins méditerranéens), garantie de non-événement concomitant	Période basse	jour	4 400,00 €	
					PERIODES HAUTES	jour	4 400,00 €		
					<p>Cour du Musée des Explorations du Monde (490m²/ jusqu'à 250 pers)</p>	<p>Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		7 850,00 €
							Location	jour	3 900,00 €
							Location	jour	7 850,00 €
							PERIODES HAUTES	jour	2 000,00 €
Montage/Démontage	jour	3 900,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	4 400,00 €							
Période basse	jour	4 400,00 €							
PERIODE HAUTE	jour	6 800,00 €							
<p>Jardins Méditerranéens (480m² / jusqu'à 200 pers)</p>	<p>Option de gel des locations de la Place de la Castre (Garantie de non-événement concomitant)</p>	Caution		4 400,00 €					
		Location	jour	2 300,00 €					
		Location	jour	4 400,00 €					
		PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €					
		Montage/Démontage	jour	2 300,00 €					
		PERIODES HAUTES	jour	4 400,00 €					
Période basse	jour	4 400,00 €							
PERIODE HAUTE	jour	6 800,00 €							

DIRECTION DU PROTOCOLE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière									
MUSEE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL									
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement.</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Octroi gratuit des espaces vip aux associations : - Sous réserve de validation de la fiche technique par la Culture, la DAG, la PM, la Directrice du Protocole et de l'Evenementiel, du Chef de Cabinet, le Maire - Hors périodes de congrès majeurs</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	NF	<p>Intégralité du Musée du Masque de Fer et du Fort Royal (Cellules de Prison + Citernes + 2 Salles blanches + Terrasse) (300m²)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 300,00 €			
				Location	jour	7 500,00 €			
				Location	jour	13 900,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €			
				Montage/Démontage	jour	2 300,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €			
				Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 300,00 €			
				Location	jour	2 300,00 €			
				Location	jour	4 300,00 €			
				PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €			
			Montage/Démontage	jour	2 300,00 €				
			PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €				
			Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 300,00 €				
			Location	jour	2 300,00 €				
			Location	jour	4 300,00 €				
			PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €				
			Montage/Démontage	jour	2 300,00 €				
			PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €				
			MEDIATHEQUE DE NOAILLES						
					NF	<p>Intégralité des espaces (Salon Chêne + Grand Salon + Jardin + Sous-sol Technique)</p>	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		18 250,00 €
Location	jour	7 500,00 €							
Location	jour	18 250,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €							
Montage/Démontage	jour	4 300,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	4 300,00 €							
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 300,00 €							
Location	jour	2 300,00 €							
Location	jour	4 300,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €							
Montage/Démontage	jour	2 300,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €							
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		4 300,00 €							
Location	jour	3 250,00 €							
Location	jour	5 450,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	1 200,00 €							
Montage/Démontage	jour	2 300,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €							
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		10 700,00 €							
Location	jour	4 300,00 €							
Location	jour	10 700,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	2 300,00 €							
Montage/Démontage	jour	4 300,00 €							
PERIODES HAUTES	jour	4 300,00 €							

DIRECTION DU PROTOCOLE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière						
SUQUET DES ARTISTS						
<p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement,</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux</p> <p>Gratuité pour l'occupation de la place de l'Eglise de la Castre pour les mariages célébrés en Eglise ND de l'Espérance pour une durée limitée à deux heures pour un vin d'honneur sur un espace restreint, après autorisation écrite de Monsieur le Maire.</p> <p>Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Octroi gratuit des espaces vip aux associations : - Sous réserve de validation de la fiche technique par la Culture, la DAG, la PM, la Directrice du Protocole et de l'Evenementiel, du Chef de Cabinet, le Maire - Hors périodes de congrès majeurs</p>	<p>CANNES LIONS FESTIVAL</p> <p>CIRF</p> <p>ESPORTS BAR</p> <p>FESTIVAL DE CANNES</p> <p>HEAVENT MEETING</p> <p>ILTM</p> <p>IPEM</p> <p>IT&IT SECURITY MEETING</p> <p>MAPIC</p> <p>MIDEM</p> <p>MIPIM</p> <p>MIPTV</p> <p>REGATES ROYALES</p> <p>SECURITY SAFETY & PREVENTINO MEETING</p> <p>TFWA</p> <p>YACHTING FESTIVAL</p>	NF	Intégralité des galeries	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		8 350,00 €
				Location	jour	4 200,00 €
				Location PERIODES HAUTES	jour	8 350,00 €
				Montage/Démontage	jour	2 100,00 €
				Montage/Démontage PERIODES HAUTES	jour	4 200,00 €



Ville de Cannes

EVENEMENTIEL

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
ORGANISATION DE SOIREES DANSANTES AU SQUARE VERDUN					
SQUARES DANSANTS POUR LES SENIORS					
Soirées dansantes en plein air de 20h30 à 00h30 organisées au square Verdun, avec une buvette, à destination des séniors Régie de recettes Sur place Au comptant Aucune demande de remboursement ne sera acceptée, à l'exception de cas de force majeure (orage, précipitations abondantes...)	NF	La buvette sera installée sur place, au square Verdun, pour la durée des 4 soirées de juillet et août	Tarif plein	1	10,00 €
			Tarif réduit pour les adhérents du G.I.P. Cannes Bel Age et d'associations séniors Cannoises	1	8,00 €
PATINOIRE					
PATINOIRE POUR ENFANTS ET ADULTES PENDANT LES FETES DE FINS D'ANNEE					
Régie de recettes Sur place Au comptant	NF	Accès à la patinoire du lundi au dimanche à partir de 10h00	Entrée 10h00 à 13h00 pour les enfants de 4 à 10 ans	1	gratuit
			Entrée 10h00 à 13h00 pour les accompagnants des enfants 4 à 10 ans	1	3,00 €
			Entrée à partir de 13h00	1	3,00 €
ORGANISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE					
CONCERT ORGANISE PAR DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Occupation du domaine public par des particuliers ou des associations pour organiser des concerts à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin à partir de 18 heures	Gratuité	1	gratuit

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
LOCATION ESPLANADE PANTIERO ET GARE MARITIME						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville.</p>	NF	TERRASSE PANTIERO - 1 221m2			exploitation	montage démontage
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	630,00 €	315,00 €
			Organismes philanthropiques		160,00 €	80,00 €
			Organisateurs privés		4 200,00 €	2 100,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	370,00 €	185,00 €
			Associations non Cannoises		1 150,00 €	575,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 220,00 €	2 610,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		10 430,00 €	5 215,00 €
		ESPLANADE PANTIERO COTE SUQUET - 1 737m2			exploitation	montage démontage
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	630,00 €	315,00 €
			Organismes philanthropiques		160,00 €	80,00 €
			Organisateurs privés		4 200,00 €	2 100,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	370,00 €	185,00 €
			Associations non Cannoises		1 150,00 €	575,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		5 220,00 €	2 610,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		7 300,00 €	3 650,00 €
		ESPLANADE PANTIERO COTE GARE MARITIME - 3 474 m2			exploitation	montage démontage
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	1 260,00 €	630,00 €
			Organismes philanthropiques		320,00 €	160,00 €
			Organisateurs privés		8 400,00 €	4 200,00 €
		Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	750,00 €	375,00 €
			Associations non Cannoises		2 300,00 €	1 150,00 €
			Organisateurs privés (hors congrès)		10 450,00 €	5 225,00 €
			Organisateurs privés (en période de congrès)		14 620,00 €	7 310,00 €
		ESPLANADE PANTIERO TOTALITE - 5 212 m2			exploitation	montage démontage
		Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	1 890,00 €	945,00 €
			Organismes philanthropiques		480,00 €	240,00 €
			Organisateurs privés		12 600,00 €	6 300,00 €
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	1 120,00 €	560,00 €		
	Associations non Cannoises		3 450,00 €	1 725,00 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		15 670,00 €	7 835,00 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		21 920,00 €	10 960,00 €		
REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces			10 % sur le prix total			
TERRASSE PANTIERO - Prix au m²			exploitation	montage démontage		
Location à partir de 500 m² minimum						
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,52 €	0,26 €		
	Organismes philanthropiques		0,13 €	0,07 €		
	Organisateurs privés		3,44 €	1,72 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,30 €	0,15 €		
	Associations non Cannoises		0,94 €	0,47 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		4,28 €	2,14 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		8,54 €	4,27 €		
ESPLANADE PANTIERO - Prix au m²			exploitation	montage démontage		
Location à partir de 1000 m² minimum						
Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0,36 €	0,18 €		
	Organismes philanthropiques		0,09 €	0,05 €		
	Organisateurs privés		2,42 €	1,21 €		
Utilisateurs non cannois	Organismes philanthropiques	1	0,21 €	0,11 €		
	Associations non Cannoises		0,66 €	0,33 €		
	Organisateurs privés (hors congrès)		3,01 €	1,50 €		
	Organisateurs privés (en période de congrès)		4,21 €	2,10 €		

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
ESPLANADE PANTIERO ET TERRASSE PANTIERO - Prix au m² (sans minimum de location)						
		Animation payante			1,85 € / m ² / jour	
		Activités de services (accréditations, bagageries ...)			6,50 € / m ² / jour	
		Stands et activités commerciales			18,25 € / m ² / jour	
		Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation)			4,20 € / m ² / jour	
		Occupations autres (pour toutes les occupations autres que celles détaillées dans la présente grille tarifaire)			8,35 € / m ² / jour	
TARIFS DEGRESSIFS - ESPLANADE et TERRASSE PANTIERO				de 3 à 6 jours	de 7 à 15 jours	> à 15 jours
Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces				20%	40%	50%
SALLE LERINS - 640 m²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois		Associations cannoises	1		380,00 €	190,00 €
		Organismes philanthropiques			100,00 €	50,00 €
		Organisateurs privés			2 510,00 €	1 255,00 €
Utilisateurs non cannois		Organismes philanthropiques	1		220,00 €	110,00 €
		Association non Cannoises			690,00 €	345,00 €
		Organisateurs privés (hors congrès)			3 130,00 €	1 565,00 €
		Organisateurs privés (en période de congrès)			6 260,00 €	3 130,00 €
SALLE BRITTANIA - 200 m²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois		Associations cannoises	1		250,00 €	125,00 €
		Organismes philanthropiques			64,00 €	32,00 €
		Organisateurs privés			1 670,00 €	835,00 €
Utilisateurs non cannois		Organismes philanthropiques	1		150,00 €	75,00 €
		Associations non Cannoises			460,00 €	230,00 €
		Organisateurs privés (hors congrès)			2 090,00 €	1 045,00 €
		Organisateurs privés (en période de congrès)			4 280,00 €	2 140,00 €
SALLE VULCANIA - 54 m²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois		Associations cannoises	1		64,00 €	32,00 €
		Organismes philanthropiques			16,00 €	8,00 €
		Organisateurs privés			418,00 €	209,00 €
Utilisateurs non cannois		Organismes philanthropiques	1		38,00 €	19,00 €
		Associations non Cannoises			116,00 €	58,00 €
		Organisateurs privés (hors congrès)			522,00 €	261,00 €
		Organisateurs privés (en période de congrès)			1 044,00 €	522,00 €
OFFICE TRAITEUR			Une majoration de 50% sera appliquée aux tarifs de la salle VULCANIA précités pour toute occupation de l'office professionnel situé dans l'enceinte de la Gare Maritime.			
TERRASSE ESTEREL - 156 m ²			Une majoration de 35% sera appliquée aux tarifs des salles BRITTANIA et VULCANIA précités pour toute occupation de la Terrasse Esterel située à l'extérieur de la Gare Maritime.			
GARE MARITIME TOTALITE - 894 M²					exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)
Utilisateurs cannois		Associations cannoises	1		694,00 €	347,00 €
		Organismes philanthropiques			180,00 €	90,00 €
		Organisateurs privés			4 598,00 €	2 299,00 €
Utilisateurs non cannois		Organismes philanthropiques	1		408,00 €	204,00 €
		Association non Cannoises			1 266,00 €	633,00 €
		Organisateurs privés (hors congrès)			5 742,00 €	2 871,00 €
		Organisateurs privés (en période de congrès)			11 584,00 €	5 792,00 €
REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces					10 % sur le prix total	

La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation.

Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.

La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.

Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville,

NF

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
	NF	TARIFS DEGRESSIFS - GARE MARITIME		de 2 à 9 jours	de 10 à 30 jours	> à 30 jours	
		Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces		10%	20%	40%	
		ESPACES LERINS / BRITANIA / VULCANIA / TERRASSE ESTEREL - Prix au m²					
		Montage / Démontage activité de services et stands et activités commerciales				3,15 € / m ² / jour	
		Activités de services (accréditations, bagageries ...)				3,55 € / m ² / jour	
		Stands et activités commerciales				18,25 € / m ² / jour	
MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS TECHNIQUES A TITRE ONEREUX ASSISTANCE TECHNIQUE 24/24							
<p>La redevance est valable par tranche de 4 heures, 12 heures maximum par jour.</p> <p>Toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires.</p> <p>Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée.</p>	NF	Mise à disposition de régisseurs dans le cadre de l'utilisation des espaces	par tranche de 4 heures	forfait 4h	140,00 €		
			par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	forfait 2h	70,00 €		
		<p><u>Assistance technique</u> : mise à disposition d'un technicien par tranches de 4 heures (déplacement de l'agent compris)</p>	de 8h à 18 h - par tranche de 4 heures		140,00 €		
			de 18h à 8h - par tranche de 4 heures		70,00 €		
			dimanches et jours fériés		majoration de 100%		



Ville de Cannes

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL MARCHES DE DETAILS ET FOIRES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
MARCHES DE DETAIL					
DROITS D'OCCUPATION DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Marchés organisés par la ville de Cannes, récurrents ; Paiement mensuel, ou à la journée auprès de nos placiers soumis à la régie.	NF	1°- Activités ALIMENTAIRES durant les horaires de marché			
		Producteur (dont pêcheur local et producteur de fleurs)	Paiement Journalier	m ² / jour	0,85 €
		Revendeurs détaillants - camelots - passager - marché divers non journalier	Droit journalier	m ² / jour	1,60 €
		Revendeur	Paiement par mois Tout mois commencé est dû	m ² / mois	11,10 €
		2° Activités NON ALIMENTAIRES durant les horaires de marché			
		Revendeurs détaillants	Droit journalier	m ² / jour	1,60 €
		Brocanteurs	Place au Forfait journée 15 m ²	Forfait/jour	20,90 €
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	2,05 €
		Artistes	Forfait journée 8 m ²	Forfait/jour	10,45 €
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	1,40 €
		3° autres activités ALIMENTAIRES ou NON ALIMENTAIRES			
		Nocturne, ponctuel, éphémère, sapin, fêtes, Noël etc.)	Hors horaires de marché de moins de 3 jours Droit journalier	m ² / jour	2,10 €
Hors horaires de marché de plus de 3 jours Droit journalier	m ² / jour		0,90 €		
REGIE AVANT PRISE DE POSSESSION					
DROITS D'OCCUPATION SUR LES HALLES DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES					
Sur nos espaces, pour tous les événements et manifestations : Caution à déposer à la régie avant l'installation - Elle sera rendue si l'état des lieux de sortie réalisé par les services après la manifestation est favorable, sauf en cas de souillure, de dégradation, ou de vol de matériel mis à disposition par la Ville sur l'espace utilisé.	NF	Caution si le site est abimé (trou, dégradation, matériel cassé)		Forfait	1 845,00 €
Forfait de 24h (de 0h à 24h)	NF	Événements sur la halle Forville	Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie < 500 m ²	m ² /jour	2,25 €
			Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie > 500 m ² et hors période de Congrès	Forfait/jour	2 726,50 €
			Mise à disposition du carreau pour tout événement commercial hors horaires marché en période de Congrès	Forfait/jour	5 452,30 €
Animations payées par titre de recettes ou à régler auprès de la régie	NF	Pour tous les marchés: Forville, Saint Jin Jin, place Roubaud, et Gambetta pendant les horaires de marchés	Animations	m ² / jour	2,10 €

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL MARCHES DE DETAILS ET FOIRES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
Paiement auprès de la régie	NF	Vide-greniers pilotés par le service référent	Droit journalier	m ² /jour	3,15 €
		Vide-greniers à vocation caritative pilotés par le service référent	Droit journalier	m ² /jour	1,50 €
		Droit journalier : intérêt général pour les cannois		Forfait/jour	gratuit
SPECTACLES AMBULANTS					
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES CIRQUES ET SPECTACLES AMBULANTS (TOUS SITES)					
Paiement auprès de la régie,	NF	Spectacles ambulants	Petits spectacles de plein air (type guignol, marionnettes et clowns) de 3 jours maximum	Jour	58,10 €
		Animations diverses, robot, cirque, démonstrations, associations...	Pour tout type d'événement nécessitant du montage et démontage de plus de 3 jours sur site	Forfait/jour	127,70 €
FETES FORAINES ÉTÉ ET PARCS D'ATTRACTION					
DROITS D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES					
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 25 m ²	Par jour	20,50 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m ²	Par jour	24,80 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m ²	Par jour	25,45 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m ²	Par jour	27,10 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m ²	Par jour	33,20 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 251 et 500 m ²	Par jour	70,20 €
			Espace dont la superficie est supérieure à 501 m ²	Par jour	84,50 €
FETES FORAINES HIVER ET PARCS D'ATTRACTION					
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES					
Paiement auprès de la régie	NF		Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 10 m ²	Forfait par jour	55,20 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 11 et 25 m ²	Forfait par jour	77,50 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m ²	Forfait par jour	94,40 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m ²	Forfait par jour	102,20 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m ²	Forfait par jour	114,40 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m ²	Forfait par jour	137,30 €
			Espace dont la superficie est comprise entre 251 m ² et 350 m ²	Forfait par jour	155,80 €
			Espace dont la superficie est supérieure à 500 m ²	Forfait par jour	177,60 €

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL MARCHES DE DETAILS ET FOIRES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
MARCHE DE NOEL					
Régie Avant prise de possession	NF	Occupation des chalets dans le cadre du marché de Noël - Droits de place	Chalet de 6 m², 32 Ampères	Forfait	2 399,00 €
			Chalet de 6 m², 16 Ampères	Forfait	2 190,00 €
			Chalet de 8 m², 32 Ampères	Forfait	2 800,00 €
			Chalet de 8 m², 16 Ampères	Forfait	2 589,00 €
			Chalet invité 8 m²	Forfait semaine	580,00 €
			Chalet de 12 m², 32 Ampères	Forfait	3 859,00 €
			Chalet de 12 m², 16 Ampères	Forfait	3 646,00 €
			Chalet hexagonal double façade de 13 m², 32 Ampères	Forfait	4 387,00 €
			Chalet hexagonal double façade de 13 m², 16 Ampères	Forfait	3 963,00 €
			Chalet rond de 2,5 m de diamètre	Forfait	1 743,00 €
			Caution pour les dégradations par chalet	Forfait	800,00 €
			Caution pour le nettoyage par chalet	Forfait	200,00 €
BOUTIQUES EPHEMERES					
Régie Avant prise de possession	NF	Mise à disposition d'une boutique éphémère (maximum 3 mois). Le tarif inclut la mise à disposition du local ainsi que la fourniture de l'eau et de l'électricité	Location pour 1 semaine	Forfait	213,00 €
			Location pour 1 semaine festive incluant les dates suivantes : 1er janvier, 14 février, Festival de Cannes, Fêtes de Mères, des Pères, 14 juillet, 15 août et Noël	Forfait	319,00 €
			Location pour 2 semaines	Forfait	362,00 €
			Location pour 3 semaines	Forfait	511,00 €
			Location mensuelle	Forfait	626,00 €
PARKINGS					
DROITS D'OCCUPATION SUR LE PARKING COUBERTIN					
Paiement auprès de la régie,	NF	Occupation du domaine public par les caravanes des forains, eau incluse	Moins de 6 m	Forfait	156,15 €
			De 6 à 10 m	Forfait	250,55 €
			De 10 à 15 m	Forfait	329,75 €
			Plus de 15 m	Forfait	376,50 €
		Stationnement de camions (limité aux places disponibles et réglementées)	Tous camions. Les camions ateliers pendant les fêtes foraines	Forfait	229,00 €



Ville de Cannes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES



Ville de Cannes

FINANCES ET ACHATS

**DIRECTION DES FINANCES
FINANCES ET BUDGET**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
TAXE DE SEJOUR					
PERCEPTION AU REGIME DU REEL					
<p>Taxe perçue sur les personnes qui séjournent dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles seraient passibles de la taxe d'habitation.</p> <p>Les natures d'hébergement visées par cette taxe sont mentionnées aux 1°2°3°4°5°6°7°8°9°10° de l'article R2333-44 du CGCT.</p> <p>La taxe est perçue, toute l'année du 1er janvier au 31 décembre inclus. Elle est calculée par personne et par nuit sur la base du tarif applicable à la catégorie d'hébergements.</p> <p>Les hébergeurs professionnels sont collecteurs de la taxe pour le compte de la commune et la versent trimestriellement.</p> <p>La déclaration trimestrielle et le paiement doivent être transmis à la commune avant la fin du mois suivant le trimestre écoulé.</p> <p>Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à application d'un intérêt de retard égal à 0,20% par mois de retard. En cas d'absence de déclaration ou de déclaration insuffisante, la commune se réserve le droit d'appliquer les peines d'amendes prévues par la loi.</p>	F	Palaces		Par nuitée et par personne	4,00 €
		Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*		Par nuitée et par personne	3,00 €
		Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*		Par nuitée et par personne	2,20 €
		Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*		Par nuitée et par personne	1,40 €
		Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*		Par nuitée et par personne	0,90 €
		Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2* et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives		Par nuitée et par personne	0,80 €
		Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village de vacances non classés ou en attente de classement		Par nuitée et par personne	5% du prix de la location par personne et par nuit, dans la limite du tarif maximum voté par la collectivité (soit 4,00 €)
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.		Par nuitée et par personne	0,60 €
		Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 ou 2* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes		Par nuitée et par personne	0,20 €
		Les encaissements sont réalisés dans le cadre d'une régie de recettes acceptant les règlements par chèque, virement ou prélèvement automatique.		Ports de plaisance	Tarif forfaitaire. Pour les contrats d'amarrage annuel un abattement de 50% est appliqué



Ville de Cannes

MER ET LITTORAL

DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL LITTORAL ET MARITIME

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
PLAGES MACE ET ZAMENOFF					
REDEVANCE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS PROPOSES, PARASOLS CHAISES LONGUES VESTIAIRES, SUR LES PLAGES PUBLIQUES EXPLOITEES EN REGIE					
La redevance est due par utilisation de chaque matériel, à la journée ou à la demi-journée. La demi-journée s'entend d'une période 8h30-13h30 ou 13h30-18h30. Gratuité pour les enfants de 0 à 9 ans, tarif plein à partir de 10 ans. Prestation assujettie à TVA Sur place D'avance Régie de recettes	NF	Plages	Location de parasols	1/2 Journée	4,50 €
				Journée	8,00 €
			Location de chaises longues	1/2 Journée	6,50 €
				Journée	9,00 €
			Location enfants de 0 à 9 ans		Gratuit
			A partir de 10 ans		Plein tarif
PLAGES MACE, ZAMENOFF					
REDEVANCES D'UTILISATION DES CONSIGNES DE PLAGES					
Régie de recettes Sur place D'avance Numéraire assujettie à TVA.	NF	Consignes de plage - Mise à disposition de casiers.	Redevance pour l'utilisation d'une consigne de plage, sous forme de mise à disposition de casier.	Par casier	0,60 €
			Perte d'une clef de consigne de plage.	Forfait	21,00 €
MARITIME					
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR RETRAITS D EPAVES					
Titre de recettes	NF	Sinistre maritime - Frais administratifs	Frais administratifs de gestion lors d'un échouage ou d'un naufrage maritime nécessitant l'intervention du prestataire ayant contracté avec la Ville de Cannes dans le cadre d'un marché public	Forfait	521,50 €
INTERVENTIONS DE NETTOYAGE DU PLAN D EAU CONSECUTIVEMENT AU TIR D UN FEU D ARTIFICE					
Titre de recettes	NF	Ecrémage et nettoyage sous-marins.	Prestation complète de nettoyage 1 heure d'écramage le soir et 2 heures de plongées le lendemain.	Forfait	1 216,00 €
		Nettoyage sous-marins	Heure supplémentaire de plongée sous-marine de nettoyage des déchets consécutifs au tir de feu d'artifice	Heure	305,50 €
MISE A DISPOSITION D'UNE EMBARCATION AVEC PILOTE					
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de transport exceptionnel ou prestation de sécurisation du plan d'eau lors de manifestations nautiques privées.	Heure de navigation	156,50 €
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de rapatriement de personnes depuis les îles après départ de la navette maritime	Heure de navigation	104,30 €

**DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL
LITTORAL ET MARITIME**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
KIOSQUES					
REDEVANCE FIXE MENSUELLE					
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public maritime sur Titre de recettes	NF	Boulevard Gazagnaire	N°2	redevance mensuelle	782,92 €
	NF	Boulevard Gazagnaire	N°3		756,65 €
	NF	Face Handiplage	N°4		748,82 €
	NF	Face Bijou Plage	N°5		748,82 €
	NF	Pantiéro	N°10		1 126,44 €
	NF	Pantiéro	N°11		1 126,44 €
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.	NF	Croisette	N°6	redevance mensuelle	1 175,05 €
	NF	Croisette	N°6 bis		1 175,05 €
	NF	Croisette	N°7		1 175,05 €
	NF	Croisette	N°8		1 175,05 €
	NF	Croisette	N°9		1 175,05 €
	NF	Croisette	N°9 bis		1 175,05 €
	NF	Pantiéro	N°10		1 080,00 €
	NF	Pantiéro	N°11		1 080,00 €
	NF	Boulevard du Midi	N°12		584,08 €
	NF	Boulevard du Midi	N°13		584,08 €
	NF	Boulevard du Midi	N°14		584,08 €
	NF	Boulevard du Midi	N°15		584,08 €
	NF	Boulevard du Midi	N°16		584,08 €
	NF	Boulevard du Midi	N°20		584,08 €
NF	Boulevard du Midi	N°23	584,08 €		

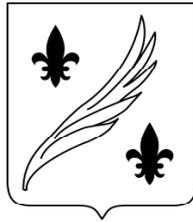


Ville de Cannes

**POLICE MUNICIPALE, SECURITE,
LUTTE CONTRE L'INCIVISME ET
LOGISTIQUE URBAINE**

**POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME
ET LOGISTIQUE URBAINE SERVICES ADMINISTRATIFS
DE LA POLICE MUNICIPALE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE POLICE MUNICIPALE					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE QUI GENERE UN SURCROIT DE TRAVAIL					
Tarifs horaires de mise à disposition d'agents en fonction de leurs grades, et des périodes (nuit et jour, jours fériés, dimanches). Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèques.	NF	Tarifs jour du lundi au samedi	Chef service police	Heure	38,60 €
			De Gardien à Brigadier Chef Principal	Heure	29,30 €
			Gardiens de square, agent de salubrité.	Heure	21,10 €
		Tarifs nuit (21h00 - 6h00) Dimanches jours fériés	Chef service police	Heure	51,00 €
			De Gardien à Brigadier Chef Principal	Heure	46,70 €
			Gardiens de square, agent de salubrité	Heure	28,30 €
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL ROULANT					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
Tarifs horaires de mise à disposition de matériel roulant en fonction de la catégorie de véhicule Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque.	NF	Mise à disposition de matériel roulant	Véhicules : fourgons de police	Heure	46,70 €
			Véhicules : véhicules légers	Heure	35,70 €
TRANSPORT DE PERSONNES PAR LA POLICE MUNICIPALE					
PERSONNES TROUVEES EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE SUR LA VOIE PUBLIQUE					
Transport par la Police Municipale de personnes trouvées dans un état d'ivresse manifeste dans les lieux publics (article L.3341-1 alinéa 1 du Code de la Santé Publique).	NF	Transport au Centre Hospitalier pour obtention du certificat de non hospitalisation, puis transport vers le Commissariat Central de Cannes, aux fins de prise en charge par la Police Nationale.	Facturation sur la base du rapport de "Mise à disposition" rédigé par les agents à la suite de l'intervention	Forfait par intervention	130,20 €



Ville de Cannes

DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE MAÎTRISE DE L'ESPACE PUBLIC

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
DROITS DE PETITE VOIRIE					
DROITS ANNUELS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES COMMERCES EN SAILLIE PAR RAPPORT AUX FACADES (ÉTALAGES, ENSEIGNES...)					
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p>Secteur 1 : partie Sud de la voie rapide + boulevard Carnot + front de mer (dont le boulevard du midi) ; Secteur 2 : le reste.</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m², toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	NF	Droit fixe annuel		Forfait/ an	11,20 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m	Secteur 1	m linéaire/an	9,40 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m	Secteur 1	m linéaire/an	17,75 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m	Secteur 1	m linéaire/an	38,80 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m	Secteur 1	m linéaire/an	64,15 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus	Secteur 1	m linéaire/an	158,85 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m	Secteur 2	m linéaire/an	6,55 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m	Secteur 2	m linéaire/an	11,40 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m	Secteur 2	m linéaire/an	24,30 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m	Secteur 2	m linéaire/an	39,40 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus	Secteur 2	m linéaire/an	97,55 €
		Emplacements Vente fleurs cimetières TOUSSAINT	Droit journalier	m ² /jour	5,60 €
		Etalages spéciaux devant magasin temporaires	Droit journalier	m ² /jour	15,15 €
		Etalage - Vendeur	Secteur 1 et 2	Vendeur/an	389,90 €
		Voirie - Divers	Auvents, bannes marquises, stores, tentes, garages mobiles 2 roues	m linéaire/an	5,40 €
			Ecussons, motifs en reliefs et autres objets ou supports en saillie	m ² /an	21,30 €
			Trottoir annonce	m ² /an	4,65 €
			Présentoirs annonces immobilières	l'unité/an	133,70 €
			Présentoir à journaux (part fixe et part variable)	Par fixe / an / emplacement	100,35 €
				Part du chiffre d'affaire annuel HT	1%
Tubes verre néons et diodes électro luminescentes (leds) et rampes lumineuses	m linéaire/an		5,40 €		
Lampes, globes lumineux, spot réflecteur	L'unité/an		8,15 €		
Lampes, dispositif de chauffage	L'unité/an		29,00 €		
Brise vent	m linéaire/an		8,05 €		

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
<p>Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).</p> <p>La constatation est le fait générateur du droit et est valable pour l'année civile en cours.</p> <p>On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture.</p> <p>Un droit fixe est perçu pour toute occupation.</p> <p>Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville.</p> <p>La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum.</p> <p>Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m², toute unité commencée est due.</p> <p>Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.</p>	NF	Voirie - Divers	Poteaux ordinaires avec plaque indicatrice	L'unité/an	50,90 €
			Appareils automatiques, bascules, guides de la ville ou similaires	l'unité/an	111,10 €
			Poteaux avec enseigne lumineuse-Télescopes et guides parlants	L'unité/an	224,60 €
			Appareils de distribution de carburant sur la voie publique	L'unité/an	56,65 €
			Distributeurs de billets	L'unité/an	110,25 €
			Distributeurs de préservatifs	L'unité/an	80,35 €
			Distributeurs de boissons et/ou confiseries Autres distributeurs automatiques (boissons, confiseries ou autres).	L'unité/mois	100,55 €
			Appareils de préparation de boissons fraîches	L'unité/mois	80,35 €
			Autres appareils de vente de boissons ou produits glacés (granitas,....).	L'unité/mois	133,85 €
			Appareils automatiques de vente de crèmes glacées	Machine / mois	183,90 €
			Banque froide	m ² /mois	55,75 €
			Rôtissoires	Standard unité/mois	133,85 €
			Autres appareils de cuisson (crêpes, gauffres, beignets....)	L'unité/mois	93,60 €
Enseignes perpendiculaires (sur consoles ou mobiles), par face	0,25 m ² /an	8,45 €			
Enseignes en saillie, tableaux sur façade ou balcon, lettres en relief (la hauteur étant comptée pour 1 m minimum).	m ² /an	8,45 €			
Occupation de la piste du parking Pierre de Coubertin à usage exclusif de leçons de conduite et/ou de la présentation à l'examen du permis de conduire catégorie A					
D.D.T.M	NF	Utilisation de la piste	Forfait trimestriel		1 069,10 €
Association "moto écoles Coubertin"	NF	Utilisation de la piste par les auto-écoles	Redevance mensuelle par auto-école utilisatrice - exonération du paiement si le site n'est pas disponible au delà de 3 semaines consécutives		85,55 €
Occupation du domaine public par une personne privée exerçant une mission de service public					
Personne privée exerçant une mission de service public	NF	Occupation domaine public	Redevance mensuelle par personne privée exerçant une mission de service public. Calcul au m ² selon surface utilisée.	m ² /mois	29,20 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
COFFRES RELAIS DE LA POSTE SUR LE DOMAINE PUBLIC					
Coffres relais de la poste	NF	Voirie	coffres relais poste	Unité/an	131,65 €
TERRASSES CAFES HOTELS RESTAURANTS					
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES TERRASSES					
<p>Le droit est calculé à partir de la superficie occupée par la terrasse (m²), du type d'occupation, en fonction de la période d'occupation et de 3 secteurs géographiques différents.</p> <p>Sur facture, d'avance (mensuel) notamment en cas d'adhésion au système de prélèvement automatique ou avant le 15 septembre (annuel) sur demande du redevable Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement.</p> <p>1er secteur : en façade : square Mistral, rue Dolfus, quai Saint-Pierre (du n°1 au n°4), la Pantiero, boulevard de la Croisette, Pont Alexandre III en profondeur : Pont Alexandre III - partie sud voie ferrée, Pont des Gabres, rue d'Antibes, rue Félix Faure, rue Saint-Antoine, rue de la boucherie.</p> <p>2ème secteur : Pont Alexandre III - partie nord voie ferrée, rond point des Gabres, rond point Jay Gould, Palm Beach (boulevard Croisette - boulevard Gazagnaire), à partir du rond point des Gabres jusque derrière rue d'Antibes (au-delà du trottoir Nord de la rue d'Antibes) jusqu'au bas de la rue du Pré, remonte jusqu'à la limite Sud voie rapide (boulevard Tuby) - place du 18 Juin - tout le boulevard Carnot (côté droit et gauche) jusqu'au square Carnot, Boulevard Jean Hibert ; rue Georges Clémenceau ; rue de la rampe ; quai Saint-Pierre (à partir du n°4).</p> <p>3ème secteur : le reste de la commune y compris la Bocca. Il est précisé que tout titulaire d'une autorisation d'occupation du domaine public qui ne respecterait pas les termes de l'arrêté, se verrait retirer l'autorisation après le 2° avertissement. En outre, il sera fait application de l'article R644-2 du code pénal relatif aux entraves à la libre circulation sur la voie publique : application d'une amende prévue pour les contraventions de la 4° classe et confiscation des biens .</p>	NF	Terrasses de type 1 Terrasses sans aménagements particuliers	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	9,40 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	11,10 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	5,80 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	7,55 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	5,25 €
			Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	14,20 €
		Terrasses de type 2 Terrasses aménagées démontables	Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	15,75 €
			Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	10,25 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	11,90 €
			Secteur 3 année	m²/ mois	7,75 €
			Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois	19,20 €
			Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois	20,35 €
		Terrasses de type 3 Terrasses aménagées temporaires	Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois	16,40 €
			Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	17,45 €
Secteur 3 année	m²/ mois		8,35 €		
Secteur 1 1° & 4° trimestre	m²/ mois		23,60 €		
Secteur 1 2° & 3° trimestre	m²/ mois		24,65 €		
Secteur 2 1° & 4° trimestre	m²/ mois		16,80 €		
Terrasses de type 4 Terrasses aménagées non démontables	Secteur 2 2° & 3° trimestre	m²/ mois	18,05 €		
	Secteur 3 année	m²/ mois	8,70 €		
	Secteur 1 1° & 4° trimestre	m² / mois	28,40 €		
	Secteur 1 2° & 3° trimestre	m² / mois	29,45 €		
	Secteur 2 1° & 4° trimestre	m² / mois	19,20 €		
	Secteur 2 2° & 3° trimestre	m² / mois	20,25 €		
Terrasses de type 5 Etablissements vitrés, vérandas construites et couvertes	Secteur 3 année	m² / mois	10,50 €		
	Frontales	m² / mois	19,95 €		
	Latérales	m² / mois	24,30 €		
	sur stationnement neutralisé	m² / mois	38,50 €		
Tous secteurs confondus		Extensions			

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
Annexe de terrasse Place de l'étang	NF	Annexe de terrasse Place de l'étang	Forfait	Unité/mois	598,10 €
Tous secteurs confondus		Barrières	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	237,20 €
		Barrières mutualisées	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	118,60 €
		Frais de dossier	Forfait	Unité	11,20 €
		Fourniture de jardinières	Sans occupation de stationnement	Unité/an	330,25 €
		Fourniture de jardinières	Avec neutralisation d'une place de stationnement payant	Unité/an	440,25 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
STATIONNEMENT DES TAXIS					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DROIT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES TAXIS SUR LA COMMUNE					
Redevance forfaitaire annuelle + 2° redevance forfaitaire à chaque transfert ou nouvelle autorisation Sur facture, d'avance au cours du 1er trimestre Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Droit de stationnement annuel	Taxis	Licence/an	287,40 €
		Permis de circulation - transfert de licences	Taxis	1	36,55 €
CAMIONS SNACK					
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC DES CAMIONS SPECIALISES DANS LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES					
Par emplacement, mensuel Sur facture, d'avance trimestriel ou mensuel Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, prélèvement. Le recouvrement des droits est effectué semestriellement, trimestriellement ou mensuellement d'avance.	NF	Camion snack	Droit de stationnement	Mensuel	407,20 €
Redevance forfaitaire Sur facture d'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire	NF	Camion snack	Droit de stationnement	Unité / jour sur Cannes	89,10 €
				Unité / jour sur La Bocca	55,75 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
EVENEMENTS DIVERS					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS DIVERS					
<p>Redevance calculée en fonction d'un tarif au m² et de la superficie occupée.</p> <p>Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace utilisé a été souillé.</p> <p>La ville se réserve la possibilité d'accorder l'occupation ou l'utilisation du domaine public à titre gracieux aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (selon l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).</p> <p>Sur facture, d'avance à la délivrance de l'autorisation par le régisseur de recettes des Taxes et Droits Communaux Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement</p> <p>L'occupation du domaine public par des personnes privées pour des prises de vue à caractère culturel, ou mettant en valeur la ville de Cannes en favorisant son image de marque, sa renommée et sa publicité est exonérée de redevance.</p>	NF	Occupation du domaine par organisateur privé pour événements divers	Occupation du domaine public	m ² /jour	3,90 €
			Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1	m ² /jour	11,10 €
			Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 783,55 €
			Cauton de nettoyage pour événements spécifiques.		550,20 €
			<ul style="list-style-type: none"> • Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique; • Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations. • Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc) • Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom) • Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire. 		Gratuit
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS A CARACTERE PUBLICITAIRE OU PROMOTIONNEL					
<p>Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour tous secteur confondus. Un forfait pour nettoyage sera demandé par la Ville de Cannes si l'espace a été souillé. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.</p>	NF	Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Totem avec emprise au sol jusqu'à 5 m ² et hauteur maximale de 2,50 m	Unité / jour	368,70 €
			Totem avec emprise au sol supérieur à 5 m ² et hauteur supérieur à 2,50 m	Unité / jour	737,30 €
			Montage totem	1/2 journée	184,40 €
			Démontage totem	1/2 journée	184,40 €
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
<p>Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour, en fonction de la superficie occupée et de 3 secteurs géographiques. Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé. Secteur 1: les secteurs des deux zones de publicité élargie au Règlement Local de Publicité ainsi que l'ensemble du Boulevard de la Croisette et la place F.Roosevelt. Secteur 2: Centre Croisette / Pointe Croisette (au sud de la voie ferrée entre le boulevard Jean Hibert et l'avenue Maréchal Juin) Secteur 3: Le reste du territoire de la Ville de Cannes. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.</p>	<p>NF</p>	<p>Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel durant les manifestations organisées par le Palais des festivals</p>	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ²	Forfait / jour	1 100,40 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	1 650,65 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	2 200,85 €
		<p>Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel</p>	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ²	Forfait / jour	561,05 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	841,50 €
			Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	1 111,25 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine public < 5 m ²	Forfait / jour	420,75 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	625,70 €
			Secteur 2 Occupation du Domaine Public > 10 m ²	Forfait / jour	841,50 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine public < 5 m ²	Forfait / jour	280,50 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ²	Forfait / jour	420,75 €
			Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ²	Forfait / jour	561,05 €
			Caution de nettoyage pour événements spécifiques.		550,20 €
		Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 790,85 €	
<p>Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier</p>					

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE		PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
AUTRES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES						
La Mairie de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pour toute manifestation dont elle est co-organisatrice						
Par convention Sur facture Par titre de recettes	NF	Pour occupation supérieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Forfait	Par jour	1 424,15 €	
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	711,95 €	
		Pour occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films	Forfait	Par jour	711,95 €	
			Forfait à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	356,10 €	
		Pour occupation inférieure à 400 m ² pour tournage de films	Prix au m ²	Par jour	1,90 €	
			Prix au m ² à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	0,95 €	
		Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m ² + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement)	Par jour	3,90 €	
		Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Prix au m ² + droit fixe (barriérage et/ou plot de stationnement) à la demi-journée	de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59	2,00 €	
		Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 1	Jusqu'à 2 intersections			550,20 €
			Au-delà de 2 intersections			1 100,40 €
		Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 2	Jusqu'à 2 intersections			442,40 €
			Au-delà de 2 intersections			884,70 €
Fermeture de rues (rues neutralisées) SECTEUR 3	Jusqu'à 2 intersections			334,50 €		
	Au-delà de 2 intersections			658,15 €		
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier						



Ville de Cannes

SPORTS

SPORTS								
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)			
(*) sauf en cas de mention particulière								
CANNES GARDEN TENNIS CLUB								
COURTS DE TENNIS - SALLES DE REUNION					H.T.	TTC (tva 20%)		
<p>L'heure de réservation du court est différenciée en fonction de la nature du court (terre battue, Terrain synthétique, couvert et non couvert)</p> <p>Eclairage extérieur - intérieur hors abonnements.</p> <p>Il est proposé des abonnements annuels, cannois et non cannois, des forfaits de 10 heures de réservation de courts (terrains durs hors courts couverts, terrains durs hors courts couverts comités d'entreprises, terre battue et terre battue comités d'entreprises).</p> <p>Un tarif spécifique est appliqué aux professeurs de tennis qui réservent un court pour donner des leçons particulières et pour organiser des stages et aux associations sportives cannoises d'entraînement de jeunes joueurs de tennis de haut niveau..</p> <p>Six catégories de tarifs sont distinguées : a) Cannois (tarif plein - tarif réduit) b) Non cannois (tarif plein - tarif réduit) c) Invités d) Ligue e) Groupes scolaires f) Comités d'entreprises Sur place - Au comptant - A terme - Régie de recettes - Numéraire, chèques, cartes bancaires de paiement - Caisse enregistreuse</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de courts de tennis, dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local, organisées par ses partenaires.</p>	NF	Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terrain dur)		1 heure	6,25 €	7,50 €		
		Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terre battue)		1 heure	8,17 €	9,80 €		
		Stages moniteur diplômé d'Etat Terrain Dur	1 court	1 heure	7,33 €	8,80 €		
		Terrain dur	1 court	1 heure	14,17 €	17,00 €		
		Entraînement Jeunes Joueurs de haut niveau	1 court	1 heure	3,25 €	3,90 €		
		Terrain dur Invité	1 court	1 heure	7,58 €	9,10 €		
		Terrain dur couvert	1 court couvert	1 heure	17,92 €	21,50 €		
		Terrain dur couvert Invité	1 court couvert	1 heure	9,42 €	11,30 €		
		Eclairage		Extérieur (Hors abonnés)	1 heure	3,67 €	4,40 €	
				Intérieur (Hors abonnés)	1 heure	4,67 €	5,60 €	
		Terre battue	1 court	1 heure	18,83 €	22,60 €		
		Terre battue Invité	1 court	1 heure	9,83 €	11,80 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts	10 heures	66,92 €	80,30 €		
		Terre battue	Forfait	10 heures	88,67 €	106,40 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts Comités d'entreprises	10 heures	61,33 €	73,60 €		
		Terre battue	Forfait Comités d'entreprises	10 heures	80,75 €	96,90 €		
		(*) Tarifs applicables aux nouveaux abonnés à partir du 1 ^{er} septembre 2022 valables pour les abonnements 2022/2023						
		Abonnement annuel	Adultes cannois	1 an	228,33 €	274,00 €		
		Abonnement annuel	Adultes non cannois	1 an	325,83 €	391,00 €		
		Abonnement annuel	Couples cannois	1 an	325,83 €	391,00 €		
Abonnement annuel	Couples non cannois	1 an	444,17 €	533,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes - 25 ans cannois	1 an	155,83 €	187,00 €				
Abonnement annuel	Etudiants	1 an	155,83 €	187,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes -25 ans non cannois	1 an	214,17 €	257,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives cannois - 18 ans	1 an	92,50 €	111,00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives non cannois - 18 ans	1 an	125,83 €	151,00 €				
Sur facture pour la location de la salle de réunion par les associations cannoises et autres organismes.	NF	Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes	Assemblées Générales	Forfait 4 h	Gratuit	Gratuit		
		Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes		Forfait 1/2 Journée	53,33 €	64,00 €		
				Forfait Journée	95,00 €	114,00 €		
Sur facture pour la location de la salle Fitness par les associations cannoises.		Salle de Musculation Fitness		Heure	3,75 €	4,50 €		
DANS LE CADRE DES CAMPAGNES ELECTORALES OFFICIELLES								
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation des salles dans le cadre de réunions politiques organisées pendant les périodes officielles de campagnes électorales dans la limite de 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats.								

SPORTS						
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
BOUTIQUE CANNES CAPITALE DU SPORT EN PLEIN AIR (tarifs indiqués H.T.)						
VENTE DE PRODUITS DERIVES "CANNES SPORTS"					H.T.	T.T.C. (tva 20%)
<p>Ces articles seront mis en vente à la Direction Sports Jeunesse.</p> <p>Cette boutique pourra également être installée ponctuellement sur divers événements où la Ville est partenaire.</p> <p>10% de la quantité des produits dérivés pourront être utilisés dans le cadre de la promotion du programme Cannes, capitale du sport en plein air.</p>	NF	Tee-shirt technique Femme	Bleu et Blanc	Unité	12,50 €	15,00 €
		Tee-shirt technique Homme	Bleu et Blanc	Unité	16,67 €	20,00 €
		Polo Femme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Polo Homme	Bleu et Noir	Unité	20,83 €	25,00 €
		Débardeur technique Femme	Bleu	Unité	12,50 €	15,00 €
		Débardeur technique Femme	Blanc et bleu	Unité	20,83 €	25,00 €
		Veste sans Manche	Bleu marine	Unité	25,00 €	30,00 €
		Sweat-shirt avec capuche	Bleu marine	Unité	25,00 €	30,00 €
		Veste zippée avec capuche	Bleu marine	Unité	25,00 €	30,00 €
		Casquette	Blanche et bleue	Unité	8,33 €	10,00 €
		Sac sportif	Bleu	Unité	15,00 €	18,00 €
		Totebag	Plusieurs coloris	Unité	4,17 €	5,00 €
		Gobelet réutilisable	Plusieurs coloris	Unité	4,17 €	5,00 €

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
PISCINES					
DROITS D'ENTREE DES PISCINES					
<p>1. PUBLIC (Piscine Montfleury) Paiement sur place ou au constaté ; pour les forfaits : validité de 18 mois maximum à compter de la date de l'achat.</p> <p><u>Tarification différenciée :</u> 1) tarifs résidents cannois sur présentation justificatif de domicile, pièce et photo d'identité 2) tarifs résidents extérieurs</p> <p><u>Entrées vendues sous trois formes :</u> a) à l'unité b) forfait de 10 ou 20 entrées (valide 18 mois sauf CE) c) forfait de 10 ou 20 heures (valide 18 mois sauf CE).</p> <p><u>Forfait CE :</u> validité : 1ère utilisation 18 mois maximum à compter de la date de vente par la Ville. Dernière utilisation 18 mois maximum après la première utilisation.</p> <p><u>Tarifs réduits :</u> -Etudiants, -Séniors de plus de 60 ans, -Familles nombreuses, -Personnes handicapées, -Chômeurs, -Personnes bénéficiant du RSA Socle, -Comités d'entreprises 10 forfaits minimum, -Groupes de plus de 10 personnes.</p> <p><u>Tarif jeune :</u> Enfants âgés de 4 à 17 ans révolus.</p> <p><u>Gratuité accordée :</u> - sur présentation, si nécessaire, d'un justificatif. - La Ville se réserve aussi le droit d'offrir ponctuellement des entrées gratuites dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires.</p> <p>Fourniture carte-badge par lot, au prix unitaire</p> <p>2. ANIMATIONS : Paiement sur place ou au constaté, tarif applicable par personne</p> <p><u>Renouvellement carte-badge :</u> en cas de perte ou de vol</p>	NF	1 Entrée tarif plein	Cannois		4,30 €
			Non cannois		5,90 €
		Forfait 10 entrées tarif plein	Cannois		34,60 €
			Non cannois		49,40 €
		Forfait 20 entrées tarif plein	Cannois		61,00 €
			Non cannois		86,50 €
		Forfait 10 heures tarif plein	Cannois		26,80 €
			Non cannois		37,80 €
		Forfait 20 heures tarif plein	Cannois		46,70 €
			Non cannois		66,80 €
		1 Entrée tarif réduit	Cannois		3,30 €
			Non cannois		4,30 €
		Forfait 10 entrées tarif réduit	Cannois		25,80 €
			Non cannois		35,60 €
		Forfait 20 entrées tarif réduit	Cannois		44,60 €
			Non cannois		62,20 €
		Forfait 10 heures tarif réduit	Cannois		20,10 €
			Non cannois		28,00 €
		Forfait 20 heures tarif réduit	Cannois		33,40 €
			Non cannois		46,80 €
		1 Entrée tarif jeunes	Cannois		3,30 €
			Non cannois		4,30 €
		Forfait 10 entrées tarif jeunes	Cannois		25,80 €
	Non cannois		35,60 €		
Forfait 20 entrées tarif jeunes	Cannois		44,60 €		
	Non cannois		62,20 €		
enfants âgés de moins de 4 ans					Gratuit
Accompagnateur de personne handicapée (si présence indispensable) bénéficiant de gratuité.					Gratuit
1 carte		Clubs			2,50 €
1 carte		Tout public			5,00 €

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
<p><u>Cours natation</u> : 1/2 heure, maximum 2 personnes par cours.</p> <p><u>Cours natation semi-collectif</u> : 1/2 heure, 3 à 4 personnes par cours.</p> <p><u>Cours en groupe</u> : aquaphobie, natation pré et post natale, perfectionnement natation, animations diverses.</p> <p>Ecole de natation : en groupe.</p> <p><u>Cours vendus sous trois formes</u> :</p> <p>a) à l'unité b) forfait de 5 cours (valide 6 mois) c) forfait de 10 cours (valide 1 an)</p> <p>3. ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES : Paiement sur facture</p> <p>Sont tarifés la location de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lignes d'eau, - bassins, - halls d'accueil, vestiaires, plages - salle de réunion, - espaces publicitaires extérieurs - espaces publicitaires intérieurs. <p>Modalités d'encaissement : Location lignes d'eau + bassins : défini par conventionnement avec l'organisme, paiement sur facture ou paiement sur place par l'adhérent (droits d'entrées) ; Autres espaces : paiement sur facture.</p> <p>Arrhes : 30% à verser lors de la réservation par des clubs ou des organismes extérieurs à la commune.</p> <p>La gratuité d'utilisation des bassins est appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux associations sportives cannoises à l'exception des cours d'aquagym et autres activités à caractère commercial, - aux organisateurs de manifestations reconnues par la Ville d'intérêt général. 	NF	1 cours	Cannois		18,40 €
			Non cannois		25,20 €
		1 cours semi-collectif	Cannois		13,40 €
			Non cannois		17,50 €
		1 cours en groupe	Cannois		8,90 €
			Non cannois		13,40 €
		5 cours particuliers	Cannois		80,30 €
			Non cannois		108,10 €
		5 cours semi-collectifs	Cannois		57,00 €
			Non cannois		76,40 €
		5 cours en groupe	Cannois		38,30 €
			Non cannois		57,00 €
		10 cours particuliers	Cannois		150,60 €
			Non cannois		204,80 €
		cours semi-collectifs au trimestre	Cannois		103,70 €
			Non cannois		141,90 €
		cours en groupe au trimestre	Cannois		71,60 €
			Non cannois		104,60 €
		Ecole Municipale de Natation (1 séance hebdomadaire hors jours fériés et vacances scolaires)	Cannois	Année scolaire (de septembre à juin)	125,00 €
			Non cannois		200,00 €
		Encadrement d'activités physiques et sportives	1 intervenant	1 heure	32,10 €
		Ligne de nage 25m	Montfleury	1 heure	19,00 €
			Les Oliviers	1 heure	17,70 €
		Petit bassin	Montfleury (bassin entier)	1 heure	33,10 €
			Montfleury (demi bassin)	1 heure	23,00 €
		Manifestation événementielle	Montfleury	Forfait journalier jusqu'à 22h	1 728,40 €
				1/2 journée	917,20 €
				par heure au delà de 22h	234,80 €
Halls d'accueil, vestiaires, plages	Autres Public	par m2/par jour	22,50 €		
Espaces publicitaires extérieurs	Toutes piscines	ml/jour	37,40 €		
Espaces publicitaires intérieurs	Toutes piscines	ml/jour	29,20 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ADAPTES							
ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP							
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques.</p>	NF	Inscription à une discipline sportive à l'année	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	octobre à juin	60,40 €		
			Enfants extérieurs à la commune	octobre à juin	120,70 €		
		Inscription à une discipline sportive durant un trimestre	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	21,70 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	43,40 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	45,60 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	91,20 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	25,30 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	50,20 €		
		ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS					
		ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS					
<p>La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques</p> <p>Au bureau du Régisseur pour la 1ère inscription Sur place D'avance Régie de recettes - Numéraire - chèques</p>	NF	Activités sportives (1 séance hebdomadaire hors vacances scolaires)	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 trimestre	36,80 €		
				Année scolaire (octobre à juin)	96,90 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre	51,20 €		
				Année scolaire (octobre à juin)	139,20 €		
		Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes	1 semaine	50,20 €		
			Enfants extérieurs à la commune	1 semaine	65,20 €		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX							
PAR LES COLLEGES LYCEES ET ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SPECIALE							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, tennis, piste d'athlétisme).</p> <p>Pour les Collèges, compte tenu de la réciprocité Ville-Conseil Départemental, la gratuité est accordée hors nouvel équipement non subventionné par le Conseil Départemental.</p> <p>Sur facture établie en fin d'année scolaire conformément à la programmation validée par les chefs d'établissements avant le début de l'année scolaire. Titre de recettes.</p>	NF	Stade		1 heure	24,00 €		
		Gymnase, salle de gym		1 heure	17,20 €		
		Piscine	Bassin entier	1 heure	89,50 €		
			Ligne d'eau 25m	heure / ligne	22,40 €		
		Tennis		heure /court	10,50 €		
		Piste Athlétisme		heure/piste	5,70 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX							
PAR DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS PRIVES D'EVENEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS							
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hormis pour l'utilisation du Dojo des Coteaux.</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p> <p>* Le forfait journalier s'entend hors frais relatif à la sécurité, et à la maintenance électrique (montée des pylônes, installation de coffrets électriques).</p>	NF	GYMNASES - DOJOS A USAGE SPORTIF OU CULTUREL					
		Gymnases En dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Mûriers	8h00 - 22h00 / Heure	26,20 €		
				après 22h00 / Heure	31,80 €		
			Grande Salle Ranguin	8h00 - 22h00 / Heure	26,20 €		
			Salle de Boxe Ranguin	après 22h00 / Heure	26,20 €		
			Ranchito	8h00 - 22h00 / Heure	23,80 €		
				après 22h00 / Heure	31,80 €		
			Jacqueline de Romilly	8h00 - 22h00 / Heure	23,80 €		
				après 22h00 / Heure	31,80 €		
			Côteaux	8h00 - 22h00 / Heure	26,20 €		
				après 22h00 / Heure	31,80 €		
			Carnot	8h00 - 22h00 / Heure	26,20 €		
				après 22h00 / Heure	31,80 €		
			Evènementiel	Tous gymnases	8h00 - 22h00 / Heure	60,20 €	
					après 22h00 / Heure	71,80 €	
		Dojo Tribune Est Coubertin	Dojo Tribune Est	8h00 - 22h00 / Heure	23,80 €		
		Local Rez De Chaussée Tribune Est Coubertin	Associations Sportives Cannoises	Mensuel	169,10 €		
		Dojo des Côteaux, en dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Associations non Cannoises et autres	8h00 - 22h00 / Heure	23,80 €		
			Associations non Cannoises et autres	1/2 journée	90,90 €		
			Associations non Cannoises et autres	1 journée	181,20 €		
			Associations Cannoises	8h00 - 22h00 / Heure	7,20 €		
		COMPLEXE COUBERTIN					
		STADE COUBERTIN					
		Matches de prestige, nationaux, internationaux.	Terrain	Forfait* journalier amplitude de 8h à 24h	11 626,20 €		
		Evènementiel sportif et non sportif	Stade	Par jour	14 406,30 €		
				3 < jours < 7	13 237,70 €		
				jours = ou > 7	10 812,40 €		
		Location Espaces Montage/Démontage		Par jour	7 231,40 €		
		Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	378,80 €		
		Réunions, Formations, Expositions et autres	Salle n°101 Tribune Est	par heure	17,10 €		
Location	Salon VIP	par heure	47,80 €				
Location	Buvette Tribune Ouest	Par jour	114,40 €				
STADE GIOANNI							
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	161,50 €				

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hors Salle multi-activités des Hespérides.</p>	NF	STADE MARCEL DOMERGUE			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	92,50 €
		STADE MURIERS 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	54,70 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	16,00 €
			Plateau Scolaire	par heure	24,30 €
		COMPLEXE CHEVALIER			
		STADE CHEVALIER 1			
		Matches de prestige nationaux, internationaux	Terrain	Forfait match	
				Diurne	973,30 €
				Nocturne	1 223,80 €
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	161,50 €
		STADE CHEVALIER 2			
		Matches, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	161,50 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	24,40 €
				l'heure avec éclairage	31,80 €
			Piste cyclable	par heure	33,50 €
				l'heure avec éclairage	50,20 €
		organisation de courses cyclistes par les instances fédérales	Piste cyclable	par heure	16,40 €
				l'heure avec éclairage	26,80 €
		STADE CHEVALIER 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	94,60 €
		COMPLEXE MAURICE CHEVALIER			
		Accès au Complexe Chevalier pour les coaches privés des sportifs de haut niveau défendant les couleurs d'un club cannois.	Complexe	par heure	8,20 €
		COMPLEXE SAINT CASSIEN			
		STADES SAINT CASSIEN 1 - SAINT CASSIEN 4			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	54,70 €
		STADE SAINT CASSIEN 2			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	47,60 €
		STADE SAINT CASSIEN 3			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	161,40 €
		STADE RANGUIN			
		Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	47,80 €
STADE HESPERIDES					
Matches Entraînements Stages	Terrain	par heure	161,50 €		
Mise à disposition d'espaces à vocation commerciale.	Jumping International	Forfait Manifestation	3 817,10 €		
Salle Multi-activités des Hespérides	Associations sportives Cannoises	par heure	3,70 €		
	Associations sportives ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette/Siagne, Pégomas, Théoule/Mer, Vallauris, Auribeau/Siagne)	par heure	5,30 €		
	Autres associations sportives	par heure	7,10 €		
	Configuration évènementiel ou activités non sportives	par heure	36,30 €		

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général"</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p>	NF	TOUS STADES			
		Hors matchs de prestige	Eclairage	par heure	20,10 €
		AUTRES EQUIPEMENTS			
		BEACH VOLLEY	Terrain	par heure	30,10 €
		BEACH VOLLEY	Eclairage	par heure	4,40 €
		BOULODROMES	Configuration non événementiel	1 heure / 1jeu	10,60 €
			Configuration événementiel	1 heure / 1jeu	23,00 €
		BOULODROME TRONCY	Configuration événementiel	Par jour	2 770,10 €
		Salle REINE ASTRID	Associations non cannoises et autres	1 heure	22,40 €
			Associations cannoises	forfait 4 h Assemblées Générales	Gratuit
Fronton Michel Ughetto	Terrain en configuration scolaire, associative et événementielle	par heure	25,00 €		
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX					
PAR TOUS TYPES DE PUBLICS					
Emission d'un titre de recettes sur présentation d'une facture ou d'un état récapitulatif des frais engagés (Pièces et main d'œuvre).	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes			Frais Réels
Sur facture pour la location à but commercial d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs organisés par les associations et autres organismes		Espaces commerciaux sur tous les équipements sportifs de la Commune	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m ² / jour	15,00 €
Sur facture pour l'occupation du domaine sportif (hors espaces déjà tarifés) dans le cadre d'événements		Commercialisation d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs ou autres	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m ² / jour	3,90 €

SPORTS					
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
PALAIS DES VICTOIRES					
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU PALAIS DES VICTOIRES					
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement.</p> <p>La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général".</p> <p>L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>Sur facture A terme Titre de recettes.</p>	NF	NIVEAU -1			
		Parking intérieur non gardé, 150 places dont 6PMR Lié à utilisation grande salle événementiel	150 places dont 6 PMR (*)	par place / par jour	12,10 €
		NIVEAU 0			
		Parvis (500kg/m²) Expositions	600 m²	Par m² / par jour	14,70 €
		Salle (440m2) Gérard GARRIGUE	Utilisation Lycées & Ets d'éducation spéciale	Salle/heure	17,20 €
			Utilisation sportive ou culturelle hors équipements sportifs	Salle/heure	23,80 €
			Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	35,40 €
		Salle (459m2) Michel FIHUE	Utilisation Lycées & Ets d'éducation spéciale	Salle/heure	17,20 €
			Utilisation sportive ou culturelle hors équipements sportifs	Salle/heure	23,80 €
			Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	35,40 €
		Hall d'entrée N.O Expositions	200 m²	Par m²/par jour	4,90 €
		Vestiaire ASC	76 m²	Par heure	18,50 €
		Vestiaire RCC	76 m²	Par heure	18,50 €
		Vestiaire HB 1	65 m²	Par heure	12,60 €
		Vestiaire HB 2	65 m²	Par heure	12,60 €
		Vestiaire scolaire	49 m²	Par heure	12,60 €
		Vestiaire scolaire	38 m²	Par heure	12,60 €
		Parking extérieur non gardé	127 places dont 5 PMR (*)	Place/jour	Gratuit
		NIVEAU 1			
		Grande salle Utilisation Gymnase	Associations non Cannoises et entreprises A 4000 places	Par heure	167,20 €
			Collèges et lycées Evénements sportifs exclusivement A 3000 places	Par heure	17,10 €
		Grande salle Utilisation évènementiel sportif et non sportif	Location Espaces Exploitation	Par jour	13 872,40 €
				3 < jours < 7	12 703,70 €
				jours = ou > 7	10 390,30 €
		Location Espaces Montage/Démontage (- 50% / exploitation)	Grande salle	Par jour	6 925,30 €
				1/2 journée	3 462,70 €
		Prestations de services grande salle	Equipement/Protection du sol	Par jour	1 157,80 €
		Matériel/grande salle	Sono	Par jour	723,80 €
Poteaux de sécurité	Par jour		2,40 €		
Espace buvette 1er niveau 1/grande salle	277 m²	Par jour	115,50 €		
Espace buvette 1er niveau 2/grande salle	277 m²	Par jour	115,50 €		
Espace VIP / Bords du Terrain Grande salle	60 m²	Heure	36,60 €		
Hall d'entrée N.1/expositions	160 m²	Par m²/par jour	4,90 €		

SPORTS							
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement.</p> <p>La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général".</p> <p>L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>Sur facture A terme Titre de recettes.</p>	NF	NIVEAU 2					
		Salle de conférence (dont hall d'accueil)	102 m ²	Par jour	358,40 €		
			102 m ²	1/2 jour amplitude 8h	216,10 €		
			Associations Cannoises (inclus mobilier, matériel) 102 m ²	Assemblées Générales Forfait 4H	Gratuit		
			102 m ²	Heure	36,60 €		
		Club house	119 m ²	Par jour	479,90 €		
			119 m ²	1/2 journée amplitude 8h	289,00 €		
			119 m ²	Heure	48,30 €		
		Terrasse 2e niveau/lié club house	269 m ²	Par jour	238,40 €		
			269 m ²	1/2 journée amplitude 8h	143,20 €		
			269 m ²	Heure	25,10 €		
		Régie TV	29 m ²	Par jour	115,50 €		
		Prestations de services/Mobilier	Table	Par jour	14,10 €		
			Chaise	Par jour	3,20 €		
			Sono	Par jour	230,90 €		
		TOUT PALAIS					
		Sauf Salle trampoline et Salle scolaire	Location Espaces Exploitation	Par jour	25 384,70 €		
				3 < jours < 7	23 082,00 €		
				jours = ou > 7	20 663,20 €		
			Location Espaces Montage / Démontage (- 50% / exploitation)	Par jour	12 698,30 €		
		PUBLICITE ESPACE VERTICAL					
		Panneau extérieur	Fabrication, pose et dépose à la charge du client	Par mètre linéaire / par jour	39,80 €		
		Panneaux intérieurs	Fabrication, pose et dépose à la charge du client	Par mètre linéaire / par jour	30,10 €		



Ville de Cannes

CULTURE

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MISE A DISPOSITION DE SALLES OU D'ESPACES CULTURELS					
GERES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE					
GRATUITE					
<p>Gratuité Salle et Frais Techniques : Services municipaux Cannois / Etablissements scolaires cannois primaires / Etablissement scolaires secondaires publics et établissements primaires et secondaires privés sous contrat et IUT de Cannes, Ecole Supérieure Régionale d'Acteurs et Université Côte d'Azur / Réunions politiques organisées pendant les dates officielles de campagne électorale (limité à 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats) / Résidence d'Artistes cannois et non cannois (Trois services techniques offerts par résidence à la condition que la compagnie en résidence propose un workshop, une médiation ou en vue d'une programmation au sein de la saison de spectacles municipale) / Rectorat de Nice, Education Nationale / Faculté des Métiers / CCAS</p> <p>Gratuité : salle, frais techniques payants : Concours National de piano associant les élèves et les professeurs du CRD / associations ou écoles artistiques cannoises (1 fois par an en fin d'année scolaire) / Etablissements publics administratifs / Hôpital Simone Veil de Cannes / Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins / Groupement d'Intérêt Public Cannes / En cas de problème majeur : intempéries, inondation, canicule, panne de climatisation etc...</p>					
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf pour les établissements scolaires primaires publics et sous contrat cannois. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	THEATRE LA LICORNE 483 places			
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	400,00 €
			Organismes philanthropiques		105,00 €
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		136,00 €
			Organisateurs privés		1 313,00 €
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Etablissements Scolaires	387,00 €	
			Communes limitrophes	750,00 €	
			Communes non limitrophes	765,00 €	
			Organismes philanthropiques	285,00 €	
			Organisateurs privés	1 953,00 €	
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	750,00 €	
		Hall Licorne (utilisateurs Cannois uniquement)			
de 8h à 20h		A titre exceptionnel et lorsque la salle de spectacle n'est pas utilisée le jour même	Par jour	112,00 €	

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)			
* sauf en cas de mention particulière								
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf pour les établissements scolaires primaires publics et sous contrat cannois. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	SALLE MIRAMAR - 406 places						
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	400,00 €			
			Organismes philanthropiques		105,00 €			
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		105,00 €			
			Organisateurs privés		2 702,00 €			
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Communes limitrophes		527,00 €			
			Communes non limitrophes		750,00 €			
			Etablissements Scolaires		386,00 €			
			Organismes philanthropiques		227,00 €			
			Organisateurs privés		3 337,00 €			
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		750,00 €			
		SALLE STANISLAS 330 places						
		Réservations habituelles et occasionnelles	Associations cannoises à but non lucratif, antennes locales d'associations nationales		Par heure, les deux premières heures	14,30 €		
					Par heure supplémentaire au delà des 2 heures	9,90 €		
			Autres utilisateurs occasionnels à but non lucratif		Droit de perception à la journée	111,00 €		
Droit de perception demi journée	102,00 €							

CULTURE							
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS							
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf pour les établissements scolaires primaires publics et sous contrat cannois. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>	NF	THEATRE ALEXANDRE III (164 places)					
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	305,00 €		
			Associations cannoises identifiées par Associations + utilisant la salle 1901	4 heures	62,40 €		
			Forfait conférences pour les associations cannoises et des communes limitrophes	4 heures	105,00 €		
			Organismes philanthropiques	Par jour	63,00 €		
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	Par jour	59,00 €		
			Organisateurs privés	Par jour	1 345,00 €		
			Associations et organismes publics	Par jour	422,00 €		
			Etablissements Scolaires		398,00 €		
			Organismes philanthropiques		124,00 €		
			Organisateurs privés		1 480,00 €		
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		124,00 €		
		ESPACE MIMONT (129 places)					
		Utilisateurs cannois dans la limite des 80 jours Ville et des créneaux disponibles	Associations cannoises utilisant la salle sans aucun accès à la régie technique (dans le cadre des 80 jours ville)	4h	35,50 €		
		LOCATION KIOSQUE A MUSIQUE					
		Location kiosque à musique	Plage horaire de 16 heures	Par jour	1 020,00 €		
		SUQUET DES ARTISTES					
Payable d'avance pour la période prévue par le contrat titre de recette	Redevance d'occupation Ateliers d'artistes	Par mois et par atelier	10,50 €				

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
SPECTACLES ORGANISES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE : THEATRE DE LA LICORNE, "P'TITS CANNES A YOU", ...					
<p>Gratuités : pour certains spectacles selon les conditions définies par l'(es) organisateur(s) / offre promotionnelle "une place achetée une place offerte" selon les conditions définies par les organisateurs / Nombre de places exonérées, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur / Personnalités du protocole, la presse, éductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / les professionnels invités / les bénéficiaires Culture du Cœur, les accompagnateurs de groupe de personnes handicapées, les accompagnateurs de groupes sociaux, les accompagnateurs de groupes scolaires / les écoles élémentaires de la Ville de Cannes, les centres de loisirs dépendant du service éducation de la Ville de Cannes / Dispositif famille au spectacle : pour une entrée élève à 5 € jusqu'à 4 accompagnateurs de cet élève (parents, frères ou soeurs) bénéficieront d'entrées gratuites, à partir du 5ème accompagnateur le tarif réduit sera appliqué. / Invitations : gagnants de jeux concours et de tombolas : Radios, AFM Téléthon, Lotos , tombolas de structures privées (écoles,...) et publiques, Lots distribués parmi les produits dérivés ou une place offerte dans le cadre de la programmation "Sortir à Cannes" suite à la validation de six expériences culturelles liés à la carte Cannes Pass Culture Jeunes ... Invitations dans le cadre de partenariats ponctuels avec d'autres structures de la Ville, avec des professionnels de la Culture, avec des structures privées dans le domaine de la culture (soirées VIP en rapport avec la culture), mécènes,... Nombre d'invitations, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur.</p> <p>Gratuité limitée : une place offerte dans le cadre de la programmation du Théâtre de la Licorne ou du festival P'tits Cannes à You, pour la durée de validité de la carte aux porteurs de la carte Cannes Pass Culture Jeunes.</p>					
L'entrée est différenciée en fonction de la catégorie d'utilisateur Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, paiement en ligne par carte bancaire, mandat administratif. Pass culture jeunes (présentation de la contremarque)	NF	Entrées	Tarif plein	Par personne	10,00 €
			Tarif réduit : Chômeurs et personnes en phase de réinsertion, étudiants, moins de 26 ans, handicapés allocataires, grands mutilés de guerre, bénéficiaires du minimum vieillesse, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille).		5,00 €
			Tarif pour les scolaires et les parents accompagnateurs (dans la limite de deux).		5,00 €
			Tarif groupe à partir de 6 personnes, Tarif pour les professionnels de la Culture et les professeurs.		7,00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		5,00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		7,00 €
			Tarif plein coréalisation		10,00 €
			Tarif réduit coréalisation (moins de 18 ans)		5,00 €
			Ptit's Cannes à You tarif plein		6,00 €
			Ptit's Cannes à You - tarif réduit (même critères que pour les spectacles)		4,00 €
			Tarif plein événement hors les murs		20,00 €
			Tarif réduit événement hors les murs		15,00 €

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
VENTE DE T-SHIRTS					
VENTE EN RELATION AVEC LES REPRESENTATIONS ARTISTIQUES					
Le tarif est différencié en fonction du type de marchandise Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, en ligne par carte bancaire	NF	Vente de T-shirts -Vente de produits dérivés	Manches courtes	l'unité	11,00 €
			Manches longues		13,00 €
			Artistes des spectacles, accueil, techniciens, Invités protocole		Gratuit
			Magnets Porte-clés		3,00 €
			Affiches des spectacles		3,00 €
			Badges Pin's		2,00 €
ECLAIRAGE SON					
La redevance est valable par tranche de 2 heures, 12 heures maximum par jour; toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires. Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Mise à disposition de techniciens dans le cadre de l'utilisation d'une salle de spectacle	Mise à disposition par tranche de 4 heures	forfait	132,00 €
			Mise à disposition par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	par tranche de 2 heures	65,60 €
EXPOSITIONS SALLE MIRAMAR ET MEDIATHEQUE RANGUIN					
EXPOSITIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE CANNES APRES SELECTION DES ARTISTES					
Tout public	NF	Espace Miramar	Gratuité sauf droit d'accès fixé par la délibération autorisant la tenue de l'exposition		
EXPOSITIONS ITINERANTES					
LOCATION D'EXPOSITIONS ITINERANTES FREDERIC ALTMAN "LA PHOTOGRAPHIE OU LA FUREUR DE VIVRE", GILLES JACOB " PHOTOGRAPHIES DU FIF" ET MARC PIANO "PAYSAGES APPRIVOISES".					
Gratuité: Ville jumelée ou en partenariat avec Cannes					

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MUSEES - POLE D'ART CONTEMPORAIN DE CANNES : LA MALMAISON - VILLA DOMERGUE - SUQUET DES ARTISTES					
DROITS D'ENTREE					
GRATUITE					
Enfants Cannois : Enfant domicilié sur Cannes / enfant scolarisé dans un établissement Cannois et dont un parent au moins travaille sur Cannes					
Gratuité Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, des sites du Pôle d'art contemporain de Cannes : centres aérés, loisirs / étudiants (sur présentation de justificatifs) / moins de 18 ans / demandeurs d'emploi / handicapés allocataires et accompagnateurs / grands mutilés de guerre / bénéficiaires du minimum vieillesse / enseignants avec leur classe / journalistes / porteurs de la carte ICOM, ICOMOS / guides conférenciers (hors droit de parole) / invités protocole et agents de voyage en repérage / VIP / éductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs / réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / Les bénéficiaires Culture du Coeur et les gagnants de jeux concours organisés par la Ville.					
Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal : chaque 1er dimanche de novembre à mars inclus / lors de la Nuit Européenne des Musées, des journées européennes du patrimoine, des concerts pour la Fête de la musique, du Slow Art Day / lors des manifestations organisées par les services municipaux / lors des journées nationales de l'archéologie (en cas de programmation dédiée) / Classes cannoises et leurs professeurs dans le cadre des projets d'Education Artistique Culturelle (EAC) des Musées / participants aux ateliers de formation d'enseignants cannois, ateliers de pratique artistique pour le personnel en activité de la ville de Cannes / groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs pris en charge par des structures présentes ou agissant sur le territoire cannois.					
Gratuité limitée Musée du Masque de fer et du Fort Royal : porteurs carte membre association Amis Ile Ste Marguerite Iles de Lérins / manifestation historique annuelle autour du Mémorial Huguenot, visiteurs hébergés sur le site du Fort Royal .					
Gratuité limitée sites du pôle d'Art Contemporain de Cannes qui accueillent la manifestation Les Rencontres de Cannes.					
Gratuité limitée Fort Royal : Visiteurs avec prestations sur le site du Fort Royal					
Gratuité limitée Musée des Explorations du monde et du Suquet des Artistes : manifestation le Suquet des Arts					
Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal : entrées et activités proposées lors du Week-End des Musées en Folie et La Quinzaine des Musées.					
Gratuité limitée Cour intérieure Musée des Explorations du monde et Chapelle : Classes cannoises et leurs professeurs dans le cadre des projets d'Education Artistique Culturelle (EAC) des Musées.					
Gratuité limitée Ateliers RC Bâtiment V Pignon Ouest Musée Masque de fer et Fort Royal : Chercheurs ou artistes travaillant en partenariat avec Musées de Cannes.					
Gratuité Musée Ephémère : enfants de moins de 5 ans / invités protocole et agents de voyage en repérage / VIP / éductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs / réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes					
Pass expos			Pass pour plusieurs expositions		12,00 €
Pass Culture : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré		Ticket Pass donnant droit à plusieurs entrées	Pass Culture Cannois et porteur carte APC		10,00 €
			Pass Culture non Cannois		15,00 €
			Tarif plein Musées en cas d'accès partiel		4,50 €
			Tarif réduit Musées en cas d'accès partiel		2,50 €
			Tarif plein La Malmaison, Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal		6,50 €
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contre-marque générée par l'application.	NF	Entrées	Tarif réduit La Malmaison, Villa Domergue, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Musée des Explorations du monde, pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents de l'association Cannes Bel âge.	Par personne	3,50 €
Enfant Cannois : Enfant domicilié sur Cannes / enfant scolarisé dans un établissement Cannois et dont un parent au moins travaille sur Cannes			Tarif plein Suquet des artistes		4,00 €
			Tarif réduit Suquet des artistes pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 5 personnes et pour les adhérents de l'association Cannes Bel âge.		2,00 €
			Entrée du Fort Royal, du 1er octobre au 31 mai lorsque le musée est fermé.		3,20 €
			Tarif plein Musées Ephémères		4,50 €
			Tarif réduit Musées Ephémères		2,50 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
Gratuité pour 1 accompagnateur		Visite ou Atelier "Premiers pas à la Malmaison" (1 heure) enfants de 3 à 5 ans	Enfant non cannois		8,00 €		
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		6,00 €		
Gratuité pour 1 accompagnateur		Visite ou Atelier "Premiers pas au musée" (1 heure) enfants de 3 à 5 ans	Enfant non cannois	Par séance et par personne	8,00 €		
			Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		6,00 €		
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire. Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.	NF	Atelier adolescent* / adultes dans les sites du pôle d'art contemporain de Cannes, groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.	Cannois		8,00 €		
			Non cannois		10,00 €		
		Dans les Musées , ateliers créatifs en duo enfants/adultes accompagnants,		1 heure , pour 10 personnes (5 duos) maximum par séance	Cannois	Par duo	8,00 €
					Non cannois		10,00 €
		Visite et/ou Atelier pour enfants au Musée des Explorations du monde et dans les sites du pôle d'art contemporain de Cannes (1 heure à 1,30 heure) ; non scolaires ,5-13 ans		Visite et/ou Atelier pour enfants au Musée du Masque de fer et du Fort Royal de 10H à 14H15 ; 7-10 ans	Enfant non cannois	Par séance et par personne	8,00 €
					Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		6,00 €
					Enfant non cannois		20,00 €
					Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		13,00 €
		Anniversaire au Musée du Masque de fer et du Fort Royal le samedi		12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 ; 7-13 ans	Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois		178,00 €
					Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture		131,00 €
		Anniversaire au Musée des Explorations du monde le mercredi après-midi, samedi matin ou samedi après-midi ; 5 - 13 ans, 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte			Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture	Par groupe	67,00 €
					Tarif non cannois		111,00 €
Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année		Visite commentée du Suquet, de ses monuments	Tarif groupe Cannois		111,00 €		
			Tarif groupe non Cannois		188,00 €		
Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 18 personnes maximum Toute l'année		Visite commentée du Suquet, de ses monuments, Entrée du Musée des Explorations du Monde incluse.	Tarif Cannois	Par personne	10,00 €		
			Tarif non cannois		12,00 €		
		Visite guidée individuelle pour les expos du Pôle d'art contemporain , sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne		Par personne	1,00 €		

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire.	NF	Ateliers d'art plastique pour adultes, séance de 2 h au Musée des Explorations du monde. Prix à la séance	Cannois et porteur carte APC et Pass culture	Par personne	17,00 €
			Non Cannois		24,00 €
		Médiation hors les murs Intervention (conférence, visite découverte virtuelle etc...) en dehors du Musée, par exemple : maison de retraite, hôpital, etc. Le périmètre d'intervention correspond à la communauté d'agglomération des Pays de Lérins	Agglo. des Pays de Lérins	forfait par intervention	125,00 €
		Visite commentée du Suquet des artistes, du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort Royal, de la Malmaison ou de la Villa Domergue adaptée pour groupes scolaires Cannois	Etablissements scolaires Cannois (de la maternelle au supérieur) groupe de 30 max	Par classe	Gratuit
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal, du Suquet des artistes, de la Malmaison, de la Villa Domergue ou hors les murs - adaptée pour groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs	Structures et associations relevant du champ médico-social et caritatif présentes ou agissant sur le territoire cannois	Par groupe	Gratuit
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde ou du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal pour les organismes ayant signé un partenariat avec les musées.			Gratuit
		Visite commentée du Musée du masque de fer et du fort royal , du Musée des explorations du Monde , du Suquet des artistes ou de la Malmaison - adaptée pour groupes scolaires non Cannois	Etablissements scolaires non Cannois (de la maternelle au supérieur) Groupe de 10 à 30 pers. Max	Par classe	57,00 €
		Visite conférence "privilège" au sein de la Malmaison, de la Villa Domergue, du Suquet des artistes , pendant la fermeture au public des sites, pour un groupe de 30 personnes maximum. Gratuité en cas de privatisation du site intégral de la Malmaison	Tarif pour le groupe	1 heure	522,00 €
		Visite "privilège" au musée des Explorations du Monde et au musée du Masque de fer et du Fort Royal, pendant la fermeture au public des sites, pour un groupe de 30 personnes maximum.	Tarif pour le groupe	1 heure	522,00 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire.	NF	Visite commentée de La Malmaison, de la Villa Domergue ou du Suquet pour groupes enfants mais non scolaires et Cannois (à partir de 6 ans) et maximum 30 personnes. Centres de loisirs, centres aérés, centres de vacances. Sur Rendez-vous obligatoirement	Groupe de 30 personnes max Cannois	Par groupe	Gratuit
		Visite commentée grand groupe (assurée par un cadre du Pôle d'art contemporain), de la Malmaison ,du Suquet des artistes ou de la Villa Domergue de 16 à 30 personnes max , sur réservation	Cannois		105,00 €
			Non cannois		155,00 €
		Visite commentée groupe (assurée par un cadre du Pôle d'art contemporain), de la Malmaison , du Suquet des artistes, du musée éphémère organisé dans un des sites gérés par le pôle ou de la Villa Domergue jusqu'à 15 personnes, Sur réservation. Majoration du droit d'entrée, selon disponibilité des personnels de médiation.	Groupe jusqu'à 15 personnes	Par personne	2,00 €
		Visite- commentée (collections et/ou site) au musée du Masque de fer et du Fort Royal et/ou au Fort Royal (hors visite gratuite du fort entre le 15 juin et le 15 septembre) ou au musée des Explorations du Monde : pour groupe de 15 à 30 personnes max. tarif de la prestation, applicable en supplément des droits d'entrée, Sur réservation et selon disponibilité du personnel de médiation.	Groupe à partir de 15 personnes		2,00 €
		Visite-conférence "privilège" au musée des Explorations du Monde ou au musée du Masque de fer et du Fort Royal : pour groupe de 9 personnes maximum ; tarif de la prestation, applicable en supplément des droits d'entrée	Groupe (9 personnes max.)	Par groupe	57,00 €
		Tarif jeu visite enfant/adulte accompagnant, groupe de 10 personnes maximum (5 duos adultes enfants)	Cannois	Par duo	8,00 €
			Non cannois		10,00 €
Site Fort Royal	Ateliers réservés aux activités artistiques et scientifiques RC Bâtiment V pignon ouest 52m2 de 10h à 16h30	jour	104,00 €		

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire	NF	Droit de parole au Centre d'art la Malmaison, à la Villa Domergue et au Suquet des Artistes		Par groupe	36,50 €
		Droit de parole dans les musées et le Fort Royal de Sainte-Marguerite , pour les enseignants et les guides conférenciers partenaires des musées de Cannes		Par groupe	Gratuit
		Droit de parole le Fort Royal de Sainte-Marguerite (hors musée du Masque de fer et du Fort Royal), pour les intervenants du titulaire de la délégation de service public Fort et Voile		Par groupe	Gratuit
		Droit de parole, dans les musées et le Fort Royal de Sainte-Marguerite, pour les guides conférenciers non partenaires des musées de Cannes		Par groupe de 30 personnes maximum	36,50 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
MUSEES - CENTRE D'ART MALMAISON - VILLA DOMERGUE - VENTE D'AFFICHES						
VENTE DE CATALOGUES, D'AFFICHES ET DE PRODUITS DERIVES						
<p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville ou en tant que lot dans le cadre du Cannes Pass Culture Jeunes</p>	NF	Badges Picasso		Unité	9,40 €	
		Bracelet Picasso		Unité	9,40 €	
		Bracelet rigide Picasso		Unité	20,00 €	
		Boucle d'oreille		Unité	12,50 €	
		Broche Niki de Saint Phalle		Unité	42,00 €	
		Cahier dessin Niki de Saint Phalle		Unité	6,30 €	
		Cahier écolier Niki de Saint Phalle		Unité	5,20 €	
		Cahier souple		Unité	5,20 €	
		Cahier rigide		Unité	9,40 €	
		Carnets	carnet de notes musée		Unité	3,10 €
			Picasso		Unité	7,30 €
			carnet format 10x15 cm,		Unité	9,40 €
			carnet format 16x24 cm,		Unité	12,50 €
			Carnet de note, expos La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, le Suquet des Artistes, Musées éphémères		Unité	5,20 €
		Cartes postales	musées (à l'unité)		Unité	1,00 €
			musées (Lot de 10)		Par lot	4,50 €
			expositions temporaires du Pôle d'art contemporain		Unité	1,00 €
			expositions temporaires du Pôle d'art contemporain (Lot de 10)		Par lot	7,00 €
			14X20 Niki de Saint Phalle		Unité	1,50 €
		CD reportage expo réalisé par La Malmaison		support CD	Unité	10,40 €
		Collier			Unité	18,80 €
		Crayons	Gris		Unité	1,05 €
			Couleurs Picasso		Unité	5,20 €
		Coussins	Picasso		Unité	62,60 €
			Dali		Unité	36,50 €
		Echarpe Niki de Saint Phalle			Unité	9,40 €
		Eventail	Musées		Unité	10,40 €
			Pôle d'art contemporain de Cannes		Unité	12,50 €
		Foulards	Foulard Picasso, Gabarron		Unité	36,50 €
			Foulard Chagall-Dali-Picasso 90x90cm		Unité	93,90 €
Magnets	Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Pôle d'Art contemporain, Musées Ephémères et Suquet des Artistes		Unité	3,65 €		
Marque page	Marque page des Musées		Unité	1,00 €		
	Marque page Expositions		Unité	1,00 €		
Miroir de poche Niki de Saint Phalle			Unité	9,40 €		

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux prêteurs d'œuvres à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes.</p> <p>Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville</p> <p>Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville ou en tant que lot dans le cadre du Cannes Pass Culture Jeunes</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire en ligne par carte bancaire</p>	NF	Mugs	Avec décor Musée	Unité	5,20 €
			Avec visuel expo La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, Musée Ephémère, Suquet des artistes	Unité	10,50 €
		Parapluie		Unité	18,80 €
		Pendentif céramique Picasso		Unité	15,70 €
		Pendulette Picasso		Unité	26,10 €
		Plateau Exposition		Unité	94,00 €
		Porte-clés		Unité	4,20 €
		Porte monnaie Niki de Saint Phalle		Unité	15,60 €
		Post-it Picasso		Unité	3,20 €
		Poster exposition		Unité	14,60 €
		Puzzles	12 pièces	Unité	16,69 €
			24 pièces	Unité	18,77 €
		Shopping		Unité	14,60 €
		Sac Musées / Pôle d'art contemporain en tissu		Unité	5,20 €
		Set crayons	Set de 12 crayons couleurs, expos de la Malmaison, Espace Miramar, Suquet des artistes, Villa Domergue, Musée Ephémère et Musées de France .	set de 12 crayons	4,20 €
		Stylo ou crayon		Unité	2,10 €
		Tee shirt Musée, centre D'art		Unité	12,50 €
		Frais de port pour la vente par correspondance et la vente en ligne	Envoi en France ou à l'étranger, selon les tarifs postaux en vigueur	\	Variable
		Musées - produits Océanie	Pareo adulte taille unique	Unité	15,00 €
			Pareo enfant	Unité	12,00 €
			Baume monoi "Royal" 60 ml	Unité	15,90 €
			Huile monoi "Royal" 125 ml	Unité	10,90 €
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 120 ml	Unité	8,90 €
			Lot monoi "Tevi Tahiti" 4x60ml	par lot	15,90 €
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 60 ml	Unité	4,50 €
			Tatouage éphémère	Unité	5,00 €
		Affiches	Format 45/45	1	5,20 €
			Format 50/50	1	5,20 €
Format 40/60 (papier de qualité)	1		5,20 €		
Format 50/70, caractère luxueux	1		9,40 €		
Format 80/120	1		14,60 €		
Format 120/176	1		14,60 €		

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Catalogues					
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p>	NF	Catalogues édités par les services de la Direction de la Culture	Bae-Bien-U	l'unité	26,00 €
			Barthélémy Togo	l'unité	49,00 €
			Coffret Histoires Espaces Publics	l'unité	36,00 €
			Les Russes Hors Frontières		
			Livre Toponymie Voulard	l'unité	32,00 €
			Domergue un rêve d'artiste au Paradis		
			Julien Chatelain	l'unité	31,00 €
			Arman Les Inédits	l'unité	30,00 €
			Altman Frédéric : la photographie ou la fureur de vivre		
			Bellay		
			Pavlos Papier en Fête		
			Rousse Georges Méditerranéo	l'unité	29,00 €
			Nils Udo sur l'eau		
			Alberto Magnelli	l'unité	28,00 €
			Alfons Alt		
			Braque		
			La Magie de l'Estampe		
			César expériences graphiques		
			Chagall		
			Les couleurs de la vie		
			Fautriel La figuration libérée		
			Mansouroff		
			Stanley William Harter ou la métamorphose des lignes		
			L'expressivité primitive au regard inspiré		
			Picasso Le nu en liberté		
			Picasso Les chemins du sud		
			Picasso La suite Vollard		
			Salvador Dali 2016		
			Max Ernst, l'imagination en jeu		
			C Gabarron		
Antonio St Sylvestre	l'unité	27,00 €			
Barni Roberto Rien n'appartient à rien					
Bauquier Georges					
Cesar l'œuvre de bronze					
Combas					
Kijno les grandes œuvres					
Moya	1	26,00 €			
Bae Bien-U Et les Pins brodaient le ciel					
Ifergan Eric Hope					

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p>	NF	Catalogues édités par les services de la Direction de la Culture	Pierre Dagonnot Le Masque de fer à l'île Sainte Marguerite	1	25,00 €
			Kehinde Wiley, Peintre de l'épopée.	1	25,00 €
			Avril Armand Après nous le déluge	1	24,50 €
			Clavé Antoni		
			Gerber Théo l'esprit des rêves métamorphose du silence		
			Jacob Gilles photograque		
			Leindorfer Gille		
			Masson André		
			Meriel Olivier		
			Theunissen Pierre		
			Tomaselli Sixty Shot Dream		
			Vauban le Fort Royal		
			Villers André 60 ans de photographie		
			60 chefs d'œuvre de l'école Russe, le nu en peinture 1900 1970	1	24,00 €
			Capron les Capron sculptures céramiques		
			Chu Tehchun Paysages de songes		
			Folon		
			Hartung Hans fondation Hartung Bergman		
			Piano Marc le privilège de l'invention		
			Reinhoud		
			Thumm Peter les dernières créations		
			Finis Léonor Portraits		
			Lhote André Ossip Zadkine		
			Matisse la danse	1	23,00 €
			Mimmo Jodia Silenzio		
			Miro Joan Ancienne collection galerie Pierre Matisse		
			Ozenfant		
			Roy Xavier Instants d'ailleurs		
			Titus Carmel Gérard		
			Bellini		
Qajars					
Vignes JC					
Les Peintres de l'autre rive					
Un siècle de vie cannoise	1	20,00 €			
Demeures anciennes	1	20,00 €			
Ouvrage type "collection Patrimoines" des musées 30x24,5cm					
Pierre et Gilles , le goût du cinéma.					
Louis Cane, Sculptures.	1	15,00 €			
Olivier Masmonteil	1	15,00 €			

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
<p>Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p>	NF	Catalogues édités par les services de la Direction de la Culture	Catalogues d'exposition des musées 27 x 22 cm	1	12,00 €
			Brochures des musées 21 x 21 cm	1	5,00 €
			Avec les pêcheurs de Cannes	align="center">1	align="right">19,40 €
			D'un rivage à l'autre		
			Musiques du monde		
			Voyages immobiles		
			La Croisette	align="center">1	align="right">19,00 €
			Paysages apprivoisés		
			Man Ray		
			Arts traditionnels du Japon : chefs d'œuvre de l'Institut Lussato-Fédier	align="center">1	align="right">18,00 €
			Dali Salvador Dali aux frontières du réel		
			Dali à Cadaqué	1	17,00 €
			A la découverte de la culture inuit	align="center">1	align="right">16,20 €
			En Ethiopie 1980 2001		
			Créations publiques 2		
			Instants publics 2		
			Regards publics 2	align="center">1	align="right">15,00 €
			Talents publics 2		
			Corps à Corps		
			Lot de 2 catalogues déjà constitué		
			Ile(s) - catalogue du musée de Corte 2015	1	18,00 €
			Les Esclaves oubliés de Tromelin de Sylvain Savoia	1	24,00 €
			Trésors de Sagesse de La Goutte créative	1	17,00 €
			Catalogue des expositions du Suquet des artistes et de la Villa Domergue H28 L24	1	15,00 €
			Catalogue d'exposition d'hiver à La Malmaison H28 L24 cm	1	20,00 €
			Catalogue exposition d'été à la Malmaison H 28 L24 cm	1	25,00 €
			Chatwin Bruce l'alternative nomade	align="center">1	align="right">14,20 €
			Szcesny Luxe Calme Volupté		
			Toucher du bois		
			Cannes Elles et Eux V1	align="center">1	align="right">10,00 €
Cannes Elles et Eux V2					
Expressions Azuréennes plaquettes	1	9,00 €			
Créations publiques 1	align="center">1	align="right">8,00 €			
Histoire des Sports Élégants					
Instants publics 1					
Regards publics 1					
Talents publics 1					
Zoo du Musée					
Brochure du Masque de fer			1	5,00 €	

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
LOCATIONS D'ESPACES CULTURELS					
ASSOCIATIONS					
Paiement d'avance Demande de paiement	NF	SUQUET DES ARTITES			
		Location de la salle principale		Par jour	1 000 €
		Location de l'ensemble du lieu		Par jour	2 000 €
MUSEES IMAGES NUMERIQUES					
VENTE D'IMAGES NUMERIQUES PAR MAIL OU ENVOI DE CD					
Tarif par image Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire	NF	Vente	Transfert par mail d'images de moins de 1,8 Mo (image d'étude)	Par image	15,65 €
			Transfert d'images de plus de 1,8 Mo (qualité d'édition)	Par image	26,10 €
MUSEES DROITS D'EDITION					
APPLICATION DE DROITS D'EDITION DUS POUR L'IMPRESSION D'OUVRAGES					
<p>Tarif selon le type de pagination et le nombre de tirages.</p> <p>La réimpression sans modification d'ISBN donne droit à une réduction de 50%.</p> <p>La réimpression de l'ouvrage avec cession des droits à un tiers et modification d'ISBN donne droit à une réduction de 25%.</p> <p>Les droits au niveau mondial multiplient les tarifs par 3, et par 2 au niveau européen.</p> <p>Dans le cadre des expositions qui présentent les œuvres des Musées de Cannes et la publication de leur étude dans un catalogue d'exposition : gratuité d'envoi, de cession d'images et de publication pour le catalogue.</p> <p>Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.</p> <p>Gratuité pour les chercheurs dans le cadre de leur publication de thèse ou les spécialistes ayant signé un partenariat avec les musées de Cannes.</p> <p>Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	NF	Droits d'édition	De 1 à 4 000 tirages	Pagination 1/8	54,30 €
				Pagination 1/4	76,00 €
				Pagination 1/2	98,00 €
				Pagination 3/4	119,50 €
				Page	141,00 €
				Double page	163,00 €
				Couverture	326,00 €
				4ème de couverture	217,00 €
			De 4 001 à 10 000 tirages	Pagination 1/8	76,00 €
				Pagination 1/4	98,00 €
				Pagination 1/2	119,50 €
				Pagination 3/4	141,00 €
				Page	163,00 €
				Double page	185,00 €
				Couverture	380,00 €
				4ème de couverture	249,50 €
			Plus de 10 000 tirages	Pagination 1/8	98,00 €
				Pagination 1/4	119,50 €
				Pagination 1/2	141,00 €
				Pagination 3/4	163,00 €
				Page	185,00 €
Double page	206,50 €				
Couverture	434,00 €				
Couverture	283,00 €				
Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.					Gratuit
Pour les ouvrages à caractère culturel et / ou touristique destinés à faire la promotion du patrimoine artistique de la Ville de Cannes.					Gratuit

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
APPLICATION DE DROITS DE REPRODUCTION DUS POUR IMPRESSIONS DIVERSES					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes.	NF	Droits d'édition	De 1 à 100 tirages	< A4 ou équivalent	156,50 €
				< A3 ou équivalent	292,00 €
				< 50 x 70 cm	521,50 €
				< 120 x 180 cm	782,00 €
				120 x 180 cm et plus	1 043,00 €
			De 101 à 500 tirages	< A4 ou équivalent	365,00 €
				< A3 ou équivalent	683,20 €
				< 50 x 70 cm	1 251,00 €
				< 120 x 180 cm	1 826,00 €
				120 x 180 cm et plus	2 399,00 €
			Plus de 501 tirages	< A4 ou équivalent	626,00 €
				< A3 ou équivalent	1 168,00 €
				< 50 x 70 cm	2 086,00 €
				< 120 x 180 cm	3 129,00 €
				120 x 180 cm et plus	4 172,00 €
Autre prestations			sur devis		
APPLICATION DE DROITS D'EDITION SUR INTERNET					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes. - Par année supplémentaire : + 50 % - Hors réseau local français : majoration de 20 % Les images ne pourront être copiées, stockées, retouchées, modifiées ou être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou commerciales, même partiellement, sans l'accord de la Ville de Cannes	NF	Droits d'édition par photographie et par an	De 1 à 49 photographies	site culturel	62,50 €
				édition	156,00 €
			De 50 à 99 photographies	site culturel	42,00 €
				édition	105,00 €
			Plus de 100 photographies	site culturel	27,00 €
				édition	68,00 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MEDIATHEQUE DROITS D'INSCRIPTION					
MEDIATHEQUE BIBLIOTHEQUE ANNEXE ET BIBLIOBUS					
GRATUITES					
<p>Gratuité adhésions : Chômeurs, RMA, RSA, et personnes non imposables-/ Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans avec parents non imposables-/Bénévoles médiathèques-/Amis médiathèques /élèves cannois de CP et CE1 sur présentation du courrier du Maire accompagnant le trousseau de livres offerts par la municipalité</p> <p>Gratuité limitée : livres et partitions:Classes des établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées)/Centres de loisirs-/Assistants maternelles exerçant à Cannes dans le cadre de leurs activités professionnelles. Sac à livres : possibilité d'offrir un sac à livre dans le cadre des remises de prix pour les concours organisés par les médiathèques.</p> <p>Gratuité Adhésion multimédia (livres inclus) 1 an : en faveur des lauréats des opérations littéraires organisées par ou en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants détenteurs du Cannes pass culture jeunes</p> <p>Gratuité : dans le cadre de la tournée du bibliobus jeunesse et lors de manifestations nationales.</p> <p>Résidence d'auteur : appartement localisé dans l'aile ouest de la villa Rothschild. En faveur des associations culturelles, des auteurs et des artistes après appel à projet et délibération d'un jury.</p>					
<p>Le droit d'inscription est différencié en fonction de la catégorie d'utilisateur (enfant,adulte)</p> <p>- Une carte d'accès aux services de la médiathèque est délivrée contre paiement d'une redevance annuelle. Les conditions de gratuité sont fixées dans la grille tarifaire</p> <p>- Tarif différencié entre les administrés adultes cannois et la population extérieure.</p> <p>En cas de perte ou de détérioration de document : les documents perdus ou gravement détériorés devront être remplacés par un document strictement identique.</p> <p>En cas de non disponibilité dans le commerce, l'utilisateur remboursera la valeur marchande notée dans la fiche informatique du document.</p> <p>Les pénalités de retard s'appliquent à toutes les catégories d'utilisateurs (sauf catégorie enfant et jeune) et pour tous types de documents prêtés.</p> <p>Les jours de fermeture et jours fériés ne sont pas comptés.</p> <p>Exonération des pénalités de retard pour les personnes présentant un justificatif médical mentionnant une incapacité à se déplacer.</p> <p>Les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Cannes bénéficient d'une gratuité pour les prêts de partitions et produits multimédia stockés au Conservatoire uniquement.</p> <p>Plafonnement des pénalités par carte d'abonnement : 30 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	NF	Adhésion livres, partitions et multimédia	1 - Adultes Cannois	Par an	12,50 €
			2 - Adultes usagers des autres communes	Par an	18,80 €
			3 - Enfants, adolescents et étudiants Cannois (enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants)	Par an	3,20 €
			4 - Enfants, adolescents et étudiants non Cannois	Par an	4,80 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia pour les adhérents à APC aventure, Cannes Université, Cannes Bel Age et les détenteurs d'un Pass Culture (Cannois et non Cannois)	Adultes	Par an	7,30 €
		Adhésion livres, partitions et multimédia " Vacancier" valable un mois	Adultes	Un mois	7,30 €
		Adhésion livre " Maison de retraite	Carte Groupe	Par an	31,50 €
		Participation à un cycle d'atelier de plus de 3 séances et nécessitant la présence d'un professionnel de l'action culturelle. 1ère séance d'essai gratuite.	Pour les usagers inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	10,50 €
			Non inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	16,00 €
		Jeux d'animation collectifs		tarif/participant	10,50 €
		Ateliers de pratique artistique ou littéraire animé par un professionnel de l'action culturelle	usagers inscrits aux médiathèques	tarif/participant	10,50 €
			Non inscrits aux médiathèques	tarif/participant	16,00 €
		Cartes d'adhésion	Participation de l'abonné à la réalisation d'un nouveau support en cas de perte	Unité	2,10 €
Pénalités de retard	Application d'une pénalité de retard à compter du 29ème jour de prêt	Par jour et par document prêté	0,25 €		
Adhésion livres, partitions et multimédia - portage à domicile pour adultes isolés ciblés par le C.C.A.S.	Adultes	Par an	Gratuit		

CULTURE					
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Service au public : le prêt entre-bibliothèques (PEB) permet d'obtenir : - la consultation sur place des ouvrages provenant d'une autre bibliothèque pour une durée d'un mois, ou - des photocopies d'ouvrages d'autres bibliothèques. Paiement des frais d'acheminement par l'utilisateur. Obligation de passer par le PEB pour l'utilisateur. Sur place. D'avance Régie des recettes Numéraire, chèques, carte bancaire	NF	Frais de port pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur (aller) et tarifs envoi colis selon poids avec RAR (retour)		Variable
		Frais de reproduction pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur		Variable
		Consultation sur place d'une liseuse ou d'une tablette	Pour les usagers inscrits à la médiathèque en échange d'une pièce d'identité.		Gratuit
		Caution pour le prêt d'une liseuse: encaissement si matériel non restitué ou détérioré	Pour les usagers avec adhésion multimédia		42,00 €
		Prêt d'une tablette : encaissement si matériel non restitué ou détérioré	Pour les usagers avec adhésion multimédia		260,00 €
		Sac à livres		Par unité	3,15 €
LOCATION D'ESPACES CULTURELS					
ASSOCIATIONS					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location des jardins de la Médiathèque pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	900m²	Journée	1390 € jusqu'au 5è jour inclus puis 555€ / jour suppl.
		Location du salon Chêne 18ème de la médiathèque de Noailles pour organisation d'évènement à caractère culturel (Hors Locations VIP)	50m²	Journée	1 120 €
				1/2 journée	585 €
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	160 €
Mise à disposition de la salle de reliure de la médiathèque Noailles pour l'organisation d'ateliers d'art graphique tout public et participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale	87 m2	semestre (janvier-juin et juillet-décembre)	160 €		
SOCIETES PRIVEES - ORGANISATEURS PRIVES - LIBRAIRES					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location des jardins ou des espaces de la médiathèque (période sous réserve d'acceptation en fonction de l'ouverture au public) pour le tournage de long métrage et pour des photographies publicitaires.		Journée	1 390 €
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale		3 heures	150 €
		Redevance d'occupation du domaine public des sites culturels au profit des libraires souhaitant organiser des rencontres avec des auteurs, séances de dédicaces avec vente d'ouvrage		Journée	20 €
MEDIATHEQUE RANGUIN / MEDIATHEQUE ROMAIN GARY					
LOCATION D'ESPACES CULTURELS					
Paiement d'avance Titre de recettes	NF	Location salle de réunion (Hors frais de personnel supplémentaire)	Mise à disposition gratuite pour les associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général		Gratuit
			quelle que soit la durée d'occupation	Forfait journée	191,00 €
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE DE LA PLAGES					
PRETS DE DOCUMENTS					
Sur la Plage Macé juin, juillet, août et septembre gratuit	NF	Prêt de documents 48 heures	Plage Zamenhof à Cannes Bibliothèque d'été de la Plage		gratuit

**CULTURE
CONSERVATOIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - FRAIS DE DOSSIER ET COTISATIONS ANNUELLES							
<p>Les frais de dossier peuvent faire l'objet d'un remboursement si l'élève ne suit aucun cours après le début de l'année scolaire ou si une décision du Conseil de Classe ou du Conseil de Discipline invalidait une demande de réinscription avant de débiter une nouvelle année scolaire.</p> <p>Un règlement des cotisations est possible sans frais par prélèvement en 3 mensualités consécutives. Le 1er tiers est prélevé au maximum le mois suivant la demande de paiement.</p> <p>Distinction tarifs cannois et non cannois, cursus diplômant et non diplômant, adultes et enfants</p> <p>Tarifs réduits (sauf les frais de dossiers) : Réduction de 50% à partir du 3ème enfant d'un même foyer inscrit au Conservatoire sauf pour les locations d'instrument et les frais de dossiers. Pour le cursus création-érudition, deux ou trois disciplines peuvent être choisies. Les élèves non cannois qui prennent deux disciplines sont facturés au tarif E.</p> <p>Sont considérés comme Cannois les usagers domiciliés à Cannes ou, pour les enfants mineurs non domiciliés à Cannes, les élèves scolarisés dans un établissement scolaire cannois dont l'un des parents exerce une activité professionnelle à Cannes ou les usagers justifiant d'un hébergement à Cannes.</p> <p>Inscriptions en cours d'année : Les frais de dossier restent dûs dans leurs intégralité quelle que soit la période d'inscription</p> <p>La totalité du trimestre*** en cours et le suivant, s'il y a lieu, sont dus. Pour les inscriptions effectuées à partir du 2ème trimestre, le montant de la cotisation est calculé au prorata des trimestres restant à effectuer.</p> <p>*** Trimestre = période de 12 semaines calendaires consécutives hors vacances scolaires</p>	NF	A) Frais de dossier annuels individuels (1)		Par an			
		Enfants et adultes	Cannois			20,00 €	
			Non cannois			20,00 €	
		(1) Exception : élèves en horaires aménagés ou en aménagements horaires, élèves ou artistes et interprètes amateurs bénévoles intervenant en renfort dans les pratiques collectives, à la demande de la Ville				Gratuit	
		Forfait pour les photocopies annuelles des documents remis aux élèves dans le cadre de leur scolarité	Inclus dans les tarifs des catégories C, D, E et G			20,00 €	
		B) Atelier Parent/Enfant et Eveil musical					
		Par enfant QF= 0-500	Cannois			79,50 €	
			Non cannois			111,90 €	
		Par enfant QF= 501-1500	Cannois			80,10 €	
			Non cannois			113,40 €	
		Par enfant QF= + 1501	Cannois			81,00 €	
			Non cannois			115,50 €	
		C) Cursus diplômant : Enseignement toutes disciplines y compris piano de complément (2), enseignement vocal, disciplines d'érudition, et Théâtre (initiation et art dramatique)					
		(2) Exception : élèves inscrits en chant actuel ou lyrique à partir du 2ème cycle					
		Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire",	Cannois QF= 0-500			147,00 €	
			Non cannois QF= 0-500			357,90 €	
			Cannois QF= 501-1500			148,50 €	
			Non cannois QF= 501-1500			363,00 €	
			Cannois QF= + 1500			149,70 €	
			Non cannois QF= + 1500			369,90 €	
			Classes à aménagement horaires Exception : Elèves du collèges Les Mûriers et Gérard Philippe		Cannois QF= 0-500		147,00 €
					Non cannois QF= 0-500		147,00 €
					Cannois QF= 501-1500		148,50 €
					Non cannois QF= 501-1500		148,50 €
		Cannois QF= + 1500				149,70 €	
Non cannois QF= + 1500		149,70 €					
Collèges les Muriers et Gérard Philippe			Gratuit				
			Gratuit				
Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	Cannois		Gratuit				
	Non Cannois		Gratuit				
Cursus non diplômants : discipline individuelle + pratique collective et/ou FM (cf. règlement intérieur)	Cannois QF= 0-500		261,90 €				
	Non cannois QF= 0-500		501,90 €				
	Cannois QF= 501-1500		264,00 €				
	Non cannois QF= 501-1500		508,80 €				
	Cannois QF= + 1500		266,40 €				
	Non cannois QF= + 1500		518,70 €				

**CULTURE
CONSERVATOIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)				
* sauf en cas de mention particulière									
<p>Du 1er au 30 juin de l'année scolaire en cours, possibilité de bénéficier d'une "approche instrumentale ou vocale" gratuite. Seul le droit d'inscription reste dû dans son intégralité.</p> <p>* Gratuit en tant que 1ère discipline collective dans le cadre d'un cursus diplômant ou si invité par le Conservatoire à y participer à l'exception de la M.A.O. et des arts numériques.</p> <p>Inscription pour une période limitée : les personnes en situation transitoire dans la région (échanges erasmus, formation professionnelle, stage, etc.) ou souhaitant perfectionner leur pratique artistique de manière ponctuelle, peuvent être inscrites en cours d'année pour une durée limitée. Elles sont facturées au prorata des trimestres d'inscription (tout trimestre commencé est dû).</p> <p>Remboursements d'une partie de la cotisation annuelle : Une partie de la cotisation annuelle peut être remboursée pour les motifs suivants : - en cas d'abandon pour cas de force majeure dûment justifié (liste non exhaustive) : déménagement hors département, longue maladie, décès familial, etc. Le remboursement s'effectue au prorata des trimestres non effectués (tout trimestre commencé est dû), - en cas d'absence d'un enseignant non remplacé au-delà d'une période continue de 4 semaines lorsque le cours suivi n'est relié à aucun cursus ou s'il n'y a plus qu'un seul cours suivi dans le cadre d'un cursus. Le remboursement s'effectue dans ce cas au prorata du nombre de cours non assurés.</p>	NF	Cours individuel non diplômant pour adultes d'un niveau avancé (équivalent ou supérieur au cycle 2).		Par an	Cannois QF= 0-500	600,00 €			
		En fonction des places disponibles, inclusion dans les classes non reconductible automatiquement d'année en année			Non cannois QF= 0-500	801,00 €			
					Cannois QF= 501-1500	651,00 €			
					Non cannois QF= 501-1500	852,00 €			
					Cannois QF= + 1500	702,00 €			
					Non cannois QF= + 1500	900,00 €			
		D) Ateliers ou ensembles instrumentaux, et théâtraux, Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) ou "arts numériques multimédias."							
		Enfants		Exception*		Par an	Gratuit		
				Cannois QF= 0-500			102,00 €		
				Non cannois QF= 0-500			134,10 €		
				Cannois QF= 501-1500			102,60 €		
				Non cannois QF= 501-1500			135,90 €		
				Cannois QF= + 1500			103,50 €		
		Adultes		Non cannois QF= + 1500		138,30 €			
				Exception*		Gratuit			
				Cannois QF= 0-500		132,00 €			
				Non cannois QF= 0-500		156,60 €			
				Cannois QF= 501-1500		133,50 €			
				Non cannois QF= 501-1500		158,70 €			
				Cannois QF= + 1500		135,00 €			
				Non cannois QF= + 1500		161,40 €			
				E) Formation musicale enfants ou adultes et Chorale enfants sans instrument hors choeurs spécialisés, Disciplines d'érudition (en dehors du cursus), à l'exception du Cursus de Création - Erudition, pour tout élève non Cannois étudiant 2 disciplines sur les 3 possibles.					
						Cannois QF= 0-500		Par an	132,00 €
						Non cannois QF= 0-500			156,60 €
						Cannois QF= 501-1500			133,50 €
		Non cannois QF= 501-1500				158,70 €			
		Cannois QF= + 1500				135,00 €			
		Non cannois QF= + 1500				161,40 €			
F) Formation Musicale : cours au Lycée Carnot									
		Cannois QF= 0-500		Par an	110,10 €				
		Non cannois QF= 0-500			110,10 €				
		Cannois QF= 501-1500			111,30 €				
		Non cannois QF= 501-1500			111,30 €				
		Cannois QF= + 1500			112,20 €				
		Non cannois QF= + 1500			112,20 €				
G) Enseignement par la méthode Suzuki pour les élèves jusqu'en CE1 à l'école									
		Cannois QF= 0-500		Par an	124,80 €				
		Non cannois QF= 0-500			336,00 €				
		Cannois QF= 501-1500			125,70 €				
		Non cannois QF= 501-1500			340,80 €				
		Cannois QF= + 1500			127,20 €				
		Non cannois QF= + 1500			347,40 €				

**CULTURE
CONSERVATOIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
** Gratuit si l'élève est inscrit dans le cadre d'un cursus et en classe de Terminale	NF	H) Classe option musique au BAC uniquement pour les élèves de Terminale				
			Exception **	Par an	Gratuit	
			Cannois QF= 0-500		79,50 €	
			Non cannois QF= 0-500		111,90 €	
			Cannois QF= 501-1500		80,10 €	
			Non cannois QF= 501-1500		113,40 €	
			Cannois QF= + 1500		81,00 €	
			Non cannois QF= + 1500		115,50 €	
		I) Projets d'Education Artistique et Culturelle.				
			Cannois		Gratuit	
	Non Cannois		Gratuit			
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - PRÊT ET LOCATION DES INSTRUMENTS ET PARTITIONS						
<p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p>Location des instruments Dans la limite du parc instrumental disponible, location d'une durée de 3 années renouvelable, avec gratuité pour la 1ère année d'étude de l'instrument. Location en cours d'année scolaire : facturation au prorata des trimestres de début de location. Possibilité de paiement par prélèvement en trois fois. Convention de location résiliée automatiquement en cas de démission. Exceptions : mise à disposition gratuite des instruments aux élèves des "projets EAC" pendant toute la durée de leur participation aux projets.</p> <p>A compter du 2ème instrument loué, réduction d'un tiers du tarif pour chaque instrument supplémentaire</p> <p>* Tarif dégressif (moins 50%) à partir du 3ème jour de location.</p> <p>** Exceptions : gratuité pour les particuliers et personnes morales dont l'activité présente un intérêt public local et les enseignants et les élèves du Conservatoire.</p>	NF	Prêt d'instrument dans le cadre des actions d'EAC prises en charge par le Conservatoire	1 an renouvelable	1	Gratuit	
		A. Location d'instrument à l'année aux usagers du Conservatoire	3 ans renouvelables avec pénalités financières allant jusqu'au remboursement intégral de l'instrument à sa valeur neuve en cas de non respect des obligations prévues dans la convention. Gratuité la 1ère année scolaire d'utilisation.		1	120,00 €
		B. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel aux particuliers ou organismes extérieurs** : valeur de remplacement inférieure ou égale à 2.000€*	Journée		1	20,00 €
		C. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel d'une valeur de remplacement supérieure à 2.000€ aux particuliers ou personnes morales**. Supplément au tarif B dû en fonction de la valeur de remplacement de l'instrument ou du matériel loué (par tranche de 1.000€)*	Journée		1	10,00 €
<p>Prêt de partition : durée maximale du prêt 28 jours, avec pénalités de 0,20€ par jour de retard.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p>	NF	Abonnement Location partition aux usagers du Conservatoire	Adultes Cannois	Par an	3,00 €	
			Adultes Non Cannois		5,00 €	
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants Cannois		1,50 €	
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants non Cannois		2,00 €	
		Pénalités de retard		par jour	0,20 €	

**CULTURE
CONSERVATOIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)		
* sauf en cas de mention particulière							
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - MISE A DISPOSITION DES SALLES							
<p>Tarif dégressif en fonction de la durée d'utilisation de la salle.</p> <p>Règlement : Sur place D'avance Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toutes demandes de réservations de salles en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.</p> <p>Tarif dégressif sur la totalité de la demande de paiement en fonction du nombre de salles louées : -10% sur 2 salles. -20% sur 3 à 5 salles -30% au-delà de 5 salles</p>	NF	<p>Mise à disposition Uniquement aux heures d'ouverture du Conservatoire</p>	<p>Horaires fixés par le Conservatoire</p>	1 heure	16,00 €		
				Demie-journée (4 à 5 heures)	51,00 €		
				Journée (6 à 8 heures)	90,00 €		
				<p>Exception</p>	<p>Périodicité et durée fixées par convention</p>	2 jours	156,00 €
						3 jours	208,00 €
						4 jours	261,00 €
						5 jours	312,00 €

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
GRATUITES					
Gratuité pour les reproductions de documents d'archives, pour les documents numérisés et copies numériques ainsi que la diffusion d'images : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Eductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes.					
REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, en ligne, par carte bancaire Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	NF	Acte d'état civil ou des registres paroissiaux	Acte état civil datation imprécise	1	10,50 €
			Acte état civil date connue	1	5,00 €
			Acte registres paroissiaux, date connue	1	10,50 €
			Acte registres paroissiaux, date inconnue	1	15,50 €
Association Amis des archives		Annuel, en contrepartie de l'aide de l'association pour l'enrichissement des fonds communaux	Forfait : 100 documents numérisés par an, droits de reproduction des documents numérisés pour leurs catalogues et leurs conférences uniquement et 30 photocopies par an	Forfait	105,00 €
DOCUMENTS NUMERISES ET COPIES NUMERIQUES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, en ligne pour les CD uniquement Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	NF	CD-ROM des archives	Copie CD-ROM Complet (par CD) et diaporama réalisé par les archives	1	21,00 €
		CD-ROM	Transfert sur CD (par CD)	1	11,00 €
		Numérisation	Par image	1	5,00 €
		Fichier vidéo	Tarif à la minute	1	3,00 €
DIFFUSION D'IMAGE					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Droits de diffusion	Utilisation à usage privé - 5 images en résolution 250 DPI	1	26,00 €
			Large diffusion avec mention source	1	51,00 €
			Publication sans but lucratif à visée scientifique ou universitaire, mémoire ou master d'étudiant	1	Gratuit

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
PUBLICATIONS					
<p>Une remise de 30% est accordée aux libraires et aux espaces d'exposition publics ou privé.</p> <p>Sur place A terme Sous régie de recettes Numéraire, chèque, en ligne par carte bancaire</p> <p>Remise à titre gratuit d'éditions de plus de deux ans aux participants aux activités des Archives Générales, aux contributeurs et donateurs.</p> <p>Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes.</p>	NF	"Chronique de l'hôtellerie cannoise"		1	20,00 €
		"Cannes, elles et eux"	Lot des tomes 1 et 2	2	20,00 €
		"Cannes, histoire d'espaces publics" - fascicule	Fascicule à l'unité	1	5,00 €
		"Cannes, histoire d'espaces publics" - coffret		1	20,00 €
		"Histoire de Cannes"		1	35,00 €
		Lot de 4 publications	Demeures anciennes + "Cannes, elles et eux, 2 tomes" + "La Croisette"	1	50,00 €
		Recueil de témoignages CIAO ITALIA		1	12,00 €
		Inventaire sepia ou couleur		1	20,00 €
		Catalogues des expositions annuelles des Archives		1	5,00 €
		Histoire des sports élégants		1	8,00 €
		Brochure Croisette		1	19,00 €
		Etude de toponymie régionale de P. Vouland		1	20,00 €
		Fascicule quartier Californie illustrant la visite du quartier		1	3,50 €
		Fascicule quartier Russe illustrant la visite du quartier		1	2,50 €
Fascicule quartier Oxford illustrant la visite du quartier		1	1,50 €		
Port vente en ligne ou courrier		1			
ATELIERS ADULTES ET ENFANTS					
<p>Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire</p> <p>Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC</p>	NF	Ateliers	Individuel	1	6,50 €
		Cours relié	dont les fascicules des cours de paléographie	1	15,50 €
ATELIERS SCOLAIRES					
	NF	Atelier dans une école non cannoise	avec déplacement	1	40,00 €

CULTURE ARCHIVES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
VISITES DES QUARTIERS					
Tarif fixé Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire dans les locaux Gratuité pour les scolaires et les handicapés encadrés par les services hospitaliers	NF	Circuit promenade	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	6,50 €
			Non cannois - individuel	1	8,50 €
			Cannois - groupe de max. 15 personnes	Forfait	85,00 €
			Non cannois - groupe de max. 15 personnes	Forfait	117,00 €
			Enfant individuel accompagné de moins de 16 ans	1	Gratuit
			Fascicule quartier Californie illustrant la visite du quartier	1	3,50 €
			Fascicule quartier Russe illustrant la visite du quartier	1	2,50 €
			Fascicule quartier Oxford illustrant la visite du quartier	1	1,50 €
			CONFERENCES		
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Conférence à l'extérieur par un cadre du service	Groupe de max. 15 personnes	Forfait	153,00 €
			Groupe cannois - max. 15 personnes	Forfait	204,00 €
			Groupe non cannois - max. 15 personnes	Forfait	255,00 €
		Présentation des archives	Groupe - max. 15 personnes	Forfait	153,00 €
EXPOSITIONS					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, paiement en ligne uniquement pour les catalogues	NF	Visite guidée de l'exposition temporaire	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	3,50 €
			Hors Cannois - individuel	1	5,50 €
			Etudiants - individuel	1	Gratuit
			Groupe cannois max. 15 personnes	Forfait	41,00 €
			Groupe non cannois max. 15 personnes	Forfait	73,00 €
			Catalogue de l'exposition temporaire	Condensé d'exposition	1
		Catalogue de l'exposition temporaire	Catalogue d'exposition ponctuelle relié	1	5,00 €
LOCATION DE SALLE					
Sur place, à terme, régie de recettes paiement en numéraire, par virement, chèque ou CB.	NF	Location salle Calmette association cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	41,00 €
		Location salle Calmette association non cannoise	Selon les disponibilités	Forfait	76,00 €
		Location salle Calmette - scolaires non cannois	Selon les disponibilités	Forfait	31,00 €
		Location salle Montrose - scolaires non cannois	Selon les disponibilités	Forfait	31,00 €
		Conférence en nos locaux	Sur demande d'un conférencier extérieur et sur un thème en relation avec les archives	Forfait	102,00 €
PRODUITS DERIVES					
Sur place, à terme, sous régie de recettes - Paiement en numéraire, chèque, en ligne, par carte bancaire	NF	Cartes postales	Lot de 5 cartes différentes	1	1,00 €
		Affiches	impression couleur, format A3	1	4,50 €



Ville de Cannes

ADMINISTRATION GENERALE

**ADMINISTRATION GENERALE
DIRECTION MOYENS RESSOURCES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
PHOTOCOPIES					
DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC DANS TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX					
Vente de photocopie et délivrées dans l'ensemble des services municipaux par page et les frais d'envoi seront en sus Sur place Sous régie de recettes / facturation Numéraire, chèques	NF	n&b format A4		1	0,15 €
		n&b format A3		1	0,30 €
		Couleur format A4		1	2,10 €
		Couleur format A3		1	3,15 €
		DVD délivrés par l'Administration Générale		1	3,00 €
LOCATION TOILETTES PUBLIQUES POUR MANIFESTATION					
TOILETTES PUBLIQUES GERES PAR LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE					
A terme Titre de recettes	NF	Mise à disposition toilettes publiques : - Croisette - Forville - Bijou Plage - Plage Macé - Plage Zamenhof - Mariott Sans agent Nettoyage des toilettes à prévoir par l'organisateur Etat des lieux entrant et sortant	Associations	Tarification à l'heure hors ouverture au public	16,35 €
				Journée (24H)	167,75 €
				Soirée (de 18H à 2H)	113,55 €
			Personnes publiques	Tarification à l'heure hors ouverture au public	29,00 €
				Journée (24H)	281,55 €
				Soirée (de 18H à 2H)	171,00 €
			Personnes de droit privé, sociétés d'événementiel etc...	Tarification à l'heure hors ouverture au public	48,00 €
				Journée (24H)	465,00 €
				Soirée (de 18H à 2H)	240,00 €

ADMINISTRATION GENERALE
Mairie Annexe Cannes-la-Bocca

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
MAIRIE ANNEXE DE LA BOCCA					
Sur place A terme Régie de recettes - Quittancier Paiement : numéraire, chèques bancaires	NF	ECRIVAINS PUBLICS			
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	Gratuit
			Usagers non Cannois	Par RDV	6,50 €
		ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE			
		Un rendez-vous	Usagers Cannois	Par RDV	Gratuit
			Usagers non Cannois	Par RDV	6,50 €
		ESPACES PUBLICS NUMERIQUES			
		Espaces publics numériques	Usagers Cannois	Heure	Gratuit
			Usagers non Cannois	30 mins	1,50 €
			Usagers non Cannois	Heure	3,00 €
		Scan	Tous usagers	1	0,50 €
		ATELIERS INFORMATIQUES			
		Ateliers informatiques	Usagers Cannois	La séance	3,50 €
			Usagers non Cannois	La séance	5,00 €

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
Toute heure entamée est due.					
DIVERSES PRESTATIONS					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ sauf la salle 1901, la grande salle Gilbert Fort et la salle Montfleury	Forfait demi-journée 4 heures	62,90 €
		Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ sauf la salle 1901, la grande salle des Gilbert Fort et la salle Montfleury	Heures supplémentaires / heure	29,20 €
		Exposition / Vernissage Maison des Associations Hall et salle 1901	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Exposition et vernissage / Salle ouverte en dehors des réservations pour réunions	Gratuit
		Kermesse / Braderie / Vide greniers Cour extérieure de la Maison des Associations des Broussailles ou 9 rue Louis Braille à Cannes	Gratuité pour une occupation par an pour les associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	une occupation gratuite par an	Gratuit
		Technicien Son	Le 1er forfait	Par 4 heures obligatoires	140,00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	70,00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Technicien lumière	Le 1er forfait	Par 4 heures obligatoires	140,00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	70,00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Syndicats Professionnels	Syndicats professionnels représentant les agents municipaux de la Ville de Cannes		Gratuit
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles <i>uniquement hors horaires d'ouverture des services administratifs et lorsque non location de la salle événementielle simultanément</i>	Tous usagers	Heure	21,30 €

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Toute heure entamée est due.						
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Toutes les salles gérées par le service Associations +	Anciens combattants		Gratuit	
			Manifestations et activités d'intérêt général		Gratuit	
			Services de l'Etat		Gratuit	
			CCAS		Gratuit	
			Consulats étrangers		Gratuit	
			Personnes Publiques		Gratuit	
			Services municipaux		Gratuit	
		Associations dont l'objet social est d'œuvrer pour les personnes handicapées.	Gratuit			
		Parti Politique	Selon grille tarifaire des salles associatives sauf pendant les périodes définies de campagnes électorales où seront accordées 3 réunions gratuites par élection et par candidat ou par liste de candidats			
LOCATION DE BUREAUX DE SALLES DE REUNION ET ORGANISATION DE CESSIIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION						
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Site des Broussailles				
		Salles de réunion : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Salle multisports, Annexes A et B	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,10 €	
			Autres associations	Heure	9,40 €	
Autres personnes de droit privé, syndic de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	61,90 €				
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes.	NF	Salle événementielle	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	32,50 €	
				Heure supplémentaire	17,30 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Forfait 2 heures	54,20 €	
				Heure supplémentaire	28,20 €	
			Autres associations	Forfait 2 heures	72,70 €	
				Heure supplémentaire	39,00 €	
Autres personnes de droit privé, syndic de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Forfait 2 heures	181,20 €				
Heure supplémentaire	93,40 €					

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023			
Toute heure entamée est due.								
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Privatisation de la cour de la Maison des Associations 1 avenue des broussailles à laquelle peut s'ajouter le gardienage conformément aux diverses prestations	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi journée soit 4 heures	35,00 €			
				Heure supplémentaire	10,50 €			
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Demi journée soit 4 heures	42,00 €			
				Heure supplémentaire	13,00 €			
			Autres associations	Demi journée soit 4 heures	16,00 €			
				Heure supplémentaire	18,00 €			
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Demi journée soit 4 heures	361,70 €			
				Heure supplémentaire	110,00 €			
			Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Site Louis Braille			
					Cour extérieure		Heure	8,80 €
Hall	Hall d'accueil ouvert au public ou mise à disposition exceptionnelle pour regroupement de personnes				Gratuit			
Salle 1901 et Hall	Associations cannoises ou associations ayant une antenne	Forfait 2 heures			32,50 €			
		Heure supplémentaire			17,30 €			
	Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Forfait 2 heures			54,20 €			
		Heure supplémentaire			28,20 €			
	Autres associations	Forfait 2 heures			72,70 €			
		Heure supplémentaire			39,00 €			
Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Forfait 2 heures	181,20 €						
	Heure supplémentaire	93,40 €						

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
Toute heure entamée est due.					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Salle des Solidarités occupation du bureau n°1	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	3,20 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	4,40 €
			Autres associations	Heure	5,90 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	38,30 €
		Salle des Solidarités Bureaux n° 2	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,10 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,00 €
			Autres associations	Heure	9,40 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières,	Heure	61,90 €
		Jardin (ne peut être loué qu'avec une des salles attenantes)	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,30 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	5,30 €
			Autres associations	Heure	8,00 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	180,00 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Toute heure entamée est due.						
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle Gilbert Fort				
		Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	32,50 €	
				Heure supplémentaire	17,30 €	
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Forfait 2 heures	54,20 €	
				Heure supplémentaire	28,20 €	
			Autres associations	Forfait 2 heures	72,70 €	
				Heure supplémentaire	39,00 €	
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Forfait 2 heures	181,20 €	
				Heure supplémentaire	93,40 €	
		Piano à accorder		L'accord est à la charge de l'association		
		Petite salle Gilbert Fort				
		Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5,00 €	
				Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,10 €
					Heure	9,40 €
				Autres associations	Heure	9,40 €
		Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure		61,90 €	
			Salle Montfleury			
		Salle Montfleury	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	17,00 €	
				Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	27,90 €
					Heure	37,10 €
				Autres associations	Heure	37,10 €
		Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure		93,40 €	

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
Toute heure entamée est due.					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle du Pin de la Danse			
		Salle du Pin de la Danse	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	3,70 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	5,30 €
			Autres associations	Heure	7,00 €
		Antenne Associations+			
		Salle de réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,70 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,00 €
			Autres associations	Heure	9,40 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	61,90 €
		Salle polyvalente	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	8,80 €
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	10,90 €
			Autres associations	Heure	12,90 €
			Autres personnes de droit privé, syndicats de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	93,40 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Toute heure entamée est due.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle d'activités Zen	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,70 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	7,00 €		
			Autres associations	Heure	9,40 €		
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	61,90 €		
		Bureaux n° 1, 3, 4, 5, 6, 7	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,70 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	3,60 €		
			Autres associations	Heure	6,00 €		
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages, particuliers pour une occupation administrative	Heure	61,90 €		
		Hall Antenne Associations +	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	4,60 €		
		Mairie Annexe de La Bocca					
		Salle de Sport	Associations cannoises organisatrices d'activités socio-éducatives, sportives, culturelles... réservées aux enfants de moins de 16 ans	Heure	4,30 €		
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	8,80 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	10,90 €		
			Autres associations	Heure	12,90 €		
			Autres personnes de droit privé, entreprises privées, tournages, particuliers	Heure	65,00 €		

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Toute heure entamée est due.							
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Bureaux n° 1, 3, 4	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,70 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	3,60 €		
			Autres associations	Heure	6,10 €		
			Autre personne de droit privé, syndic de copropriété, agences immobilières. Particuliers pour une occupation administrative	Heure	61,90 €		
		Accueil Municipal du Riou					
		Bureau des permanences	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,70 €		
			Autres	Heure	6,10 €		
		Mairie Annexe de Ranguin					
		Salle de Réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	6,50 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	8,90 €		
			Autres associations	Heure	11,00 €		
			Autre personne de droit privé, syndic de copropriété, agences immobilières	Heure	61,90 €		
		Bureau des permanences Autres bureaux	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1,70 €		
			Associations ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Théoule sur Mer, Vallauris, Auribeau sur Siagne)	Heure	3,60 €		
			Autres associations	Heure	6,10 €		
			Autre personne de droit privé, syndic de copropriété, agences immobilières, tournages	Heure	61,90 €		

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

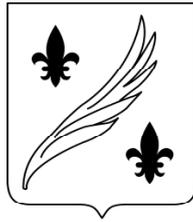
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
Toute heure entamée est due.					
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRAGE, SALLES DES MARIAGES ET SALON MARIANNE					
Tarifs à la journée ou demi-journée Sur facture, à terme	NF	Salle du Conseil Municipal de la Ferrage	Forfait demi-journée	4 heures	115,50 €
			Heures supplémentaires	Heure	28,50 €
		Salle des Mariages, La Bocca	Demi-journée 8h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h30	1/2 j	57,00 €
			8h00 - 17h30	1 j	155,50 €
		Salle des Mariages, Hôtel de Ville	Demi-journée 8h00 - 13h00 ou 13h00 - 18h00	1/2 j	57,00 €
			8h00 - 18h00	1 j	155,50 €
		Salon Marianne, Hôtel de Ville	Forfait demi-journée	4 heures	109,00 €
			Heures supplémentaires	Heure	32,80 €

**ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
CIMETIERES							
DELIVRANCE DE CONCESSION DANS LES CIMETIERES VENTE DE CAVEAUX VACATIONS FUNERAIRES							
CIMETIERE GRAND JAS							
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	NF	Concession pleine terre 15 ans		1	254 €		
		Concession pleine terre 30 ans		1	507 €		
		Concession 50 ans si construction d'un caveau de 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements (primo-concession ou renouvellement)		1	2 275 €		
		Concession 25 ans d'un emplacement avec caveau construit de 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements (uniquement pour le renouvellement de la concession)		1	1 136 €		
		Caveau déjà maçonné (après reprise de concession) durée de 50 ans primo accédant - 2 places		1	4 460 €		
		Caveau déjà maçonné (après reprise de concession) durée de 50 ans primo accédant - 4 places et plus		1	6 900 €		
		Chapelle emplacement avec caveau (après reprise) durée de 50 ans 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements (uniquement pour les primo accédant)		1	7 900 €		
		COLUMBARIUM CAVURNE		Case pour urne funéraire 15 ans		1	717 €
				Case pour urne funéraire 30 ans		1	1 176 €
		COLUMBARIUM CARRE 16		Case pour urne funéraire 15 ans		1	717 €
				Case pour urne funéraire 30 ans		1	1 176 €
		COLUMARIUM GRAND JAS hors carré 16		Case pour urne funéraire 10 ans		1	360 €
				Case pour urne funéraire 20 ans		1	590 €
		CIMETIERE ABADIE					
		NF	Concession pleine terre 15 ans		1	254 €	
Concession pleine terre 30 ans			1	507 €			
Concession 50 ans pour caveau 4 places			1	932 €			
Concession 50 ans si construction d'un caveau 6 places			1	1 402 €			
Concession 50 ans pour caveau 8 places			1	1 876 €			
columbarium Case pour urne funéraire 10 ans			1	360 €			
columbarium Case pour urne funéraire 20 ans			1	590 €			

**ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE FUNERAIRE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	CIMETIERE ABADIE ANNEXE					
	NF	Concession pleine terre 15 ans			1	254 €
		Concession pleine terre 30 ans			1	507 €
		Caveau préfabriqué 2 places 15 ans			1	1 943 €
		Caveau préfabriqué 2 places 30 ans			1	2 416 €
		Caveau préfabriqué 4 places 50 ans			1	4 460 €
		Caveau préfabriqué 6 places 50 ans			1	6 800 €
		Location enfeu 1 place 15 ans			1	888 €
		Location enfeu 1 place 30 ans			1	1 645 €
		Location enfeu 2 places 15 ans			1	1 114 €
		Location enfeu 2 places 30 ans			1	1 879 €
		Renouvellement préfabriqué 2 places 15 ans			1	698 €
		Renouvellement préfabriqué 2 places 30 ans			1	1 176 €
		Renouvellement préfabriqué 4 places 25 ans			1	1 088 €
		Renouvellement préfabriqué 4 places 50 ans			1	2 177 €
		Renouvellement préfabriqué 6 places 25 ans			1	1 733 €
		Renouvellement préfabriqué 6 places 50 ans			1	3 267 €
		columbarium Case pour urne funéraire 10 ans			1	360 €
		columbarium Case pour urne funéraire 20 ans			1	590 €
	AUTRES PRESTATIONS					
	NF	Vacations funéraires			forfait	20 €
Séjour reposoir		A compter du 7e jour		jour	6 €	



Ville de Cannes

DGA AMENAGEMENT URBAIN NUMERIQUE DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE



Ville de Cannes

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS

**SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT**

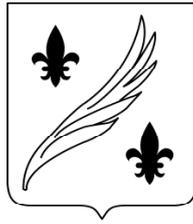
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES INFRASTRUCTURES DES OPERATEURS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS					
Par convention. Par titres de recettes	NF	Redevance annuelle domaine public routier communal	Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (30€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2023 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2022
			Artères - Aérien	en € par kilomètre	Tarif de base (40€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2023 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2022
		Redevance annuelle domaine public non routier communal	Artères - Souterrain	en € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2023 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2022
			Artères - Aérien	En € par kilomètre	Tarif de base (1000€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2023 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2022
		Autres installations	En € par m ²	Tarif de base (650€) multiplié par le coefficient d'actualisation pour 2023 correspondant à la moyenne des indices TP01 de 2022	

SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
MISE A DISPOSITION DE FIBRES OPTIQUES INACTIVEES ET DE FOURREAUX					
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. En outre lors de la première échéance une redevance de mise en service d'un montant égal au coût de connexion, fourniture du câble de raccordement compris, augmenté de 15% pour frais de gestion du dossier, TVA en sus, est due. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TP_n / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Mise à disposition de fibres optiques inactivées		Forfait /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (2€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1^{er} janvier de l'année n divisée par la valeur indice au 1^{er} janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TP_n / Tpo)</p>
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. Le câble faisant l'objet de la location ne devra pas excéder un diamètre de 1,5 cm. Tout dépassement sera considéré comme un nouveau câble qui donnera lieu à une nouvelle location. La location fera l'objet d'une convention entre l'opérateur et la Ville de Cannes et la durée sera annuelle, reductible tacitement sans pouvoir excéder une durée de 5 ans. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TP_n / Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Occupation du domaine public dans les fourreaux du réseau MAN de la Ville de Cannes		Forfait ht /an /mètre linéaire	<p>Tarif de base (3€) révisé sur la base de l'indice TP01 (valeur index au 1^{er} janvier de l'année n divisée par la valeur indice au 1^{er} janvier de l'année de signature de la convention)</p> <p>selon la formule suivante : P_n (prix actualisé) = P_o (prix initial) x (TP_n / Tpo)</p>
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INSTALLATIONS EMETTRICES DE RADIOFREQUENCES					
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de répéteurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire cannois.</p> <p>Redevance payable d'avance par titre de recettes.</p>	NF	REDEVANCE SUR LES REPETEURS			
		<p>Tarif forfaitaire annuel par répéteur quelle que soit la technologie.</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'un répéteur en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	Par unité et par an	2 223,03 €	
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes relais et d'équipements techniques associés.</p> <p>Tarif annuel payable 60 jours après réception de l'avis de paiement.</p>	NF	REDEVANCE SUR LES ANTENNES-RELAIS			
		Convention signée avant le 01/05/2012	Installation d'un relais 2G	Par unité et par an	8 336,39 €
		Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie	Installation d'un relais 3G ou 3G+		16 672,77 €
			Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G		25 009,16 €
Convention signée après le 01/05/2012	Installation d'un relais toutes technologies confondues	Par unité et par an	13 893,98 €		

**SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS
SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
REDEVANCE POUR LES RELAIS MOBILES PROVISOIRES						
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de de relais mobiles provisoires de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	NF	<p>Tarif forfaitaire annuel par relais mobile provisoire quelque soit la technologie.</p> <p>Convention d'une durée d'un an renouvelable deux fois.</p> <p>En cas de durée de vie du relais mobile provisoire inférieure à un an, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>		Par unité et par an	5 529,94 €	
REDEVANCE POUR LES MICROCELLULES						
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de microcellules de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par microcellule quelle que soit la technologie,</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une microcellule en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>		Par unité et par an	3 870,96 €	
REDEVANCE POUR LES BORNES WIFI						
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes WIFI sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>		<p>Tarif forfaitaire annuel par borne WIFI quelle que soit la technologie</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une borne WIFI en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>		Par unité et par an	1 106,00 €	
REDEVANCE POUR LES ANTENNES BASSE CONSOMMATION TYPE LORA						
<p>Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes basse consommation type Lora sur l'ensemble du territoire Cannois.</p> <p>Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	<p>Tarif forfaitaire annuel par antenne basse consommation type Lora.</p> <p>Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</p> <p>En cas d'installation d'une antenne en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>		Par unité et par an	1 095,04 €		

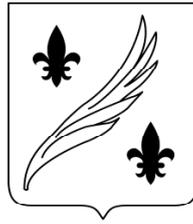


Ville de Cannes

URBANISME

URBANISME
URBANISME PREVISIONNEL

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
PLANS DUPLICATION ET CESSION							
Tarif fonction du type de document Frais d'envoi facturés en sus Paiement à la commande Régie de recettes	NF	Plan Local d'Urbanisme et dossier de Z,A,C	CD	1	12,00 €		
		Duplication de plans divers	Plan > A3 et <1m² Recto et non en R/V	1	8,00 €		
			Plan > 1m²	1	15,00 €		
		(frais d'envoi en sus)					
		Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	18,00 €		
		Duplication de dossier complet non dématérialisé avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet DP, PA et PD	1	5,00 €		
			Forfait dossier complet PC	1	9,00 €		
		Duplication dossier complet dématérialisé (DP, PC, PA, PD) avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet	1	1,00 €		
Photocopies	Plan > 1m²	1	14,00 €				
PALETTE DE COULEURS CESSION DE SUPPORTS							
	NF	Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	18,00 €		
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture, à terme Titres de recettes	NF	Support papier	Forfait dossier complet	L'unité	120,00 €		
			Forfait feuillet	L'unité	17,00 €		

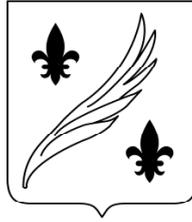


Ville de Cannes

PATRIMOINE IMMOBILIER

**AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE, DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE
FONCIER - IMMOBILIER**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
KIOSQUES ALIMENTAIRES					
OCCUPATION D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC SUR LAQUELLE EST EDIFIE UN KIOSQUE ALIMENTAIRE					
Tarif forfaitaire annuel Sur facture D'avance Facturation semestrielle Titre de recettes	NF	Kiosques alimentaires	Place Gambetta	Forfait / an	2 185,44 €
			Place du Commandant Maria	Forfait / an	6 558,23 €
			Avenue de la Borde - Ranguin	Forfait / an	3 125,20 €
OCCUPATION D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC A USAGE DIVERS					
Tarif forfaitaire annuel Sur facture D'avance Facturation semestrielle Titre de recettes	NF	Divers	50, boulevard de la Croisette, Casino Les Princes, redevance pour l'occupation par le Casino Les Princes du premier niveau du tréfonds du domaine public en débordement du Palais Stéphanie	Forfait annuel sur la base de 491,40€/m²	82 555,20 €
			106 Avenue Maréchal Juin, autorisation d'occuper temporairement le domaine public communal pour le maintien des pistes d'accès à ses postes distributeurs de carburants situés hors du domaine public - entrées charretières	L'unité/an	189,48 €
OCCUPATION D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC A USAGE DE RAMPE D'ACCES PMR					
Tarif forfaitaire annuel Sur facture D'avance Facturation semestrielle Titre de recettes			38, boulevard de Lorraine - rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite au droit de l'agence bancaire LCL CANNES MONTFLEURY LORRAINE	Forfait / an	997,44 €
			11, boulevard de la Ferrage, redevance d'occupation pour la rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite au droit du Cabinet Foncia	Forfait / an	2 977,19 €
			66 avenue Francis Tonner, redevance d'occupation pour la rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite au droit de l'entrée principale de l'agence bancaire Bocassienne Sté Marseillaise de Crédit	Forfait / an	2 157,87 €



Ville de Cannes

DGA SANTE FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Ville de Cannes

HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT

**HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT
FOURRIERE ANIMALE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
FRAIS DE FOURRIERE POUR ANIMAUX FRAIS DE CAPTURE TRANSPORT ET FOURRIERE					
Tarif différencié en fonction de la nature de la prestation et du type d'animal Sur place A terme Régie de recettes tenue par le titulaire du marché de captures d'animaux, gestion de fourrière animale Numéraire, chèque.	NF	Capture et transport		1	90,25 €
		Garde et recherche du propriétaire	Pour chiens	Jour	27,15 €
			Pour chats	Jour	15,65 €
			Pour autres animaux domestiques	Jour	15,65 €
		Tatouages		1	58,40 €
		Puce électronique		1	79,80 €
Réduction des tarifs de 50 % pour les personnes de plus de 70 ans non imposables, sur présentation d'un justificatif de non-imposition.					



Ville de Cannes

FAMILLE

**FAMILLE
PETITE ENFANCE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
ETABLISSEMENTS MULTI-ACCUEIL						
ACCUEIL REGULIER OU OCCASIONNEL EN REPONSE AUX DEMANDES DES FAMILLES - GARDE DE 0 A 4 ANS OU DE 0 A 6 ANS						
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 6 000 € soit 72 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p> <p>Etablissements multi accueil les Elfes, Canta Grilou, Arc en Ciel, les Mûriers, Lei Cardelino, les P'tits Mousses, la Pastourelle, les Genêts.</p>	NF	Structures petite enfance relevant du décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans				
		ACCUEIL REGULIER ET OCCASIONNEL				
		ACCUEIL COLLECTIF			1 enfant	0,0619%
					2 enfants	0,0516%
					3 enfants	0,0413%
de 4 à 7 enfants	0,0310%					
			à partir du 8ème enfant	0,0206%		

VILLE DE CANNES

FAMILLE PETITE ENFANCE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
CRECHE FAMILIALE LES PIVOINES					
FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE					
<p>Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 6 000 € soit 72 000 € annuels.</p> <p>Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé.</p> <p>Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale)</p> <p>Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel.</p> <p>Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne.</p> <p>Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale.</p> <p>Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.</p>	NF	ACCUEIL FAMILIAL Taux d'effort appliqué aux revenus mensuels sur une base horaire		1 enfant	0,0516%
				2 enfants	0,0413%
				de 3 à 5 enfants	0,0310%
				à partir du 6ème enfant	0,0206%

FAMILLE EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2023
RESTAURATION SCOLAIRE					
REPAS DES ENFANTS ET DES ADULTES SERVIS DANS LES ECOLES					
<p>Tarifs appliqués à la restauration scolaire des écoles publiques cannoises</p> <p>Différenciation des tarifs selon les usagers</p> <p>Le tarif propre à chaque catégorie d'usager peut faire l'objet d'une prise en charge par un organisme tiers (ex : services sociaux) auprès duquel les sommes dues seront directement facturées</p> <p>Paiement à terme échoué, sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / prélèvement automatique</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Enfant cannois	maternelle ou élémentaire	1 repas	3,40 €
		Enfant non cannois <u>sans convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	6,78 €
			élémentaire	1 repas	7,24 €
		Enfant non cannois <u>avec convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	3,60 €
			élémentaire	1 repas	3,70 €
		Plateau enfant repas analergène dans le cadre d'un PAI (programme d'accueil individualisé)	maternelle ou élémentaire ; non Cannois ou non Cannois <u>avec convention de réciprocité</u>	1 repas	4,90 €
			maternelle ou élémentaire ; non Cannois <u>sans convention de réciprocité</u>	1 repas	10,32 €
		Repas adulte	Agent de la Direction de l'éducation en service continu ou agent municipal en charge du contrôle des prestations	1 repas	gratuit
			Personnel de l'Education Nationale	1 repas	5,95 €
			Partenaires extérieurs de la Mairie de Cannes, sur autorisation de la Direction de l'éducation	1 repas	gratuit
			Autres adultes	1 repas	7,52 €
		Repas enfant et adulte, hors profil, occasionnel ou exceptionnel	majoration	par repas	1 €

FAMILLE EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2023
ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES					
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES PAR ENFANT					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0,90% pour une journée avec repas ; • 0,70% pour une demi-journée avec repas ; • 0,50% pour une demi-journée sans repas. <p>Paiement d'avance, sur réservation préalable et sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / CESU / Chèque vacance</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Centres de loisirs maternels sans hébergement	Cannois ou non Cannois de moins de 7 ans scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires municipales	1 jour	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 2,02 € et 13,50 €
				1/2 journée sans repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,13 € et 7,50 €
				1/2 journée avec repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,57 € et 10,50 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE					
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, AVANT ET APRES LA CLASSE					
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1 500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF de 0,40% pour une journée (8 heures).</p> <p>Forfait mensuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matin : équivalent à 1,5 journée - soir : équivalent à 3,5 journées - matin et soir : équivalent à 5 journées <p>Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture</p> <p>Espèce/chèque/CB/CESU</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	Accueils périscolaires	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises en maternelle ou en élémentaire	1 journée (8 heures)	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 0,90 € et 6 €

FAMILLE EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISACAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2023
PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'AIDE AUX LECONS EN COMPLEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE					
Tarifs mensuels de la fréquentation de l'aide aux leçons dispensée 4 soirs/semaine scolaire dans les écoles municipales cannoises qui mettent en place ce dispositif Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture Espèce/chèque/CB/CESU En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)	NF	Aide aux leçons	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises élémentaires	1 mois	8,50 €
				1/2 mois appliqué uniquement sur les mois où l'activité n'est pas organisée le mois complet soit septembre et juin	4,25 €
UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES					
La Mairie de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de ses espaces scolaires en dehors du temps scolaire, dans le cadre d'actions organisées par elle-même, de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires ou pour des activités à destination des enfants. Les offices des cantines scolaires sont exclus de toute mise à disposition (utilisation uniquement par le prestataire de la restauration scolaire) Les sanitaires ne sont pas tarifés, qu'il s'agisse des toilettes extérieurs ou intérieurs Paiement à terme après émission d'un titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une salle de classe	tarif par salle	heure	7 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	70 €
		Mise à disposition d'une salle polyvalente	tarif par salle	heure	10 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	100 €
		Mise à disposition d'une salle de restauration (hors cuisine)	tarif par salle	heure	15 €
				au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation 130 €
		Mise à disposition d'une cour	tarif par cour	heure	20 €
				au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation 150 €
		Mise à disposition du gymnase de l'école Eugène Vial	tarif horaire	heure	10 €
				au-delà-de 8h d'utilisation / jour	forfait journée au-delà de 8h d'occupation 100 €
Emission d'un titre de recettes sur facture ou état récapitulatif des frais engagés (pièces et main d'œuvre)	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes après une mise à disposition d'espaces scolaires hors temps scolaires			Frais réels

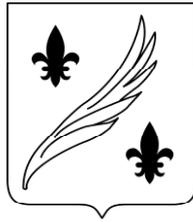
FAMILLE JEUNESSE						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarif	
LOCATION DE SITE OUVERT						
<p>Les organisateurs de vide-grenier versent un droit journalier en fonction de l'ensemble de la superficie occupée.</p> <p>Une distinction est faite concernant le vide-grenier à vocation caritative :</p> <p>1- le bénéficiaire est une association caritative 2- l'objet du vide-grenier est une opération caritative</p> <p>Gratuité pour les manifestations exclusivement organisées par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique. Les événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important, une gratuité par an maximum, hors activités prévues par la Direction Jeunesse, selon des plages horaires définies par la direction Jeunesse en l'absence de gardien.</p> <p>Au comptant, à terme Émission de titres de recettes</p>	NF	PARC DE LA MJC FERME GIAUME				
		Vide-grenier et autres manifestations	m ² /jour	3,30 €		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important			Gratuit	
		PARC DE LA MJC PICAUD				
		Vide-grenier et autres manifestations	m ² /jour	3,40 €		
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important			Gratuit	
Mise à disposition à titre gratuit de créneaux d'utilisation du studio de musique de Ranguin	NF	Utilisation du studio de musique de Ranguin par les associations retenues dans le cadre des appels à projets lancés par la Ville		m ² /an	Gratuit	
PRESTATIONS						
INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE						
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial établi par la CAFAM avec un QF minimum de 225€ et un QF maximum de 1500 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire et chèques Chèques vacances</p> <p>Remboursement éventuel des sommes acquittées pour des prestations dont l'usager n'a pu bénéficier sur courrier motivé accompagné d'un certificat médical et d'un relevé d'identité bancaire ou postale.</p> <p>(cf. dispositions du cahier des charges et convention)</p>	NF	PRESTATIONS ASSUREES PAR CANNES JEUNESSE - ODEL - VELS				
		QF x taux d'effort propre à chaque activité x nombre de jours	1 enfant			
		Barème modulé en fonction des revenus des familles. Délibération du 5 mai 2003				
		Pour les familles NON ALLOCATAIRES :				
		Calcul suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge. Entrée à partir de 12h30				
		Pour les familles ALLOCATAIRES :				
		Un quotient familial minimum "plancher" arrêté à 225 €				
		1/2 journée avec repas		0,70%		
journée sans repas		0,70%				
journée avec repas		0,90%				
journée mini-séjour (< ou égal à 4 nuits)		1,80%				
séjour (5 nuits et +)		2,70%				



Ville de Cannes

MISSIONS SOCIALES

MISSIONS SOCIALES DIRECTION MISSIONS SOCIALES					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
ESPACE FRAYERE					
CHEMIN DES RAINETTES RESIDENCE SAINTE JEANNE					
GERES PAR LA DIRECTION DES MISSIONS SOCIALES					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Espace Frayère Bureau et espaces communs représentant 33m ² environ et gratuité des fluides	Mise à disposition : Services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale, Collectivités, services publics et associations à caractère social ou ayant un caractère d'intérêt cannois ou local important, Faculté des métiers.	1	Gratuité



Ville de Cannes

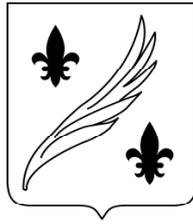
ESPACES VERTS ET PROPRETE URBAINE

DIRECTION DES ESPACES VERTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
REPRESSION DEBROUSSAILLAGE ET VEGETATION DEBORDANTE					
DEBROUSSAILLAGE NON REALISE CHEZ UN PARTICULIER CONCERNE PAR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT					
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Frais de dossier et de procédure d'intervention pour mise en œuvre d'un débroussaillage d'office	En supplément du prix de l'intervention de débroussaillage d'office	1	260,00 €
		Frais de dossier et de procédure d'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	En supplément de l'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique	1	260,00 €

DIRECTION DE LA PROPETE URBAINE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
REPRESSION DES DEPOTS D'IMMONDICES					
DEPOSES HORS DE LIEUX EXPRESSEMENT RESERVES A CET USAGE					
Les frais d'enlèvement sont calculés sur la base du nombre de sacs ou de mètres cubes d'ordures déposées Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Répression des dépôts clandestins d'immondices	Sac ou autre immondices au sol sur chaussée	m3	221,00 €
		Répression de jet de sacs ou détritres sur la voie publique		Nombre de sacs ou nombre de détritres	64,00 €
PRESTATION DE SERVICE					
REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC A LA SUITE D'INCIVISME ET LORSQUE QUE L'AUTEUR A ÉTÉ IDENTIFIÉ					
OU REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN TOURNAGE					
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Lavage d'une parcelle	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une laveuse	1H	146,00 €
		Décapage	Mise à disposition d'un agent et d'une décapeuse	1H	125,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Balayage mécanique	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice avec hydrobalayage	1H	146,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et des équipements Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Balayage manuel	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	1H	83,00 €
	NF	Enlèvement de Tag	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	A l'unité	104,00 €
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Curage d'un fossé de bord de voie ou d'un avaloir	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice	1H	146,00 €



Ville de Cannes

ESPACES PUBLICS

**ESPACES PUBLICS
REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
INSTALLATION DES PALISSADES, ECHAFAUDAGES, BENNES ET VEHICULES DE CHANTIER ET AUTRES MATERIELS SUR OU EN SURPLOMB DU DOMAINE PUBLIC					
<p>Sur facture.</p> <p>D'avance à la délivrance de l'autorisation, sur la base du tarif voté au jour de la délivrance de l'autorisation.</p> <p>Regie de recettes. Numéraire, chèque, carte bancaire.</p> <p>Le recensement des matériaux, matériels et véhicules de chantiers installés ou stationnés sur la voie publique est effectué par les services municipaux.</p>	NF	Droits fixes	pour toute demande	Droit fixe	12,20 €
		Occupation de la voirie publique par échelles et tréteaux	Par jour et par unité	L'unité	5,60 €
		Occupation de la voie publique, avec palissades, échafaudage	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,75 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	1,85 €
		Occupation de la voie publique par échafaudage aux étages (n'ayant pas d'assise au sol)	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,45 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	0,85 €
		Occupation ponctuelle voie publique, big bag, stockage sans palissade, matériaux, matériels et délaissé de voirie	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0,85 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	1,90 €
		Occupation de la voie publique pour alimentation provisoire de chantier : par accrochage sur des poteaux d'éclairage public ou sur des supports provisoires auto lestés, ou par des gaines protégées au sol.	moins de 50 mètres	Le ml par jour	0,20 €
			plus de 50 mètres	Le ml par jour	0,15 €
		Fermeture de rue	Forfait 2 heures		143,10 €
			Forfait 4 heures		277,90 €
			Forfait 8 heures		555,65 €
		Fermeture de voie, chaussée	Forfait 2 heures		44,10 €
		Tarification régularisation	Forfait 4 heures		88,10 €
			Forfait 8 heures		176,10 €
Occupation sur la plate forme piétonne par véhicule	Forfait 4 heures		16,70 €		
	Forfait 8 heures		33,40 €		
Travaux d'accès difficile ou travaux acrobatique et zone de sécurité	Forfait 4 heures		11,40 €		
	Forfait 8 heures		22,70 €		
Tarification régularisation	Le m2 par jour		7,05 €		

**ESPACES PUBLICS
REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
STATIONNEMENT-MISE EN PLACE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
<p>A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur.</p> <p>Toute unité commencée est due.</p>	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire	Droit fixe (pour toute demande)	12,20 €	
			Par place en zone non payante et par jour. Les 15 premiers jours	16,50 €	
			Au-delà du 15ème jour par place et en zone non payante	34,20 €	
			Aire de livraison 1 jour maximum zone non payante	33,10 €	
			Par place en zone payante et par jour. Les 15 premiers jours	21,00 €	
			Au-delà du 15ème jour par place et en zone payante	46,30 €	
		Aire de livraison (1 jour maximum) zone payante	41,80 €		
		Mise en place de panneaux de signalisation provisoire saison haute (du 1er mars au 31 octobre) pour le boulevard de la Croisette et ses rues perpendiculaires.	par place zone non payante	22,00 €	
place zone payante	34,70 €				
Stationnement 2 roues				le ml par jour	2,80 €
DANS LE CADRE DE TOURNAGE DE FILMS					
<p>A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur.</p> <p>Toute unité commencée est due.</p> <p>En cas d'utilisation d'une aire de livraison, si celle-ci se situe dans une rue avec stationnement payant alors le tarif appliqué sera celui en zone payante.</p>	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire y compris barriérage.	Par place et par jour. De 1 à 9 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	20,45 €	
			Par place et par jour. De 10 à 19 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	15,35 €	
		Sur engagement de la société de production quant à sa durée de présence sur le territoire communal, le tarif applicable dès la première journée de réservation est celui de la tranche correspondant à cet engagement (Exemple : pour un engagement de présence de 25 jours, le tarif applicable dès le premier jour réservé est celui de la tranche "de 20 à 29 jours")	Par place et par jour. De 20 à 29 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	10,20 €	
			Par place et par jour. De 30 à 39 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	5,10 €	
		En cas d'occupation de plus de 40 jours, la société de production prendra à sa charge l'installation de panneaux de signalisation provisoire y compris le barriérage. En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les frais d'installation de panneaux y compris le barriérage, restent à la charge exclusive de la société de production.	Par place et par jour. Au-delà de 40 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	gratuit	

**DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2023
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
PAR HORODATEUR OU PARKING					
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	zone verte	Gratuit 30 minutes, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,80 €
				1h00	1,20 €
				1h15	1,70 €
				1h30	2,20 €
				1h45	2,70 €
				2h00	3,20 €
				2h15	10,20 €
				2h30	20,00 €
bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron				gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	zone jaune	Gratuit 1 heure, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,80 €
				1h00	1,20 €
				1h15	1,70 €
				1h30	2,20 €
				1h45	2,70 €
				2h00	3,20 €
				2h15	10,20 €
				2h30	20,00 €
bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron				gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Stationnement des Professions de Santé	Gratuit 1 heure, <u>une fois par stationnement</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min	0,30 €
				30 min	0,60 €
				45 min	0,80 €
				1h00	1,20 €
				1h15	1,70 €
				1h30	2,20 €
				1h45	2,70 €
				2h00	3,20 €
				2h15	10,20 €
				2h30	20,00 €

**DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2023
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Ecopark Actifs employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,70 €
		Ecopark Résident validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1,70 €
Stationnement sur voirie Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire		Disque Vert modalité d'obtention définie par arrêté	Obtention avec redevance de 5€/an	2h gratuites sur tout le stationnement sur voirie	
PARKING Jacqueline de Romilly					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	commerçant ou résident des voies définies par arrêté	mois	64,20 €
		Télécommande	en cas de perte	télécommande	75,00 €
PARKING Grand parking de la Plage (ex parking Liegeard)					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire	F	Parking en voirie	A destination de tous les usagers en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone	Stationnement gratuit limité à 24h (de 0 heure à 23 heures 59)	



Ville de Cannes

BUDGET 03

FACULTE DES METIERS

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
(*) sauf en cas de mention particulière						
1 - STAGES						
1.1- STAGES DE FORMATION INDIVIDUELLE CONTINUE EN INSERTION DANS UNE CLASSE EXISTANTE OU DANS UN GROUPE DEDIE						
Coût horaire par stagiaire et par heure Selon convention Sur titre de recettes Paiement en une fois d'avance ou trimestriellement ou en 10 fois mensuellement Prise en charge possible par un organisme financeur, avec paiements intermédiaires ou à terme sur justificatifs de présence.	NF	Frais de traitement de dossiers pour les personnes en autofinancement.	En cas d'acceptation de la formation par le stagiaire, ces frais seront déduits du coût de formation annuel. En cas de refus, ces frais seront dûs.	Forfait par stagiaire	60,00 €	
		Formations à un CAP ou un BP ou une mention complémentaire ou un BTS. Enseignement général de niveau III, IV ou V. Enseignement pratique, coiffure, arts de la table, cuisine, pâtisserie, bureautique/internet, secourisme, art floral.	Par stagiaire en autofinancement		Heure	12,00 €
			Par stagiaire soit : - en contrat de professionnalisation dont le financement est pris en charge par les OPCO - en Action Individuelle de Formation dont le financement est pris en charge par le Pôle emploi - en Compte Professionnel de Formation (CPF) dont le financement est pris en charge par la Caisse des dépôts et Consignations - tout autre dispositif de financement pris en charge par des organismes extérieurs (transition ProA, Armée, Hôpital...)		Heure	12,00 €
Formations en réponse à des marchés proposés par différents opérateurs et par l'intermédiaire de mandataires ou non. Coûts horaires par stagiaire fixés selon les modalités du marché et révisables à chaque reconduction. Coût/stagiaire modulable selon négociations avec le prestataire prévues au marché Selon convention Sur titre de recettes dont le rythme d'émission est défini dans le marché Coût calculé selon les heures effectives réalisées par les stagiaires.	NF	CQP ET ASSIMILE	Par stagiaire	Heure	18,00 €	
		COÛT SELON LE NOMBRE DE STAGIAIRES EN FORMATION suivant les conditions des marchés et organisations (Pôle emploi, Région, organismes de formation...)	Par stagiaire	Heure	Selon convention ou documents de contractualisation	
		Participation aux coûts supplémentaires liés au COVID19.	Par stagiaire	Heure	0,25 €	
1.2 - STAGES A L'EXTERIEUR OU AU SEIN DE LA FDM						
Tarif calculé selon le coût horaire de l'intervenant Selon convention Sur titre de recettes A terme	NF	Stages de formation professionnelle réalisés au sein de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	55,50 €	
Tarif calculé selon le coût horaire du formateur Selon convention Sur titre de recettes A terme Il conviendra d'ajouter le coût du déplacement et de l'hébergement du formateur, tel que calculé par la Direction des Ressources Humaines.		Stages de formation professionnelle réalisés à l'extérieur de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	55,50 €	

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
1.3 - MASTERCLASS					
Coût horaire/stagiaire, en fonction du type de formation, du nombre d'heures des professeurs mis à disposition et du coût de la matière d'oeuvre Selon convention simplifiée Sur titre de recettes Modalités de règlement: acompte de 25% payable à l'inscription et solde le jour du cours Conditions d'annulation : les annulations doivent se faire dans les 7 jours précédant le début de la formation. Au delà, les 25% d'acompte seront définitivement dus.	NF	Masterclass Ateliers de 2 à 4 heures, tarif par stagiaire matière d'œuvre incluse, pour un minimum de 8 stagiaires par session;	Coiffure (max 14)	Heure	25,00 €
			Cuisine (max 12)	Heure	25,00 €
			Pâtisserie (max 14) de 6 à 10 personnes	Heure	30,00 €
			Pâtisserie (max 14) au-delà de 10 personnes	Heure	20,00 €
			Art floral (max 14)	Heure	25,00 €
2- CONTRATS D'APPRENTISSAGE					
NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO					
Selon convention Régie de recettes Sur facture, la facturation pouvant commencer à la date d'accord de prise en charge par l'OPCO 50% du montant dû est facturé à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage, 25% au bout de 6 mois et 25% à 9 mois ou 40%, 30%, et 30% après le 01/01/2021, Par virement bancaire.	NF	contrat d'apprentissage signé jusqu'au 31/12/19	par apprenti	1	application du tarif conformément à l'article R6241-3-1 du code du travail
		contrat d'apprentissage signé à compter du 01/01/20	par apprenti	1	application du tarif conformément à la Loi du 05/09/18 et article L.6332-1 du code du travail
3 - MISE A DISPOSITION DE SALLES					
3.1 - OCCUPATION DES LOCAUX DE LA FACULTE DES METIERS EN DEHORS DE LEUR UTILISATION SCOLAIRE					
Tarifs différenciés en fonction de la durée d'occupation et du type de salle (nombre de personnes limité) Selon convention Sur titre de recettes D'avance Les boissons seront facturées selon le tarif de la carte des vins et eaux du restaurant. La mise à disposition d'ingrédients ou de fournitures jetables sera facturée avec un coefficient de 2 au prix d'achat HT Conditions de gratuité : aux partenaires des branches professionnelles lors des séances de démonstration et d'information à destination des apprentis, des formateurs et des maîtres d'apprentissages - à raison de deux fois par an et par branche professionnelle ; à l'Education Nationale et au Conseil Régional dans le cadre de la formation; aux prescripteurs de la formation.	NF	Mise à disposition gratuite et ponctuelle des salles du CFA	Atelier, amphithéâtre, hall, restaurant, salle du Conseil et salle informatique.	Par jour ou 1/2 journée	Gratuit
	NF	Tarifs d'occupation journée (entre 8h et 18h) 50% du tarif pour les partenaires organismes de formation	Salle de classe (25)	Journée	65,00 €
				1/2 journée	32,50 €
			Salle de réunion (40)	Journée	105,00 €
				1/2 journée	55,00 €
			Ateliers cuisine (24), art floral (14), boucherie (15), pâtisserie (18), salon de coiffure (30), Amphithéâtre (68) Salle informatique (14)	Journée	210,00 €
				1/2 journée	105,00 €
Tarifs d'occupation soirée (entre 18h30 à 24h00) L'occupation donne automatiquement lieu à la facturation de la remise en état des locaux et éventuellement les frais de gardiennage selon les cas.	Salle du restaurant en soirée, pour une activité liée à la culture, la formation, l'activité associative.	Soirée	470,00 €		

**FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)	
3.2 - FRAIS DE GARDIENNAGE EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES ET LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES						
Coût d'une heure supplémentaire Selon convention Sur titre de recettes A terme.	NF	Horaires et frais de gardiennage Minimum 1 heure facturée.	Utilisation exceptionnelle les samedis et en dehors des horaires 8h00 à 18h00 la semaine	Heure	35,00 €	
	NF		Utilisation exceptionnelle les dimanches et jours fériés	Heure	45,00 €	
3.3 - FRAIS DE REMISE EN ETAT DES LOCAUX						
Coût d'une heure de remise en état Sur titre de recettes Selon convention A terme.	NF	Frais de nettoyage à l'heure. Majoration de 50% en heure de nuit et de 75% en heure de jour férié.	Salles de classe	Heure	21,00 €	
			Salle de réunion, salle d'art floral et amphithéâtre	Heure	5,50 €	
			Ateliers	Heure	16,00 €	
			Salon de coiffure	Heure	10,50 €	
			Restaurant	Heure	37,00 €	
4 - RESTAURANT						
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION RESTAURANT						
Tarif différencié en fonction du type de prestations (divers menus...) et de la catégorie d'usager Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Restaurant Gratuité totale pour les réunions de travail et les actions de promotion relatives au CFA, et possibilité de gratuité, mais comptabilisé en "Avantages en Nature" hors vins pour le personnel du CFA participant au service en hôtellerie (Formateurs en cuisine, restaurant et pâtisserie, personnel affecté à la caisse, personnels de service affecté à la plonge et au nettoyage des ateliers) et cadres ou personnels qui assure une permanence de contrôle et/ou de surveillance. 1 menu	Menu Gourmet (hors boisson)	1 menu	24,00 €	
			Menu Classique (hors boisson)	1 menu	16,00 €	
			Menu Saveurs des terroirs (hors boisson)	1 menu	20,50 €	
			Forfait boisson par personne (pour groupe de 12 personnes minimum) comprenant 1 apéritif, 1/2 bouteille de vin réserve FDM, 1/2 bouteille d'eau, 1 café ou infusion.	1 forfait à ajouter à 1 menu gourmet, classique ou saveurs des terroirs	8,00 €	
			Menus des jours d'exams (1/2 bouteille vin réserve FDM, eau minérale et café compris).	1 menu classique	18,50 €	
				1 menu brasserie	13,00 €	
			Dessert simple	1 dessert	2,00 €	
			Formule snacking (panini, hot dog...) avec une boisson et un café.	1 formule	8,00 €	
			Plat à emporter pour le personnel Faculté des Métiers	1 plat	5,50 €	
			Buffet hors boissons	sucré et salé	12,50 €	
			Petit déjeuner (café ou infusion, viennoiserie, jus de fruits).	1	5,50 €	
			Café	1	1,40 €	
			Infusion	1	2,20 €	
			Apéritif, digestif au verre	1	2,30 €	
			Vin au verre	1	2,10 €	
			Cocktail sans alcool	1	3,30 €	
			Bière pression	1	2,10 €	
			Cocktail alcoolisé, champagne à la coupe	1	5,00 €	
			Carte des vins et eaux minérales		Coefficient de 1,75 pour les vins et de 2 pour les eaux et vin réserve Faculté des Métiers du prix d'achat HT consignes incluses arrondis à la dizaine de centimes	idem

FACULTE DES METIERS ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023 (*)
5 - ART FLORAL					
CONFECTIONS DE BOUQUETS ET COMPOSITIONS PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION ART FLORAL					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (différentes compositions florales...) Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Art Floral pour le personnel de la Faculté des Métiers	Bouquet simple	1 bouquet	8,50 €
			Bouquet élaboré	1 bouquet	12,50 €
			Grosse composition	1 composition	17,00 €
6 - COIFFURE					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION COIFFURE					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (coupe, couleur...) Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Coiffure	Coupe Homme	1 forfait	8,50 €
			Brushing sans coupe	1 forfait	10,50 €
			Lissage botox	1 forfait	105,00 €
			Coupe, coiffage clientèle extérieure	1 forfait	16,00 €
			Coupe, coiffage modèle d'examen permanent	1 forfait	Gratuit
			Couleur ou mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	21,00 €
			Couleur ou mèches clientèle extérieure	1 forfait	31,50 €
			Couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	42,00 €
			Couleur + mèches ou changement de couleur modèle d'examen permanent	1 forfait	31,50 €
			Changement de couleur + mèches clientèle extérieure	1 forfait	52,00 €
			Changement de couleur + mèches modèle d'examen permanent	1 forfait	42,00 €
			Permanente ou défrisage	1 forfait	31,50 €
			Protocole rasage	1 forfait	16,00 €
			Traçage barbe	1 forfait	5,50 €
			Shampooings et produits coiffants	1	7,50 €
Soins	1	13,00 €			
Traitement anti-chute	1	26,00 €			
7 - CAFETERIA					
CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX POUR L'EXPLOITATION DE LA CAFETERIA					
Convention à partir du 10/09/2021 pour une durée de 3 ans Titre de recettes Payable par mois A terme.	NF	Restauration rapide	Snack	Par jour	36,00 €



Ville de Cannes

BUDGET 05

CREMATORIUM

AFFAIRES FUNERAIRES CREMATORIUM								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023			
CREMATORIUM								
CREMATION DE CORPS, DE RESTES MORTELS ET DE DECHETS ANATOMIQUES, DISPERSION DES CENDRES					H.T.	TTC (tva 20%)		
Crémation de corps, de restes mortels et de déchets anatomiques, dispersion de cendres Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	F	Crémation corps	Adulte	1	474,17 €	569,00 €		
			Enfant (- de 12 ans)	1	236,67 €	284,00 €		
		Crémation restes mortels	+ de 5 ans	1	236,67 €	284,00 €		
			- de 5 ans	1	474,17 €	569,00 €		
		Crémation de pièces anatomiques en provenance des divers centres hospitaliers			1	82,50 €	99,00 €	
		Dépôt d'une urne (après crémation, le dépôt est gratuit pendant trois mois, ensuite un forfait est dû quel que soit le temps du dépôt)			Forfait	60,00 €	72,00 €	
		Dispersion de cendres au jardin du souvenir sans crémation préalable au crématorium de Cannes					30,00 €	36,00 €
		Incinération reprise administrative					949,17 €	1 139,00 €
		Incinération reprise administrative Ville de Cannes					220,00 €	264,00 €



Ville de Cannes

BUDGET 08

PARKINGS DE SURFACE

PARKING AMENAGES DE SURFACE CANNES PARKING						Envoi Préfecture : 20/12/2022 Retour Préfecture : 20/12/2022	
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC							
PARKING MONTFLEURY					H.T.	TTC (tva 20%)	
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	Gratuit	Gratuit	
				02:15	0,58 €	0,70 €	
				02:30	1,00 €	1,20 €	
				02:45	1,42 €	1,70 €	
				1/4 h suivants	0,42 €	0,50 €	
PARKING ROUBAUD					H.T.	TTC (tva 20%)	
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	Gratuit	Gratuit	
				02:15	0,58 €	0,70 €	
				02:30	1,00 €	1,20 €	
				02:45	1,42 €	1,70 €	
				1/4 h suivants	0,42 €	0,50 €	
PARKING EVÊCHÉ					H.T.	TTC (tva 20%)	
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn.	Gratuit	Gratuit	
				02:15	0,58 €	0,70 €	
				02:30	1,00 €	1,20 €	
				02:45	1,42 €	1,70 €	
				1/4 h suivants	0,42 €	0,50 €	
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Abonnement grand public prélevé	Abonnement Actif 6/7 de 7h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	31,08 €	37,30 €	

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023
--	---	---------------------	------------	-------	----------------------

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PARKINGS

Gratuité de 2h une fois par semaine dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. Toute sortie avant la fin des deux heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.
Gratuité de 3h le samedi, le dimanche et les jours fériés dans tous les parkings et applicable dès la première entrée. Toute sortie avant la fin des trois heures fait perdre le bénéfice de cette gratuité.
Au-delà des périodes de gratuité, la grille tarifaire s'applique hors franchise d'une heure dans les parkings concernés.
Du samedi 19h00 au dimanche 9h00, tarification plafonnée à 3 €.
Remplacement d'un badge, en cas de perte, tarif à 21 €.

PARKING SUQUET - FORVILLE

				H.T.	TTC (tva 20%)
				15mn*	- € - €
				30mn*	- € - €
				45mn*	- € - €
				1h*	- € - €
				1h15	1,50 € 1,80 €
				1h30	2,17 € 2,60 €
				1h45	2,75 € 3,30 €
				2h	3,33 € 4,00 €
				2h15	3,92 € 4,70 €
				2h30	4,50 € 5,40 €
				2h45	5,00 € 6,00 €
				3h	5,50 € 6,60 €
				3h15	6,00 € 7,20 €
				3h30	6,50 € 7,80 €
				3h45	6,92 € 8,30 €
				4h	7,33 € 8,80 €
				4h15	7,67 € 9,20 €
				4h30	8,00 € 9,60 €
				4h45	8,33 € 10,00 €
				5h	8,67 € 10,40 €
				5h15	9,00 € 10,80 €
				5h30	9,33 € 11,20 €
				5h45	9,67 € 11,60 €
				6h	10,00 € 12,00 €
				6h15	10,25 € 12,30 €
				6h30	10,50 € 12,60 €
				6h45	10,75 € 12,90 €
				7h	11,00 € 13,20 €
				7h15	11,17 € 13,40 €
				7h30	11,33 € 13,60 €
				7h45	11,50 € 13,80 €
				8h	11,67 € 14,00 €
				8h15	11,83 € 14,20 €
				8h30	12,00 € 14,40 €
				8h45	12,17 € 14,60 €
				9h	12,33 € 14,80 €
				9h15	12,50 € 15,00 €
				9h30	12,67 € 15,20 €
				9h45	12,83 € 15,40 €
				10h	13,00 € 15,60 €
				10h15	13,08 € 15,70 €
				10h30	13,17 € 15,80 €
				10h45	13,25 € 15,90 €
				11h	13,33 € 16,00 €
				11h15	13,42 € 16,10 €
				11h30	13,50 € 16,20 €
				11h45	13,58 € 16,30 €
				de 12h à 24h	13,67 € 16,40 €
				Ticket perdu	13,67 € 16,40 €
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	4,83 € 5,80 €
			Périodes de soldes	de 8h à 21h	4,83 € 5,80 €
			Participation restaurants, chèques parking (y compris l'heure gratuite avec un minimum de 500 chèques)	3h	3,08 € 3,70 €
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1 € 1,67 € 2 € ou 2,5 € ou 3 €
			Fête du Port	de 18h à 7h00	2,58 € 3,10 €
			Forfait soirées loisirs culturels (de sept à juin hors saison centre culturel)		

Parking
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, liber-T

F

Tarifs horaires

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.

Tarifs forfaits

Parking
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP)

* Chèque étranger non accepté

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023			
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	48,33 €	58,00 €		
				5 jours	53,75 €	64,50 €		
				6 jours	59,17 €	71,00 €		
				7 jours	64,50 €	77,40 €		
				8 jours	69,92 €	83,90 €		
				10 jours	75,25 €	90,30 €		
				15 jours	91,42 €	109,70 €		
				30 jours	123,67 €	148,40 €		
		Abonnement	Moto de la police municipale		Gratuit	Gratuit		
		Abonnement Résidents du Suquet	Dans la limite de 100 cartes		Mensuel	22,67 €	27,20 €	
		Abonnements Grand Public	Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé		Mensuel	88,67 €	106,40 €
						Mensuel	83,92 €	100,70 €
						Trimestriel	244,67 €	293,60 €
						Semestriel	471,58 €	565,90 €
						Annuel	882,25 €	1 058,70 €
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24		Mensuel	34,83 €	41,80 €
						Trimestriel	101,75 €	122,10 €
						Annuel	367,25 €	440,70 €
				Commerçant		Mensuel	139,08 €	166,90 €
						Annuel	538,92 €	646,70 €
HLM				Mensuel	39,17 €	47,00 €		
				Trimestriel	114,75 €	137,70 €		
		Semestriel	221,25 €	265,50 €				
		Annuel payable en une seule fois	414,67 €	497,60 €				
		Annuel payable en quatre fois (soit 119,25€ par trimestre par prélèvement ou autres moyens de paiement)	414,67 €	497,60 €				
Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)		Mensuel	47,00 €	56,40 €				
		Trimestriel	135,67 €	162,80 €				
		Semestriel	261,67 €	314,00 €				
	Annuel	489,42 €	587,30 €					
Abonnements Grand Public Prélevé	Abonnements Grand Public Prélevé	Salarié 6h/20h mardi au sam (sous conditions voir chef de parc)		Mensuel	47,00 €	56,40 €		
				Trimestriel	135,67 €	162,80 €		
				Semestriel	261,67 €	314,00 €		
				Annuel	489,42 €	587,30 €		
	Matin 4h/14h 7/7		Trimestriel	80,42 €	96,50 €			
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, liber-T	F	Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers					
			Etablissement public 7h à 20h (lund au vend / mardi au samedi)		Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public 7h à 19h (lund au vend / mardi au samedi)		Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public 7h à 21h (lund au vend / mardi au samedi)		Mensuel	50,42 €	60,50 €	
			Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi		Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi		Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi		Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi		Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi		Mensuel	50,42 €	60,50 €	
			Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi		Mensuel	50,42 €	60,50 €	
			Pompiers		Mensuel	79,58 €	95,50 €	
			Etablissement public Permanent		Mensuel	79,58 €	95,50 €	
			Stanislas 6h - 19h		selon convention	- €	- €	
			Stanislas		selon convention	- €	- €	

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
					H.T.	TTC (tva 20%)	
PARKING LAMY							
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €	
				30mn*	- €	- €	
				45mn*	- €	- €	
				1h*	- €	- €	
				1h15	1,50 €	1,80 €	
				1h30	2,17 €	2,60 €	
				1h45	2,75 €	3,30 €	
				2h	3,33 €	4,00 €	
				2h15	3,92 €	4,70 €	
				2h30	4,50 €	5,40 €	
				2h45	5,00 €	6,00 €	
				3h	5,50 €	6,60 €	
				Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.
3h30	6,50 €	7,80 €					
3h45	6,92 €	8,30 €					
4h	7,33 €	8,80 €					
4h15	7,67 €	9,20 €					
4h30	8,00 €	9,60 €					
4h45	8,33 €	10,00 €					
5h	8,67 €	10,40 €					
5h15	9,00 €	10,80 €					
5h30	9,33 €	11,20 €					
5h45	9,67 €	11,60 €					
6h	10,00 €	12,00 €					
6h15	10,25 €	12,30 €					
6h30	10,50 €	12,60 €					
6h45	10,75 €	12,90 €					
7h	11,00 €	13,20 €					
7h15	11,17 €	13,40 €					
7h30	11,33 €	13,60 €					
7h45	11,50 €	13,80 €					
8h	11,67 €	14,00 €					
8h15	11,83 €	14,20 €					
8h30	12,00 €	14,40 €					
8h45	12,17 €	14,60 €					
9h	12,33 €	14,80 €					
9h15	12,50 €	15,00 €					
9h30	12,67 €	15,20 €					
9h45	12,83 €	15,40 €					
10h	13,00 €	15,60 €					
10h15	13,08 €	15,70 €					
10h30	13,17 €	15,80 €					
10h45	13,25 €	15,90 €					
11h	13,33 €	16,00 €					
11h15	13,42 €	16,10 €					
11h30	13,50 €	16,20 €					
11h45	13,58 €	16,30 €					
de 12h à 24h	13,67 €	16,40 €					
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €					

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	3,00 €	3,60 €
				1h30	3,58 €	4,30 €
				1h45	4,08 €	4,90 €
				2h	4,58 €	5,50 €
				2h15	5,00 €	6,00 €
				2h30	5,42 €	6,50 €
				2h45	5,83 €	7,00 €
				3h	6,25 €	7,50 €
				3h15	6,67 €	8,00 €
				3h30	7,08 €	8,50 €
				3h45	7,50 €	9,00 €
				4h	7,92 €	9,50 €
				4h15	8,25 €	9,90 €
				4h30	8,58 €	10,30 €
				4h45	8,92 €	10,70 €
				5h	9,25 €	11,10 €
				5h15	9,58 €	11,50 €
				5h30	9,92 €	11,90 €
				5h45	10,25 €	12,30 €
				6h	10,58 €	12,70 €
				6h15	10,75 €	12,90 €
				6h30	10,92 €	13,10 €
				6h45	11,08 €	13,30 €
				7h	11,25 €	13,50 €
				7h15	11,42 €	13,70 €
				7h30	11,58 €	13,90 €
7h45	11,75 €	14,10 €				
8h	11,92 €	14,30 €				
8h15	12,08 €	14,50 €				
8h30	12,25 €	14,70 €				
8h45	12,42 €	14,90 €				
9h	12,58 €	15,10 €				
9h15	12,75 €	15,30 €				
9h30	12,92 €	15,50 €				
9h45	13,08 €	15,70 €				
10h	13,25 €	15,90 €				
10h15	13,33 €	16,00 €				
10h30	13,42 €	16,10 €				
10h45	13,50 €	16,20 €				
11h	13,58 €	16,30 €				
11h15	13,67 €	16,40 €				
11h30	13,75 €	16,50 €				
11h45	13,83 €	16,60 €				
de 12h à 24h	13,92 €	16,70 €				
Ticket perdu	13,92 €	16,70 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque* *, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	48,33 €	58,00 €
				5 jours	53,75 €	64,50 €
				6 jours	59,17 €	71,00 €
				7 jours	64,50 €	77,40 €
				8 jours	69,92 €	83,90 €
				10 jours	75,25 €	90,30 €
15 jours	91,42 €	109,70 €				
30 jours	123,67 €	148,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarif forfait	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	4,83 €	5,80 €	
			Périodes de soldes	de 8h à 21h	4,83 €	5,80 €	
		Abonnements Grand Public	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
		Abonnements Grand Public prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	34,83 €	41,80 €	
				Trimestriel	101,75 €	122,10 €	
				Annuel	367,25 €	440,70 €	
			Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Trimestriel	135,67 €	162,80 €	
				Semestriel	261,67 €	314,00 €	
				Annuel	489,42 €	587,30 €	
			Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Trimestriel	135,67 €	162,80 €	
				Semestriel	261,67 €	314,00 €	
				Annuel	489,42 €	587,30 €	
		Nuit (19h à 8h) 7/7	Mensuel	21,75 €	26,10 €		
			Permanent réservé	Mensuel	100,00 €	120,00 €	
				Trimestriel	292,08 €	350,50 €	
				Semestriel	565,00 €	678,00 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers				
			Etablissement public 7h à 20h (lund au vend)	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public 7h à 19h (lund au vend)	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public 7h à 21h (lund au vend)	Mensuel	50,42 €	60,50 €	
Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi	Mensuel		39,17 €	47,00 €			
Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi	Mensuel		39,17 €	47,00 €			
Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi	Mensuel		44,33 €	53,20 €			
Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi	Mensuel		44,33 €	53,20 €			
Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi	Mensuel		50,42 €	60,50 €			
Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi	Mensuel		50,42 €	60,50 €			
Etablissement public Multiparc Permanent	Mensuel		79,58 €	95,50 €			
Pompiers	Mensuel		79,58 €	95,50 €			
Etablissement public Permanent	Mensuel		79,58 €	95,50 €			

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
PARKING FERRAGE MEYNADIER					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,75 €	3,30 €
				2h	3,33 €	4,00 €
				2h15	3,92 €	4,70 €
				2h30	4,50 €	5,40 €
				2h45	5,00 €	6,00 €
				3h	5,50 €	6,60 €
				3h15	6,00 €	7,20 €
				3h30	6,50 €	7,80 €
				3h45	6,92 €	8,30 €
				4h	7,33 €	8,80 €
				4h15	7,67 €	9,20 €
				4h30	8,00 €	9,60 €
				4h45	8,33 €	10,00 €
				5h	8,67 €	10,40 €
				5h15	9,00 €	10,80 €
				5h30	9,33 €	11,20 €
				5h45	9,67 €	11,60 €
				6h	10,00 €	12,00 €
				6h15	10,25 €	12,30 €
				6h30	10,50 €	12,60 €
				6h45	10,75 €	12,90 €
				7h	11,00 €	13,20 €
				7h15	11,17 €	13,40 €
				7h30	11,33 €	13,60 €
7h45	11,50 €	13,80 €				
8h	11,67 €	14,00 €				
8h15	11,83 €	14,20 €				
8h30	12,00 €	14,40 €				
8h45	12,17 €	14,60 €				
9h	12,33 €	14,80 €				
9h15	12,50 €	15,00 €				
9h30	12,67 €	15,20 €				
9h45	12,83 €	15,40 €				
10h	13,00 €	15,60 €				
10h15	13,08 €	15,70 €				
10h30	13,17 €	15,80 €				
10h45	13,25 €	15,90 €				
11h	13,33 €	16,00 €				
11h15	13,42 €	16,10 €				
11h30	13,50 €	16,20 €				
11h45	13,58 €	16,30 €				
de 12h à 24h	13,67 €	16,40 €				
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	3,00 €	3,60 €
				1h30	3,58 €	4,30 €
				1h45	4,08 €	4,90 €
				2h	4,58 €	5,50 €
				2h15	5,00 €	6,00 €
				2h30	5,42 €	6,50 €
				2h45	5,83 €	7,00 €
				3h	6,25 €	7,50 €
				3h15	6,67 €	8,00 €
				3h30	7,08 €	8,50 €
				3h45	7,50 €	9,00 €
				4h	7,92 €	9,50 €
				4h15	8,25 €	9,90 €
				4h30	8,58 €	10,30 €
				4h45	8,92 €	10,70 €
				5h	9,25 €	11,10 €
				5h15	9,58 €	11,50 €
				5h30	9,92 €	11,90 €
				5h45	10,25 €	12,30 €
				6h	10,58 €	12,70 €
				6h15	10,75 €	12,90 €
				6h30	10,92 €	13,10 €
				6h45	11,08 €	13,30 €
				7h	11,25 €	13,50 €
				7h15	11,42 €	13,70 €
				7h30	11,58 €	13,90 €
				7h45	11,75 €	14,10 €
				8h	11,92 €	14,30 €
8h15	12,08 €	14,50 €				
8h30	12,25 €	14,70 €				
8h45	12,42 €	14,90 €				
9h	12,58 €	15,10 €				
9h15	12,75 €	15,30 €				
9h30	12,92 €	15,50 €				
9h45	13,08 €	15,70 €				
10h	13,25 €	15,90 €				
10h15	13,33 €	16,00 €				
10h30	13,42 €	16,10 €				
10h45	13,50 €	16,20 €				
11h	13,58 €	16,30 €				
11h15	13,67 €	16,40 €				
11h30	13,75 €	16,50 €				
11h45	13,83 €	16,60 €				
de 12h à 24h	13,92 €	16,70 €				
Ticket perdu	13,92 €	16,70 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	48,33 €	58,00 €	
				5 jours	53,75 €	64,50 €	
				6 jours	59,17 €	71,00 €	
				7 jours	64,50 €	77,40 €	
				8 jours	69,92 €	83,90 €	
				10 jours	75,25 €	90,30 €	
				15 jours	91,42 €	109,70 €	
				30 jours	123,67 €	148,40 €	
				Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
		Tarif forfait		Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	4,83 €	5,80 €
Périodes de soldes	de 8h à 21h				4,83 €	5,80 €	
Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix			0,83 €	1 €		
				1,67 € ou 2,5 €	2 € ou 3 €		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
				Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Salarié 6h/20h lun au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Annuel	489,42 €	587,30 €	
			Salarié 6h/20h mar d au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Annuel	489,42 €	587,30 €	
			Permanent réservé	Mensuel	100,00 €	120,00 €	
				Annuel	1 060,42 €	1 272,50 €	
			Permanent box	Trimestriel	584,17 €	701,00 €	
			Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers	
Etablissement public 7h à 20h (lund au vend)	Mensuel	44,33 €				53,20 €	
Etablissement public 7h à 19h (lund au vend)	Mensuel	39,17 €				47,00 €	
Etablissement public 7h à 21h (lund au vend)	Mensuel	50,42 €				60,50 €	
Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €				47,00 €	
Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €				47,00 €	
Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 €				53,20 €	
Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 €				53,20 €	
Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	50,42 €				60,50 €	
Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi	Mensuel	50,42 €				60,50 €	
Etablissement public Multiparc Permanent	Mensuel	79,58 €				95,50 €	
Pompiers	Mensuel	79,58 €				95,50 €	
Etablissement public Permanent	Mensuel	79,58 €				95,50 €	

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
					H.T.	TTC (tva 20%)
PARKING VAUBAN						
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,75 €	3,30 €
				2h	3,33 €	4,00 €
				2h15	3,92 €	4,70 €
				2h30	4,50 €	5,40 €
				2h45	5,00 €	6,00 €
				3h	5,50 €	6,60 €
				3h15	6,00 €	7,20 €
				3h30	6,50 €	7,80 €
				3h45	6,92 €	8,30 €
				4h	7,33 €	8,80 €
				4h15	7,67 €	9,20 €
				4h30	8,00 €	9,60 €
				4h45	8,33 €	10,00 €
				5h	8,67 €	10,40 €
				5h15	9,00 €	10,80 €
				5h30	9,33 €	11,20 €
				5h45	9,67 €	11,60 €
				6h	10,00 €	12,00 €
				6h15	10,25 €	12,30 €
				6h30	10,50 €	12,60 €
				6h45	10,75 €	12,90 €
				7h	11,00 €	13,20 €
				7h15	11,17 €	13,40 €
				7h30	11,33 €	13,60 €
7h45	11,50 €	13,80 €				
8h	11,67 €	14,00 €				
8h15	11,83 €	14,20 €				
8h30	12,00 €	14,40 €				
8h45	12,17 €	14,60 €				
9h	12,33 €	14,80 €				
9h15	12,50 €	15,00 €				
9h30	12,67 €	15,20 €				
9h45	12,83 €	15,40 €				
10h	13,00 €	15,60 €				
10h15	13,08 €	15,70 €				
10h30	13,17 €	15,80 €				
10h45	13,25 €	15,90 €				
11h	13,33 €	16,00 €				
11h15	13,42 €	16,10 €				
11h30	13,50 €	16,20 €				
11h45	13,58 €	16,30 €				
de 12h à 24h	13,67 €	16,40 €				
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP)	F	Tarifs forfaits		4 jours	48,33 €	58,00 €
				5 jours	53,75 €	64,50 €
				6 jours	59,17 €	71,00 €
				7 jours	64,50 €	77,40 €
				8 jours	69,92 €	83,90 €
				10 jours	75,25 €	90,30 €
15 jours	91,42 €	109,70 €				
30 jours	123,67 €	148,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes CB/Visa/Master card, Espèces, Prélèvement, Virement	F	Tarif forfait	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	4,83 €	5,80 €	
			Périodes de soldes	de 8h à 21h	4,83 €	5,80 €	
		Abonnements Grand Public	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 €	1 €	
					1,67 €	2 €	
			ou 2,5 €	ou 3 €			
			Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
			Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
			Salarié 6h/20h lund au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Trimestriel	135,67 €	162,80 €	
				Semestriel	261,67 €	314,00 €	
			Annuel	489,42 €	587,30 €		
		Abonnements Grand Public Prélevé		Salarié 6h/20h mard au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €
					Trimestriel	135,67 €	162,80 €
					Semestriel	261,67 €	314,00 €
			Annuel		489,42 €	587,30 €	
		Permanent réservé	Mensuel	100,00 €	120,00 €		
			Trimestriel	292,08 €	350,50 €		
			Semestriel	565,00 €	678,00 €		
			Annuel	1 060,42 €	1 272,50 €		
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers					
		Abonnements spécifiques Prélevé	Etablissement public 7h à 19h (lund au vend)	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
				Etablissement public Multiparcs 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €	47,00 €
					Etablissement public Multiparcs 7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €
Etablissement public Multiparcs 7/20h lundi /vendredi	Mensuel			44,33 €		53,20 €	
	Etablissement public Multiparcs 7/20h mardi /samedi			Mensuel	44,33 €	53,20 €	
Etablissement public Multiparcs 7/21h lundi /vendredi				Mensuel	50,42 €	60,50 €	
	Etablissement public Multiparcs 7/21h mardi /samedi			Mensuel	79,58 €	95,50 €	
Etablissement public Multiparcs Permanent				Mensuel	79,58 €	95,50 €	
	Pompiers			Mensuel	79,58 €	95,50 €	
Etablissement public Permanent	Mensuel			79,58 €	95,50 €		

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING						
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
PARKING ROSERAIE (anciennement CROISSETTE)					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires de octobre à mai Jour de 1h à 18h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,50 €	1,80 €
				1h30	2,17 €	2,60 €
				1h45	2,75 €	3,30 €
				2h	3,33 €	4,00 €
				2h15	3,92 €	4,70 €
				2h30	4,50 €	5,40 €
				2h45	5,00 €	6,00 €
				3h	5,50 €	6,60 €
				3h15	6,00 €	7,20 €
				3h30	6,50 €	7,80 €
				3h45	6,92 €	8,30 €
				4h	7,33 €	8,80 €
				4h15	7,67 €	9,20 €
				4h30	8,00 €	9,60 €
				4h45	8,33 €	10,00 €
				5h	8,67 €	10,40 €
				5h15	9,00 €	10,80 €
				5h30	9,33 €	11,20 €
				5h45	9,67 €	11,60 €
				6h	10,00 €	12,00 €
				6h15	10,25 €	12,30 €
				6h30	10,50 €	12,60 €
				6h45	10,75 €	12,90 €
				7h	11,00 €	13,20 €
				7h15	11,17 €	13,40 €
				7h30	11,33 €	13,60 €
7h45	11,50 €	13,80 €				
8h	11,67 €	14,00 €				
8h15	11,83 €	14,20 €				
8h30	12,00 €	14,40 €				
8h45	12,17 €	14,60 €				
9h	12,33 €	14,80 €				
9h15	12,50 €	15,00 €				
9h30	12,67 €	15,20 €				
9h45	12,83 €	15,40 €				
10h	13,00 €	15,60 €				
10h15	13,08 €	15,70 €				
10h30	13,17 €	15,80 €				
10h45	13,25 €	15,90 €				
11h	13,33 €	16,00 €				
11h15	13,42 €	16,10 €				
11h30	13,50 €	16,20 €				
11h45	13,58 €	16,30 €				
De 12h à 24h	13,67 €	16,40 €				
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
					- €	- €
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires de octobre à mai Soir de 18h à 1h	* Franchise d'une heure non applicable si l'utilisateur bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	0,33 €	0,40 €
				1h30	0,67 €	0,80 €
				1h45	0,92 €	1,10 €
				2h	1,17 €	1,40 €
				2h15	1,42 €	1,70 €
				2h30	1,67 €	2,00 €
				2h45	1,92 €	2,30 €
				3h	2,17 €	2,60 €
				3h15	2,42 €	2,90 €
				3h30	2,67 €	3,20 €
				3h45	2,92 €	3,50 €
				4h	3,17 €	3,80 €
				4h15	3,42 €	4,10 €
				4h30	3,67 €	4,40 €
				4h45	3,92 €	4,70 €
				5h	4,17 €	5,00 €
				5h15	4,42 €	5,30 €
				5h30	4,67 €	5,60 €
				5h45	4,92 €	5,90 €
				6h	5,17 €	6,20 €
6h15	5,33 €	6,40 €				
6h30	5,50 €	6,60 €				
6h45	5,67 €	6,80 €				
7h	5,83 €	7,00 €				
De 12h à 24h	13,67 €	16,40 €				
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking	F	Tarifs horaires de juin à septembre Jour de 7h à 18h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	1,42 €	1,70 €
				1h30	1,42 €	1,70 €
				1h45	1,42 €	1,70 €
				2h	1,42 €	1,70 €
				2h15	1,42 €	1,70 €
				2h30	1,42 €	1,70 €
				2h45	1,42 €	1,70 €
				3h	1,42 €	1,70 €
				3h15	1,58 €	1,90 €
				3h30	1,75 €	2,10 €
				3h45	1,92 €	2,30 €
				4h	2,00 €	2,40 €
				4h15	2,08 €	2,50 €
				4h30	2,17 €	2,60 €
				4h45	2,25 €	2,70 €
				5h	2,33 €	2,80 €
				5h15	2,42 €	2,90 €
				5h30	2,50 €	3,00 €
				5h45	2,58 €	3,10 €
				6h	2,67 €	3,20 €
				6h15	3,08 €	3,70 €
				6h30	3,50 €	4,20 €
				6h45	3,92 €	4,70 €
				7h	4,33 €	5,20 €
7h15	4,75 €	5,70 €				
7h30	5,17 €	6,20 €				
7h45	5,58 €	6,70 €				
8h	6,00 €	7,20 €				
8h15	6,42 €	7,70 €				
8h30	6,83 €	8,20 €				
8h45	7,25 €	8,70 €				
9h	7,67 €	9,20 €				
9h15	8,08 €	9,70 €				
9h30	8,50 €	10,20 €				
9h45	8,92 €	10,70 €				
10h	9,33 €	11,20 €				
10h15	9,75 €	11,70 €				
10h30	10,17 €	12,20 €				
10h45	10,58 €	12,70 €				
11h	11,00 €	13,20 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de juin à septembre nuit de 18h à 7h		15mn*	- €	- €
				30mn*	- €	- €
				45mn*	- €	- €
				1h*	- €	- €
				1h15	0,33 €	0,40 €
				1h30	0,67 €	0,80 €
				1h45	0,92 €	1,10 €
				2h	1,17 €	1,40 €
				2h15	1,42 €	1,70 €
				2h30	1,67 €	2,00 €
				2h45	1,92 €	2,30 €
				3h	2,17 €	2,60 €
				3h15	2,42 €	2,90 €
				3h30	2,67 €	3,20 €
				3h45	2,92 €	3,50 €
				4h	3,17 €	3,80 €
				4h15	3,42 €	4,10 €
				4h30	3,67 €	4,40 €
				4h45	3,92 €	4,70 €
				5h	4,17 €	5,00 €
				5h15	4,42 €	5,30 €
				5h30	4,67 €	5,60 €
				5h45	4,92 €	5,90 €
				6h	5,17 €	6,20 €
				6h15	5,33 €	6,40 €
				6h30	5,50 €	6,60 €
				6h45	5,67 €	6,80 €
				7h	5,83 €	7,00 €
				7h15	6,00 €	7,20 €
				7h30	6,17 €	7,40 €
7h45	6,33 €	7,60 €				
8h	6,50 €	7,80 €				
8h15	6,67 €	8,00 €				
8h30	6,83 €	8,20 €				
8h45	7,00 €	8,40 €				
9h	7,17 €	8,60 €				
9h15	7,25 €	8,70 €				
9h30	7,33 €	8,80 €				
9h45	7,42 €	8,90 €				
10h	7,50 €	9,00 €				
10h15	7,58 €	9,10 €				
10h30	7,67 €	9,20 €				
10h45	7,75 €	9,30 €				
11h	7,83 €	9,40 €				
11h15	7,92 €	9,50 €				
11h30	8,00 €	9,60 €				
11h45	8,08 €	9,70 €				
12h00	8,17 €	9,80 €				
13h00	8,25 €	9,90 €				
Ticket perdu	13,67 €	16,40 €				
Tarifs forfaits	4 jours	48,33 €	58,00 €			
	5 jours	53,75 €	64,50 €			
	6 jours	59,17 €	71,00 €			
	7 jours	64,50 €	77,40 €			
	8 jours	69,92 €	83,90 €			
	10 jours	75,25 €	90,30 €			
	15 jours	91,42 €	109,70 €			
30 jours	123,67 €	148,40 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	4,83 €	5,80 €	
			Périodes de soldes	8h à 21h	4,83 €	5,80 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
		Tarifs spécial	Location local	Trimestriel	2 260,83 €	2 713,00 €	
		Abonnement spécial	Hôtel (places limitées)	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
			Abonnement Résident Cannois 7/7j 24h/24 dans la limite de 150 cartes. Justificatifs à présenter	Mensuel	40,00 €	48,00 €	
			Abonnement Actif 5/7j de 6h à 20h du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Abonnement Actif 6/7j de 6h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	62,58 €	75,10 €	
		Location Grand Public Prélevé	Location d'un emplacement réservé équipé d'un arceau 7/7j 24h/24	Mensuel	115,67 €	138,80 €	
		Location Box Grand Public Prélevé	Permanent box	Trimestriel	584,17 €	701,00 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers				
			Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	50,42 €	60,50 €	
			Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi	Mensuel	50,42 €	60,50 €	
Etablissement public Multiparc Permanent	Mensuel		79,58 €	95,50 €			
Pompiers	Mensuel		79,58 €	95,50 €			
Fourrière avec place réservée	Trimestriel		146,08 €	175,30 €			
Loueur	Mensuel		47,92 €	57,50 €			
	Trimestriel		139,17 €	167,00 €			
	Annuel		495,50 €	594,60 €			
Etablissement public Permanent	Mensuel	79,58 €	95,50 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
					H.T.	TTC (tva 20%)	
PARKING REPUBLIQUE							
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking,	F	Tarifs horaires		15mn*	- €	- €	
				30mn*	- €	- €	
				45mn*	- €	- €	
				1h*	- €	- €	
				1h15	0,33 €	0,40 €	
				1h30	0,67 €	0,80 €	
				1h45	0,92 €	1,10 €	
				2h	1,17 €	1,40 €	
				2h15	1,42 €	1,70 €	
				2h30	1,67 €	2,00 €	
				2h45	1,92 €	2,30 €	
				3h	2,17 €	2,60 €	
				3h15	2,42 €	2,90 €	
				3h30	2,67 €	3,20 €	
				3h45	2,92 €	3,50 €	
				4h	3,17 €	3,80 €	
				4h15	3,42 €	4,10 €	
				4h30	3,67 €	4,40 €	
				4h45	3,92 €	4,70 €	
				5h	4,17 €	5,00 €	
				5h15	4,42 €	5,30 €	
				5h30	4,67 €	5,60 €	
				5h45	4,92 €	5,90 €	
				6h	5,17 €	6,20 €	
				6h15	5,33 €	6,40 €	
				6h30	5,50 €	6,60 €	
				6h45	5,67 €	6,80 €	
				7h	5,83 €	7,00 €	
7h15	6,00 €	7,20 €					
7h30	6,17 €	7,40 €					
7h45	6,33 €	7,60 €					
8h	6,50 €	7,80 €					
8h15	6,67 €	8,00 €					
8h30	6,83 €	8,20 €					
8h45	7,00 €	8,40 €					
9h	7,17 €	8,60 €					
9h15	7,25 €	8,70 €					
9h30	7,33 €	8,80 €					
9h45	7,42 €	8,90 €					
10h	7,50 €	9,00 €					
10h15	7,58 €	9,10 €					
10h30	7,67 €	9,20 €					
10h45	7,75 €	9,30 €					
11h	7,83 €	9,40 €					
11h15	7,92 €	9,50 €					
11h30	8,00 €	9,60 €					
11h45	8,08 €	9,70 €					
de 12h à 24h	8,17 €	9,80 €					
Ticket perdu	8,17 €	9,80 €					

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card , paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	48,33 €	58,00 €	
				5 jours	53,75 €	64,50 €	
				6 jours	59,17 €	71,00 €	
				7 jours	64,50 €	77,40 €	
				8 jours	69,92 €	83,90 €	
				10 jours	75,25 €	90,30 €	
				15 jours	91,42 €	109,70 €	
				30 jours	123,67 €	148,40 €	
				Périodes de soldes	de 8h à 21h	4,83 €	5,80 €
				Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	de 5h à 19h	4,83 €	5,80 €
	Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseaie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €			
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	Salariné 6h/20h lundi au vend (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €	
				Annuel	489,42 €	587,30 €	
				Salariné 6h/20h mardi au sam (sous conditions voir chef de parc)	Mensuel	47,00 €	56,40 €
					Annuel	489,42 €	587,30 €
		Abonnements spécifiques Prélevé	Permanent box	Trimestriel	584,17 €	701,00 €	
				La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers			
				Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €	47,00 €
				Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €	47,00 €
				Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 €	53,20 €
				Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 €	53,20 €
				Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi	Mensuel	50,42 €	60,50 €
				Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi	Mensuel	50,42 €	60,50 €
Etablissement public Multiparc Permanent	Mensuel			79,58 €	95,50 €		
Pompiers	Mensuel			79,58 €	95,50 €		
Etablissement public Permanent	Mensuel	79,58 €	95,50 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
					H.T.	TTC (tva 20%)
PARKING PALAIS						
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, Liber-T	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €
				30mn	1,67 €	2,00 €
				45mn	2,42 €	2,90 €
				1h	3,17 €	3,80 €
				1h15	3,92 €	4,70 €
				1h30	4,58 €	5,50 €
				1h45	5,25 €	6,30 €
				2h	5,92 €	7,10 €
				2h15	6,50 €	7,80 €
				2h30	7,08 €	8,50 €
				2h45	7,67 €	9,20 €
				3h	8,25 €	9,90 €
				3h15	8,75 €	10,50 €
				3h30	9,25 €	11,10 €
				3h45	9,75 €	11,70 €
				4h	10,25 €	12,30 €
				4h15	10,67 €	12,80 €
				4h30	11,08 €	13,30 €
				4h45	11,50 €	13,80 €
				5h	11,92 €	14,30 €
				5h15	12,33 €	14,80 €
				5h30	12,75 €	15,30 €
				5h45	13,17 €	15,80 €
				6h	13,58 €	16,30 €
				6h15	13,92 €	16,70 €
				6h30	14,25 €	17,10 €
				6h45	14,58 €	17,50 €
				7h	14,92 €	17,90 €
				7h15	15,25 €	18,30 €
				7h30	15,58 €	18,70 €
7h45	15,92 €	19,10 €				
8h	16,25 €	19,50 €				
8h15	16,42 €	19,70 €				
8h30	16,58 €	19,90 €				
8h45	16,75 €	20,10 €				
9h	16,92 €	20,30 €				
9h15	17,08 €	20,50 €				
9h30	17,25 €	20,70 €				
9h45	17,42 €	20,90 €				
10h	17,58 €	21,10 €				
10h15	17,75 €	21,30 €				
10h30	17,92 €	21,50 €				
10h45	18,08 €	21,70 €				
11h	18,25 €	21,90 €				
11h15	18,42 €	22,10 €				
11h30	18,58 €	22,30 €				
11h45	18,75 €	22,50 €				
de 12h à 24h	18,92 €	22,70 €				
Ticket perdu	18,92 €	22,70 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card , paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	59,17 €	71,00 €
				5 jours	66,58 €	79,90 €
				6 jours	73,08 €	87,70 €
				7 jours	79,58 €	95,50 €
				8 jours	86,00 €	103,20 €
				10 jours	93,50 €	112,20 €
15 jours	121,50 €	145,80 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

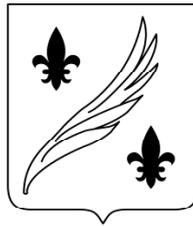
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	4,83 €	5,80 €	
			Périodes de soldes de 8h à 21h , spectacles et concerts		4,83 €	5,80 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier,Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	97,50 €	117,00 €	
			Manifestations liées à l'emploi ou pour les étudiants	8h00 à 21h00	Gratuit	Gratuit	
			Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit	
			Abonnement spécial	Manèges et Cannes 2000 (places limitées)	Mensuel	44,33 €	53,20 €
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
				Mensuel	34,83 €	41,80 €	
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Trimestriel	101,75 €	122,10 €
		Annuel	367,25 €	440,70 €			
		Location Grand Public Prélevé	Location d'un emplacement (selon les places disponibles)	Mensuel	115,67 €	138,80 €	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers				
			Etablissement public Multiparc	7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €	47,00 €
			Etablissement public Multiparc	7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €	47,00 €
			Etablissement public Multiparc	7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 €	53,20 €
			Etablissement public Multiparc	7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 €	53,20 €
			Etablissement public Multiparc	7/21h lundi /vendredi	Mensuel	50,42 €	60,50 €
Etablissement public Multiparc	7/21h mardi /samedi		Mensuel	50,42 €	60,50 €		
Etablissement public Multiparc Permanent			Mensuel	79,58 €	95,50 €		
Pompiers			Mensuel	79,58 €	95,50 €		
Etablissement public Permanent			Mensuel	79,58 €	95,50 €		
Casino - 3			Annuel	1 060,42 €	1 272,50 €		
Casino Zone publique			Annuel	882,25 €	1 058,70 €		
SEMEC		Trimestriel	233,00 €	279,60 €			

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023	
					H.T.	TTC (tva 20%)
PARKING PANTIERO						
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque parking, Liber-T	F	Tarifs horaires		15mn	0,92 €	1,10 €
				30mn	1,67 €	2,00 €
				45mn	2,42 €	2,90 €
				1h	3,17 €	3,80 €
				1h15	3,92 €	4,70 €
				1h30	4,58 €	5,50 €
				1h45	5,25 €	6,30 €
				2h	5,92 €	7,10 €
				2h15	6,50 €	7,80 €
				2h30	7,08 €	8,50 €
				2h45	7,67 €	9,20 €
				3h	8,25 €	9,90 €
				3h15	8,75 €	10,50 €
				3h30	9,25 €	11,10 €
				3h45	9,75 €	11,70 €
				4h	10,25 €	12,30 €
				4h15	10,67 €	12,80 €
				4h30	11,08 €	13,30 €
				4h45	11,50 €	13,80 €
				5h	11,92 €	14,30 €
				5h15	12,33 €	14,80 €
				5h30	12,75 €	15,30 €
				5h45	13,17 €	15,80 €
				6h	13,58 €	16,30 €
				6h15	13,92 €	16,70 €
				6h30	14,25 €	17,10 €
				6h45	14,58 €	17,50 €
				7h	14,92 €	17,90 €
				7h15	15,25 €	18,30 €
				7h30	15,58 €	18,70 €
7h45	15,92 €	19,10 €				
8h	16,25 €	19,50 €				
8h15	16,42 €	19,70 €				
8h30	16,58 €	19,90 €				
8h45	16,75 €	20,10 €				
9h	16,92 €	20,30 €				
9h15	17,08 €	20,50 €				
9h30	17,25 €	20,70 €				
9h45	17,42 €	20,90 €				
10h	17,58 €	21,10 €				
10h15	17,75 €	21,30 €				
10h30	17,92 €	21,50 €				
10h45	18,08 €	21,70 €				
11h	18,25 €	21,90 €				
11h15	18,42 €	22,10 €				
11h30	18,58 €	22,30 €				
11h45	18,75 €	22,50 €				
de 12h à 24h	18,92 €	22,70 €				
Ticket perdu	18,92 €	22,70 €				
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits		4 jours	59,17 €	71,00 €
				5 jours	66,58 €	79,90 €
				6 jours	73,08 €	87,70 €
				7 jours	79,58 €	95,50 €
				8 jours	86,00 €	103,20 €
				10 jours	93,50 €	112,20 €
15 jours	121,50 €	145,80 €				

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2023		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP) * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes	5h à 19h	Gratuit	Gratuit	
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises	5h à 19h	4,83 €	5,80 €	
			Périodes de soldes de 8h à 21h, spectacles et concerts	8h00 à 21h00	4,83 €	5,80 €	
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 8 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais et Pantiero) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	chèques parkings valables sur les 8 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €	
			Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	97,50 €	117,00 €	
			Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit	
Suivant modalités déterminées par Décision municipale n°22/599 du 01/09/2022 Sur place - Régie de recettes : Espèces, CB Visa/MasterCard --- Tarif appliqué contre présentation du badge de participation à l'évènement	F		Participants à la manifestation : "Cannes is Up" dont le DDA est organisé sur l'Île Sainte Marguerite, en partenariat avec la Ville de Cannes et dans la limite de 100 places.	de 18h00 à 01h00 le lendemain	8,75 €	10,50 €	
Parkings Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
		Abonnements Grand Public Prélevé	Permanent banalisé	Mensuel	83,92 €	100,70 €	
				Trimestriel	244,67 €	293,60 €	
				Semestriel	471,58 €	565,90 €	
				Annuel	882,25 €	1 058,70 €	
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	34,83 €	41,80 €
				Trimestriel	101,75 €	122,10 €	
		Abonnements Plaisanciers (quota de 130 unités maximum)	sous conditions voir chef de parc	Mensuel	88,67 €	106,40 €	
			sous conditions voir chef de parc	Trimestriel	239,50 €	287,40 €	
			sous conditions voir chef de parc	Semestriel	404,67 €	485,60 €	
			sous conditions voir chef de parc	Annuel	786,67 €	944,00 €	
		Abonnements Prud'homme de pêche - Pêcheurs professionnels (limité à 24 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit	Gratuit	
		Abonnements Douanes (limité à 6 abonnements)	Abonnements 7h à 19h (lund au vend)	Annuel	244,67 €	293,60 €	
			Abonnements permanents	Annuel	278,17 €	333,80 €	
		Abonnements Autorité portuaire (limité à 6 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit	Gratuit	
		Abonnements spécifiques Prélevé	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers			Gratuit	Gratuit
			Etablissement public Multiparc 7/19h lundi /vendredi	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/19h mardi /samedi	Mensuel	39,17 €	47,00 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h lundi /vendredi	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
			Etablissement public Multiparc 7/20h mardi /samedi	Mensuel	44,33 €	53,20 €	
Etablissement public Multiparc 7/21h lundi /vendredi	Mensuel		50,42 €	60,50 €			
Etablissement public Multiparc 7/21h mardi /samedi	Mensuel		50,42 €	60,50 €			
Etablissement public Multiparc Permanent	Mensuel		79,58 €	95,50 €			



Ville de Cannes

BUDGET 06

PORTS

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

Conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques (CG3P) toutes les redevances sont payables d'avance.

1 / REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES (HT) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON Mai à Septembre			HORS SAISON Octobre à Avril			CONVENTION D'AMARRAGE*
	Longueur		Largeur	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
	de	à								
A	0,00	7,49	2,70	17,25 €	103,50 €	414,00 €	8,75 €	52,50 €	210,00 €	2 026,33 €
B	7,50	8,99	3,10	27,08 €	162,48 €	649,92 €	10,75 €	64,50 €	258,00 €	3 049,00 €
C	9,00	10,99	3,70	31,33 €	187,98 €	751,92 €	14,00 €	84,00 €	336,00 €	3 730,00 €
D	11,00	11,99	4,00	34,67 €	208,02 €	832,08 €	15,08 €	90,48 €	361,92 €	4 409,92 €
E	12,00	12,99	4,30	41,00 €	246,00 €	984,00 €	20,50 €	123,00 €	492,00 €	5 497,50 €
F	13,00	13,99	4,60	44,42 €	266,52 €	1 066,08 €	24,92 €	149,52 €	598,08 €	6 870,17 €
G	14,00	15,99	4,90	52,33 €	313,98 €	1 255,92 €	29,50 €	177,00 €	708,00 €	8 042,67 €
H	16,00	17,99	5,20	64,25 €	385,50 €	1 542,00 €	35,92 €	215,52 €	862,08 €	10 031,00 €
I	18,00	19,99	6,00	100,33 €	601,98 €	2 407,92 €	46,92 €	281,52 €	1 126,08 €	13 467,25 €
I.1	20,00	21,99	6,00	104,92 €	629,52 €	2 518,08 €	50,75 €	304,50 €	1 218,00 €	14 329,50 €
I.2	22,00	23,99	6,50	107,08 €	642,48 €	2 569,92 €	54,08 €	324,48 €	1 297,92 €	19 217,83 €
J	24,00	25,99	7,00	128,25 €	769,50 €	3 078,00 €	65,33 €	391,98 €	1 567,92 €	23 071,83 €
K	26,00	29,99	8,00	141,58 €	849,48 €	3 397,92 €	76,08 €	456,48 €	1 825,92 €	26 059,25 €
L	30,00	34,99	9,00	260,75 €	1 564,50 €	6 258,00 €	155,75 €	934,50 €	3 738,00 €	53 613,75 €
M	35,00	39,99	9,50	388,50 €	2 331,00 €	9 324,00 €	201,08 €	1 206,48 €	4 825,92 €	74 771,50 €
N	40,00	49,99	10,00	547,42 €	3 284,50 €	13 138,08 €	273,83 €	1 642,98 €	6 571,92 €	103 993,25 €
O	50,00	59,99	11,00	713,58 €	4 281,48 €	17 125,92 €	356,92 €	2 141,52 €	8 566,08 €	135 704,50 €
P	60,00	69,99	12,00	890,33 €	5 341,98 €	21 367,92 €	453,83 €	2 722,98 €	10 891,92 €	170 700,75 €
Q	70,00	79,99	14,00	1 085,58 €	6 513,48 €	26 053,92 €	567,50 €	3 405,00 €	13 620,00 €	210 309,92 €
R	80 et plus		+ 14,00	1 296,08 €	7 776,48 €	31 105,92 €	698,25 €	4 189,50 €	16 758,00 €	254 217,08 €

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une convention annuelle d'amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE NAVIRE DE PLAISANCE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement : 21,92 € pour les navires de moins de 20 m, 35 € pour les navires de plus de 20 m. Les transports à passagers quotidien en saison : 0,58 € par personne et par opération (embarquement ou débarquement).
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.	
* Les redevances de stationnement durant les manifestations organisées dans l'enceinte du port correspondent aux redevances journalières majorées de	
	50%

Les redevances d'amarrage surlignées en bleu jusqu'à la catégorie "I1" incluse, comprennent la fourniture de l'eau et l'électricité, pour une valeur forfaitaire de 2% de la redevance.

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

*** ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle est payable uniquement selon deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée en 10 prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15% du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage				abattement de 30% sur les tarifs séjours			
Gratuité de l'amarrage :							
- aux navires des membres du Yacht Club relógés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président.							
- aux navires de service public.							
Taxe de séjour : 0,20 € par personne	catégorie	A à D	0,00 €	catégorie	I1 à J	0,80 €	
et par nuit (abattement de 50% pour tout contrat d'amarrage annuel)	catégorie	E à G	0,40 €	catégorie	K à R	1,20 €	
	catégorie	G à I	0,60 €				

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

2 / REDEVANCES D'USAGE DES RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE (HT)

a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,33 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	2,57 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

3 / REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, DES TERRE-PLEINS, DES JARDINS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES (HT)

a) Frais de gestion pour toute occupation payante	Forfait	48,17 €
--	---------	----------------

b) Occupation des quais et terre-pleins hors manifestations culturelles ou événementielles (y compris les tournages de films)		
* par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés avec autorisation	Par m2 et par jour	0,58 €
* par des des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	Par m2 et par mois	4,42 €

c) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles soumise à une redevance de :			
* Pour toute occupation supérieure à 400 m ²	Forfait	Par jour	1 186,83 €
	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h	593,33 €
* Pour toute occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films	Forfait	Par jour	593,33 €
	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h	296,75 €
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ² pour tournage de films	align="center">Prix au m ²	Par jour	1,58 €
		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h	0,83 €
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	align="center">Prix au m ²	Par jour	3,25 €
		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h	1,67 €
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès		Par m2	11,17 €
* Pour une occupation du domaine public par une association artistique ou d'artisanat		Par m2	1,17 €

d) Occupation des quais et terres pleins pour l'exploitation d'un point d'accueil de location de navires	Par m2 et par mois	17,50 €
---	--------------------	----------------

e) Occupation des quais et terre-pleins à usage de terrasse commerciale extérieure, en dehors de l'occupation des locaux	Par m2 et par mois	2,08 €
---	--------------------	---------------

f) Occupation des terre-pleins identifiés ci-après par des expositions, des manifestations culturelles et des démonstrations de matériel autorisés :		
* Jetée du phare	Forfait jour	437,50 €
* Espace Grand Large de 700 m2	Forfait jour	787,50 €
* Espace Cannes Yachting de 4 000 m2	Forfait jour	1 750,00 €
* Parvis et quais sud et ouest de la capitainerie de 700 m2	Forfait jour	700,00 €
* Rotonde pelouse du Square Verdun 4 000 m2, caution de 50 % de la mise à disposition, libérable après évènement si non détérioration de la pelouse. Les frais de remise en état de la pelouse seront à la charge du bénéficiaire de la mise à disposition plafonné à 20 000 € TTC	Forfait jour	1 181,25 €
<i>Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.</i>		

g) Occupation de la digue portuaire en relation avec une activité de service public balnéaire, tarif à mensualiser selon la durée de l'occupation, indexé selon TP07B	Par an et par m2	66,83 €
--	------------------	----------------

h) Occupation du premier étage de la capitainerie (salle et terrasse) dans le cadre d'évènements nautiques, portuaires ou tournages de films		
* Forfait occupation pour réceptions événementielles selon dispositions de la convention	Par jour	1 312,50 €
* Occupation de courte durée (ex : prises de vues...)	Par heure	157,50 €
* Forfait occupation pour réunion (hors événementiel) selon dispositions de la convention	Par demi-journée	218,75 €
* Occupation pour la tenue des réunions du groupement des commerçants du Port Canto (assemblée générale ou bureau) qui en fera la demande 15 jours auparavant		Gratuit
* Occupation du premier étage de la capitainerie pour la tenue de réunions (assemblées générales ou bureau) des associations dont l'objet à un lien avec le nautisme cannois qui en feront la demande au moins 15 jours auparavant		Gratuit
* Le nettoyage des locaux et de la terrasse	La prestation	87,50 €
* espace de coworking	le mois	6 666,67 €
<i>Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.</i>		

** Possibilité de gratuité pour motif d'intérêt général

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

i) Occupation des installations annexes du Port Canto				
* Consommations électriques sur relevé de compteur défalcateur	Par KW heure		0,33 €	
* Consommations d'eau sur relevé de compteur défalcateur	Par m3		1,08 €	
* Redevances d'occupation de l'aire de jeux d'enfant	Par mois		776,25 €	
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau	Par mois et par m ²		5,25 €	
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau ou d'un local de stockage par les professionnels	Par mois et par m ²		7,92 €	
j) Occupation par des objets divers sur le domaine public (téléscope et guide parlant) par an		Par an	187,75 €	
k) Occupation de camions grues réalisant une prestation de courte durée (2 heures maximum) à la demande d'un navire amarré au port Canto			Gratuit	
l) Occupation commerciale d'un stand durant des manifestations				
* Dimensions du stand	de 0 à 5,99 m ²	Forfait	8,75 €	
	de 6 à 19,99 m ²	Forfait	17,50 €	
	supérieur à 20 m ²	Forfait	35,00 €	
m) Toute occupation du domaine public portuaire par les services municipaux				
n) Toute occupation non autorisée ou autre que celle prévue aux paragraphes ci-dessus sera soumise à une redevance		Par jour et par m ²	8,75 €	
<i>En application des dispositions de l'article L.215-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, toutes les demandes d'occupation du domaine public maritime formulées par des associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général, sont exonérées.</i>				
o) Occupation de prestige de la capitainerie (terrasse, salle, parvis et quais) et Square Daniel Cordier				
* Intégralité des espaces (Quais + Parvis + 1er étage de la Capitainerie)	Location	PERIODES BASSES	jour	7 000,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	13 125,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	2 625,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	4 375,00 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			13 125,00 €
* Quais + Parvis de la Capitainerie	Location	PERIODES BASSES	jour	2 625,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	5 250,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	875,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	2 187,50 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			5 250,00 €
* Option de gel des locations du 1er étage (Garantie de non-événement concomitant)		PERIODES BASSES	jour	5 250,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	5 250,00 €
* 1er étage de la Capitainerie : intérieur 64 m ² + terrasse 248 m ²	Location	PERIODES BASSES	jour	5 250,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	9 625,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	1 750,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 500,00 €
	Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle			9 625,00 €
* Option de gel des locations des quais et du parvis (Garantie de non-événement concomitant)		PERIODES BASSES	jour	1 312,50 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 500,00 €
* Square Daniel Cordier	Location	PERIODES BASSES	jour	3 500,00 €
		PERIODES BASSES	demi-journée	1 750,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	8 750,00 €
		PERIODES HAUTES	demi-journée	4 375,00 €
	Montage / Démontage	PERIODES BASSES	jour	1 750,00 €
		PERIODES BASSES	demi-journée	875,00 €
		PERIODES HAUTES	jour	3 500,00 €
		PERIODES HAUTES	demi-journée	1 750,00 €
		Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle		

Tarif forfaitaire par jour hors frais de personnel supplémentaire. Tarifs de location applicables en période dite de "saison haute" correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et de démontage. Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux.

Acompte de 30 % à la réservation, solde sur l'émission d'un titre de recette. Gratuité du parking en période de montage et de démontage uniquement. L'occupation du parking le jour de l'évènement sera facturée par la régie du Port Canto.

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

4 / FOURNITURES DIVERSES ET ASSISTANCE PORTUAIRE (HT)

a) Redevances pour le pompage ou le déplacement des navires de selon l'article 6 du règlement de police portuaire	Moins de 7,00 m	Forfait	19,25 €
	De 7,00 m à 8,99 m	Forfait	28,92 €
	De 9,00 m à 11,99 m	Forfait	47,25 €
	De 12,00 m à 15,99 m	Forfait	94,50 €
	De 16,00 m à 19,99 m	Forfait	189,00 €
	De 20,00 m à 25,00 m	Forfait	281,75 €

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée. Il est précisé qu'au delà de 25 mètres, les déplacements de navires ne peuvent être effectués que par le propriétaire sommé à cet effet.

b) Réparations et locations de prises électriques	Puissance	Remplacement	location
	16 ampères	64,00 €	2,15 €
	32 ampères	75,00 €	5,35 €
	63 ampères	86,00 €	10,70 €
	125 ampères	150,00 €	21,50 €
	90 ampères (prise Maréchal)	160,00 €	18,00 €
	150 ampères (prise Maréchal)	450,00 €	35,00 €
	240 ampères (prise Maréchal)	1 000,00 €	43,00 €
600 ampères (prise Maréchal)	5 000,00 €	100,00 €	

En cas de non restitution, il sera facturé 1,5 fois le prix du remplacement.

c) Mise à disposition d'un agent du port

* Pour intervention sur un mouillage	L'heure	43,75 €
* Pour toute autre intervention	L'heure	43,75 €
* Pour toute intervention avec un engin de type manitou ou autre	L'heure	70,00 €

d) Pose d'une ligne de mouillage complète incluant fourniture, main d'œuvre, et intervention plongeurs pour des navires de :	Moins de 15,00 m	Forfait	402,50 €
	De 15,00 m à 34,99 m	Forfait	805,00 €
	De 35,00 m à 44,99 m	Forfait	1 071,92 €
	De 45,00 m à 54,99 m	Forfait	1 605,67 €
	De 55,00 m à 65,00 m	Forfait	1 872,50 €

e) Fournitures diverses	Diamètre	Pendille	Chaîne	Cosse	Manille
	12	0,92 €	4,42 €	0,92 €	0,75 €
	14	1,08 €	7,00 €	1,33 €	1,00 €
	16	1,25 €	9,67 €	1,75 €	1,25 €
	18	1,42 €	12,25 €	2,25 €	1,50 €
	20	1,58 €	14,92 €	2,67 €	2,00 €
	30	2,50 €		3,08 €	2,83 €
	40	3,33 €		3,50 €	

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes s se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

5 / REDEVANCES DES SERVICES PORTUAIRES POUR DES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)

a) Interventions destinées à libérer les terre-pleins (occupations non autorisées)		
* Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons	Forfait	71,75 €
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		
* Rejet d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	459,00 €
* Vidange de cales dans le Port		
* Fourniture de consommables anti-pollution	Barrages absorbants (1 sac)	135,00 €
	Barrage absorbant (l'unité)	36,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	90,00 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	1,83 €
	10 Feuilles absorbantes	9,00 €
* Dépollution des absorbants	Forfait	91,83 €
* Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	45,00 €
* Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	73,83 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

6 / RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS (HT)

a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container	58,50 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	40,50 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m3	183,67 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) <i>gratuité pour les quantités de 1 à 20 l</i>	Les 50 litres	18,92 €

7 / REDEVANCES POUR LA LIVRAISON DE CARBURANTS (HT)

Livraison par camion citerne	Le m3 livré	25,00 €
------------------------------	-------------	----------------

8 / SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN (HT)

a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,13 €

9 / DOUCHES ET TOILETTES

Réservés aux usagers du port	Gratuit
------------------------------	----------------

10 / LAVERIE AUTOMATIQUE (HT)

a) Le cycle de lavage	L'unité	4,17 €
b) Le cycle de séchage	45 mm	1,67 €
	20 mm	0,83 €

11 / MISE A DISPOSITION DE VELOS (HT)

Des vélos sont mis gratuitement à la disposition des usagers plaisanciers du Port Pierre Canto moyennant le dépôt d'une pièce d'identité en cours de validité.

a) En cas de perte de la clef	L'unité	12,50 €
b) En cas de dégradation partielle d'un des éléments du vélo	Forfait	58,33 €
c) En cas de dégradation totale ou de non restitution	Forfait	350,00 €

12 / EN PERIODE DE TRAVAUX (HT)

Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.

En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.

* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m2	Forfait jour	1,75 €
	Supérieure à 1 000 m2	Forfait jour	3,50 €
* Redevances d'amarrage		% de la redevance journalière	4%
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,33 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m3	2,57 €

13 / GESTION DES COLIS (HT)

** Gardiennage des colis*

Au-delà des délais indiqués ci-après, le gardiennage des colis sera facturé comme suit :

		par 24 heures supplémentaires :	
du lundi au vendredi au-delà de 24 heures de gardiennage		petit colis (cf gabarit)	8,33 €
du samedi au dimanche : à partir du mardi suivant		gros colis (cf gabarit)	12,50 €
refus des colis sur palette		selon gabarit	

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération

14 / PARKING (HT)

Tout ticket de parking ou carte délivrés par la régie du port ne sera ni repris ni remboursé

a) Usagers horaires			
* Première heure			Gratuite
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec un plafond de 21,00 €)		Le quart d'heure	0,67 €
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec un plafond de 10,00 €)		Le quart d'heure	0,67 €
* Perte du ticket d'entrée (journée calendaire)		Forfait	25,83 €

b) Abonnés annuels ou semestriels			
b1) Titulaires d'une convention annuelle d'amarrage ou d'une convention de vestiaire à bateaux			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,50 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	Gratuit
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	125,00 €
	Semestriel	Forfait	62,50 €
b2) Commerçants du port ou professionnels du nautisme (sur production d'un K-bis et des cartes grises des véhicules professionnels)			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,50 €
* Premier abonnement	Annuel	Forfait	Gratuite
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	100,00 €
* Flotte (quelque soit le nombre de véhicule appartenant à l'entreprise)	Annuel	Forfait	400,00 €
b3) patrons-taxis (sur production de la licence taxi en cours de validité)			
* Délivrance d'un support vierge à encoder		L'unité	12,50 €
* Abonnement annuel	Annuel	Forfait	gratuit

Le demandeur de carte professionnelle devra justifier du caractère professionnel de son ou ses véhicule(s).

La validité de toutes les cartes d'accès au parking en retard de paiement sera suspendue par la régie du second port de Cannes. Jusqu'au rétablissement de sa situation envers la régie du second port de Cannes, l'usager devra s'acquitter des redevances horaires au moyen de tickets.

c) Abonnés de passage (séjour au port avec un bateau)			
* Jour	Ticket	Forfait	8,75 €
* Semaine	Ticket	Forfait	25,00 €
* Mois	Ticket	Forfait	68,33 €
* Période hivernale valable 1/10 au 30/04	Carte	Forfait	212,50 €
* Période estivale valable du 1/5 au 30/09	Carte	Forfait	255,00 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder	Carte	L'unité	12,50 €

d) Clientèle des locaux commerciaux du port			
* Première heure	Chèque parking		Gratuite
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 12,00 €)	Chèque parking	Le quart d'heure	0,33 €
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 6,00 €)	Chèque parking	Le quart d'heure	0,33 €
* Réservation de places de stationnement pour la clientèle		Par place et par heure	0,83 €

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU)

e) Stationnement durant les manifestations et des tournages de films organisés sur le port (durée de validité : période de la manifestation ou du tournage)			
* Pour toute occupation de quais et de terres pleins de plus de 400 m ² , en période de manifestation, délivrance de 10 tickets d'accès au parking, valables durant toute la durée de la manifestation			10 tickets gratuits
* Pour toute occupation de la salle et terrasse du premier étage de la capitainerie à la journée, délivrance de 10 tickets d'accès au parking, valables durant toute la durée de la manifestation			10 tickets gratuits
* Accès illimité à usage des exposants ou des organisateurs	Chèque parking	Forfait jour	8,33 €
* Pour les clients de la manifestation			
Première heure	Chèque parking	Gratuite	
Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 21,00 €)	Chèque parking	Le quart d'heure	0,67 €
Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 10,00 €)	Chèque parking	Le quart d'heure	0,67 €

Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU).

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT PIERRE CANTO
ANNEE 2023 tarifs donnés en H.T. selon délibération**

f) Gratuité de stationnement - carte ou ticket de sortie remis :

- * les véhicules du personnel du Port ;
- * les véhicules des services municipaux, départementaux, régionaux ou d'Etat ;
- * les véhicules de secours ;
- * les véhicules des entreprises liées par un marché public Ville de Cannes ou CAPL et travaillant sur le port Canto ;
- * les véhicules identifiés titulaires d'une carte européenne de stationnement ;
- * les camions effectuant une prestation de livraison de carburant ou de pompage des eaux usées pour un navire amarré au port ou exploitant du port ;
- * les camions grues effectuant une prestation pour un navire amarré au port.

g) Stationnement non autorisé

* stationnement sur un emplacement non autorisé	forfait	25,00 €
* stationnement d'une remorque	forfait	68,33 €
* stationnement sur deux places de parking	redevance horaire doublée	

h) Tarifs horodateurs sur le square Verdun - Stationnement en zone jaune (HT) appliqués à compter du 01/02/2023

* Parking de surface gratuit 1 heure, une fois par jour, avec un ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou le smartphone.		
* Durée limitée à 2 heures 30 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, sauf dimanches et jours fériés FPS 16,67 ht / 20 € ttc	15 min	0,25 €
	30 min	0,50 €
	45 min	0,67 €
	1 h 00	1,00 €
	1 h 15	1,42 €
	1 h 30	1,83 €
	1 h 45	2,25 €
	2 h 00	2,67 €
	2 h 15	8,50 €
	2 h 30	16,67 €
* ECOPARK Actifs, employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone	Forfait 24 h	1,42 €
* ECOPARK Résident validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone	Forfait 24 h	1,42 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2023 - Tarifs indiqués en H.T.**

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAÏ (fournitures d'eau , d'électricité comprises) (HT) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE*
	Longueur		Largeur	Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	4,08 €	24,48 €	97,92 €	3,08 €	18,48 €	73,92 €	487,00 €
A2	4,00	4,99	2,00	5,75 €	34,50 €	138,00 €	3,67 €	22,02 €	88,08 €	648,92 €
B	5,00	5,49	2,15	6,50 €	39,00 €	156,00 €	4,08 €	24,48 €	97,92 €	747,92 €
C	5,50	5,99	2,30	7,17 €	43,02 €	172,08 €	4,58 €	27,48 €	109,92 €	825,08 €
D	6,00	6,49	2,45	7,92 €	47,52 €	190,08 €	4,67 €	28,02 €	112,08 €	888,67 €
E	6,50	6,99	2,60	8,75 €	52,50 €	210,00 €	5,00 €	30,00 €	120,00 €	959,83 €
F	7,00	7,49	2,70	9,25 €	55,50 €	222,00 €	5,50 €	33,00 €	132,00 €	1 029,50 €
G	7,50	7,99	2,80	9,75 €	58,50 €	234,00 €	5,58 €	33,48 €	133,92 €	1 079,33 €
H	8,00	8,49	2,95	10,08 €	60,48 €	241,92 €	6,08 €	36,48 €	145,92 €	1 150,08 €
I	8,50	8,99	3,10	10,92 €	65,52 €	262,08 €	6,33 €	37,98 €	151,92 €	1 227,25 €
J	9,00	9,49	3,25	11,58 €	69,48 €	277,92 €	6,92 €	41,52 €	166,08 €	1 304,50 €
K	9,50	9,99	3,40	12,00 €	72,00 €	288,00 €	7,25 €	43,50 €	174,00 €	occupation exceptionnelle uniquement en cas d'avarie ou d'urgence
L	10,00	10,49	3,55	13,58 €	81,48 €	325,92 €	7,92 €	47,52 €	190,08 €	
M	10,50	10,99	3,70	14,83 €	88,98 €	355,92 €	8,92 €	53,52 €	214,08 €	

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement : 21,92 € pour les navires de moins de 20 m, 35 € pour les navires de plus de 20 m. Les transports à passagers quotidien en saison : 0,58 € par personne et par opération (embarquement ou débarquement).
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.	

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci. Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses.

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée en 10 prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement. En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage

abattement de 30 % sur les tarifs séjours

Gratuité de l'amarrage :

- aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président.
- aux navires de service public

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2023 - Tarifs indiqués en H.T.**

2 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE (HT)

a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,33 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	2,57 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

3 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ECHOUAGE (HT)

	Par m ² et par jour	Mensuel par m ²
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,25 €	1,25 €
b) Occupation des quais et des terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,33 €	2,33 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0,50 €	7,17 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles		
	Forfait	Par jour
*Pour toute occupation supérieure à 400 m ²		1 186,83 €
	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h
		593,33 €
	Forfait	Par jour
*Pour toute occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films		593,33 €
	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h
		296,75 €
	Prix au m ²	Par jour
*Pour toute occupation inférieure à 400 m ² pour tournages de films		1,58 €
		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h
		0,83 €
	Prix au m ²	Par jour
*Pour toute occupation inférieure à 400 m ²		3,25 €
		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h
		1,67 €
e) Occupation à titre commercial des terres pleins	m2 par jour	0,50 €
f) Toute occupation non autorisée ou autre que celles prévues aux paragraphes ci-dessus sera soumise à une redevance de :	Par jour	5,25 €
g) Frais de gestion pour toute occupation payante		48,17 €

4 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES (HT)

Les agents portuaires sont qualifiés pour effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	moins de 5 m	Forfait	19,25 €
		de 5 m à 7 m	Forfait	22,75 €
		de 7 m à 9 m	Forfait	28,00 €
		de 9 m à 11 m	Forfait	38,50 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	31,50 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE
ANNEE 2023 - Tarifs indiqués en H.T.**

5 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins			
- Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés	<i>Forfait</i>	71,75 €	
- Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules			
- Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais			
- Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons			
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais			
- Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	<i>Forfait</i>	229,50 €	
- Vidanges de cales dans le Port			
- Fourniture de consommables anti-pollution	Barrage absorbant (l'unité)		36,00 €
	Barrages absorbants (1 sac)		135,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)		90,00 €
	1 feuille absorbante (l'unité)		1,83 €
	10 feuilles absorbantes		9,00 €
- Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	<i>Forfait</i>	73,83 €	
- Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage			

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'utilisateur.

6 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS (HT)

a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	<i>Par container</i>	58,50 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	<i>Par container</i>	40,50 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	<i>Par m³</i>	183,67 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) <i>gratuité pour les quantités de 1 à 20 l</i>	<i>Les 20 litres</i>	18,92 €

7 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN (HT)

a) Télécopie à l'émission	Pour la France	<i>La page</i>	0,83 €
	Pour l'étranger	<i>La page</i>	1,25 €
b) Télécopie à la réception		<i>La page</i>	0,42 €
c) Photocopie ou scan		<i>La page</i>	0,13 €

8 - PARKING CONVENTIONNES (HT)

a) 1ère clé	<i>l'unité</i>	gratuite
b) Clé détériorée ou perdue	<i>l'unité</i>	33,33 €

9 / EN PERIODE DE TRAVAUX (HT)

Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.

En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.

* Occupation des terre-pleins	<i>Inférieure à 1 000 m²</i>	Forfait jour	1,75 €
	<i>Supérieure à 1 000 m²</i>	Forfait jour	3,50 €
* Redevances d'amarrage		% de la redevance journalière	4,00%
* Consommations de fluides	<i>Energie électrique évaluée au compteur</i>	Par KW heure	0,33 €
	<i>Eau potable évaluée au compteur</i>	Par m ³	2,57 €

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE**

ANNEE 2023 tarifs indiqués en H.T. selon délibération

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAÏ (fournitures d'eau , d'électricité comprises) (HT) dont 4 % pour Eco-participation (détaillée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE
	Longueur		Largeur	Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	4,08 €	24,48 €	97,92 €	3,08 €	18,48 €	73,92 €	487,00 €
A2	4,00	4,99	2,00	5,75 €	34,50 €	138,00 €	3,67 €	22,02 €	88,08 €	648,92 €
B	5,00	5,49	2,15	6,50 €	39,00 €	156,00 €	4,08 €	24,48 €	97,92 €	747,92 €
C	5,50	5,99	2,30	7,17 €	43,02 €	172,08 €	4,58 €	27,48 €	109,92 €	825,08 €
D	6,00	6,49	2,45	7,92 €	47,52 €	190,08 €	4,67 €	28,02 €	112,08 €	888,67 €
E	6,50	6,99	2,60	8,75 €	52,50 €	210,00 €	5,00 €	30,00 €	120,00 €	959,83 €
F	7,00	7,49	2,70	9,25 €	55,50 €	222,00 €	5,50 €	33,00 €	132,00 €	1 029,50 €
G	7,50	7,99	2,80	9,75 €	58,50 €	234,00 €	5,58 €	33,48 €	133,92 €	1 079,33 €
H	8,00	8,49	2,95	10,08 €	60,48 €	241,92 €	6,08 €	36,48 €	145,92 €	1 150,08 €
I	8,50	8,99	3,10	10,92 €	65,52 €	262,08 €	6,33 €	37,98 €	151,92 €	1 227,25 €
J	9,00	9,49	3,25	11,58 €	69,48 €	277,92 €	6,92 €	41,52 €	166,08 €	1 304,50 €
K	9,50	9,99	3,40	12,00 €	72,00 €	288,00 €	7,25 €	43,50 €	174,00 €	1 361,00 €
L	10,00	10,49	3,55	13,58 €	81,48 €	325,92 €	7,92 €	47,52 €	190,08 €	1 407,75 €
M	10,50	10,99	3,70	14,83 €	88,98 €	355,92 €	8,92 €	53,52 €	214,08 €	1 514,83 €
* TARIFS JOURNEE				Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.						
* TARIFS SEMAINE				Tarifs journaliers x 6						
* TARIFS MOIS				Tarifs journaliers x 24						
* TARIFS ANNUELS				Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports						
* TARIFS MULTICOQUES				1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur						
* TARIFS ESCALE MINUTE				Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.						
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.										

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée en 10 prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30 % sur les tarifs séjours
--	---

Gratuité de l'amarrage :

- aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président.

- aux navires de service public

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2023 tarifs indiqués en H.T. selon délibération**

2 - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES SUR PLAN D'EAU (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE*
	Longueur	à	Largeur	Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de			Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	1,92 €	11,52 €	46,08 €	1,33 €	7,98 €	31,92 €	149,25 €
A2	4,00	4,99	2,00	2,42 €	14,52 €	58,08 €	1,42 €	8,52 €	34,08 €	266,25 €
B	5,00	5,49	2,15	3,42 €	20,52 €	82,08 €	1,58 €	9,48 €	37,92 €	294,25 €
C	5,50	5,99	2,30	3,67 €	22,02 €	88,08 €	1,92 €	11,52 €	46,08 €	315,50 €
D	6,00	6,49	2,45	3,92 €	23,52 €	94,08 €	2,17 €	13,02 €	52,08 €	351,08 €
E	6,50	6,99	2,60	4,17 €	25,02 €	100,08 €	2,50 €	15,00 €	60,00 €	383,42 €
F	7,00	7,49	2,70	4,33 €	25,98 €	103,92 €	2,83 €	16,98 €	67,92 €	415,75 €
G	7,50	7,99	2,80	4,58 €	27,48 €	109,92 €	3,17 €	19,02 €	76,08 €	435,67 €
H	8,00	8,49	2,95	5,25 €	31,50 €	126,00 €	3,25 €	19,50 €	78,00 €	470,17 €
I	8,50	8,99	3,10	5,50 €	33,00 €	132,00 €	3,42 €	20,52 €	82,08 €	495,83 €

Les annexes à rame des navires à flot déposées sur la zone d'échouage sont exonérées de redevance.

La redevance d'amarrage à quai des annexes motorisées est égale à 50 % du montant de la redevance à flot du navire principal.

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif,	est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.

*** ACOMPTÉ DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée en 10 prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2023 tarifs indiqués en H.T. selon délibération

3 - ZONE D'ECHOUAGE POUR LES DERIVEURS (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE
	Longueur		Largeur	Avril à Septembre			Octobre à Mars			
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	
A1	0,00	3,99	2,00	1,33 €	7,98 €	31,92 €	1,08 €	6,48 €	25,92 €	126,92 €
A2	4,00	4,99	2,00	2,17 €	13,02 €	52,08 €	1,33 €	7,98 €	31,92 €	220,67 €
B	5,00	5,49	2,15	2,33 €	13,98 €	55,92 €	1,50 €	9,00 €	36,00 €	240,58 €
C	5,50	5,99	2,30	3,08 €	18,48 €	73,92 €	1,58 €	9,48 €	37,92 €	266,25 €
D	6,00	6,49	2,45	3,42 €	20,52 €	82,08 €	1,92 €	11,52 €	46,08 €	289,83 €
E	6,50	6,99	2,60	3,67 €	22,02 €	88,08 €	2,00 €	12,00 €	48,00 €	312,08 €
F	7,00	7,49	2,70	3,92 €	23,52 €	94,08 €	2,17 €	13,02 €	52,08 €	336,50 €
G	7,50	7,99	2,80	4,08 €	24,48 €	97,92 €	2,42 €	14,52 €	58,08 €	367,83 €
H	8,00	8,49	2,95	4,42 €	26,52 €	106,08 €	3,17 €	19,02 €	76,08 €	386,58 €
I	8,50	8,99	3,10	4,67 €	28,02 €	112,08 €	3,42 €	20,52 €	82,08 €	419,00 €

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance.	

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

*** ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée en 10 prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.
 En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

4 - REDEVANCES D'EAU ET D'ELECTRICITE (HT)

a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0,33 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	2,57 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETT
ANNEE 2023 tarifs indiqués en H.T. selon délibération**

5 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ECHOUAGE (HT)

	Par m ² et par jour	Mensuel par m ²
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,25 €	1,25 €
b) Occupation des quais et terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0,33 €	2,33 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0,50 €	7,17 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles		
	Forfait	Par jour 1 186,83 €
* Pour toute occupation supérieure à 400 m ²	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h 593,33 €
	Forfait	Par jour 593,33 €
* Pour toute occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films	Forfait 1/2 journée	de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h 296,75 €
	Prix au m ²	Par jour 1,58 €
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ² pour tournage de films		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h 0,83 €
	Prix au m ²	Par jour 3,25 €
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²		de 5h à 12h59 ou de 13h00 à 4h59 ou inférieure à 6 h 1,67 €
e) L'occupation à titre commercial des terres pleins	Par jour	0,50 €
f) Toute occupation non autorisée ou autre que celles prévues aux paragraphes ci-dessus sera soumise à une redevance de	Par jour	5,25 €
g) Frais de gestion pour occupation payante		48,17 €

6 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES (HT)

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	Moins de 5 m	Forfait	19,25 €
		De 5 m à 7 m	Forfait	22,75 €
		De 7 m à 9 m	Forfait	28,00 €
		De 9 m à 11 m	Forfait	38,50 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	31,50 €

7 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins			
Tirage à terre des bateaux en dehors des emplacements autorisés	Forfait		71,75 €
Stationnement prolongé de navires sur remorques ou de remorques seules			
Stationnement d'annexes ou d'objets encombrants sur les quais			
Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons			
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais			
Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait		229,50 €
Vidanges de cales dans le Port			
Fourniture de consommables anti-pollution	Barrage absorbant (l'unité)		36,00 €
	Barrages absorbants (1 sac)		135,00 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)		90,00 €
	1 feuille absorbante (l'unité)		1,83 €
	10 feuilles absorbantes		9,00 €
Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait		73,83 €
Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage	Forfait		73,83 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

**BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE
ANNEE 2023 tarifs indiqués en H.T. selon délibération**

8 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS (HT)

a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Le container	58,50 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	40,50 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Le m ³	183,67 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Les 20 litres	18,92 €

9 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN (HT)

a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0,83 €
	Pour l'étranger	La page	1,25 €
b) Télécopie à la réception		La page	0,42 €
c) Photocopie ou scan		La page	0,13 €

10 - EN PERIODE DE TRAVAUX (HT)

Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.

En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.

* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m ²	Forfait jour	1,75 €
	Supérieure à 1 000 m ²	Forfait jour	3,50 €
* Redevances d'amarrage		% de la redevance journalière	4%
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur	Par KW heure	0,33 €
	Eau potable évaluée au compteur	Par m ³	2,57 €